BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

J
103
H43
1964/65
no 70-106

Canada. Parlement. Sénat.
Procès-verbaux.

DATE | NAME - NOM

Canada. Parlement. Sénat.

J
103
H43
1964/65
no 70-106

N° 70

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

70 - 106

N° 70

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 13 août 1964

Onze heures du matin.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Burchill,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Crerar,
Croll,
Denis,
Dupuis,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*De Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gouin,
Grant,
Grosart,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Irvine,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
McCutcheon,
McLean,
Méthot,
Molson,
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Reid,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor (*Norfolk*),
Vaillancourt,
Veniot,
Woodrow.

PRIÈRE.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-111, intitulé: «Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat.
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 13 août 1964.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wilfred Judson, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 13 août, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 1.35 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Wilfred Judson, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat».

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit le titre du bill à sanctionner, comme il suit:

Loi ayant pour objet la revision des certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill».

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 15 septembre 1964, à huit heures du soir.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 15 septembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le mardi 15 septembre 1964.

N° 1.

11 août—Deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

N° 2.

27 mai—Deuxième lecture du Bill S-29, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur la dissolution et l'annulation du mariage».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

Pour le mardi 20 octobre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 71

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 15 septembre 1964

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Brooks,
Buchanan,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Dessureault,
Flynn,
Fournier (*De Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
McCutcheon,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Veniot,
Walker,
Welch,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement:

Bill S-37, intitulé: «Loi concernant The Guarantee Company of North America».

Bill S-38, intitulé: «Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes».

Bill S-39, intitulé: «Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd.».

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-119, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Arrêté en conseil C.P. 1964-1222, en date du 6 août 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation*, la revision des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, approuvés originairement par l'arrêté en conseil C.P. 1963-1564 du 24 octobre 1963, en vue de l'expédition à la République populaire de Bulgarie de 250,000 tonnes métriques de blé ou de l'équivalent sous forme de farine, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Rapport de la Commission d'assurance-chômage, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 95(2) de la *Loi sur l'assurance-chômage*, chapitre 50, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais).

Exemplaire du rapport intitulé: «Données des programmes sur la protection contre la radiation», présenté en juin 1964. (Textes français et anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-1275, en date du 13 août 1964, autorisant, en vertu de l'article 21A de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation*, le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation,

de la vente, par la *Dominion Steel and Coal Corporation, Limited,* Sydney, Nouvelle-Écosse, de rails et d'accessoires de voie ferrée en acier à la Ferrocarril del Pacifico, S.A. de C.V., Guadalajara, Jalisco, Mexique, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Arrêté en conseil, C.P. 1964-1223, en date du 6 août 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, en vue de l'expédition de 200,000 tonnes métriques supplémentaires de blé à la République socialiste tchécoslovaque, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-1314, en date du 25 août 1964, autorisant, en vertu du paragraphe 2 de l'article 21A de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de l'achat, par le président de l'Inde, à l'*Amco Furnace Contractors Limited,* Rexdale (Ontario), de services de dessins, d'érection et de mandat et d'outillage de production en vue de leur utilisation à Durgapur, Bengale de l'Ouest, Inde, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Copie d'une lettre et d'une annexe, en date du 25 août 1964, adressées au ministre des Finances par le Conseiller et chargé d'affaires a.i. de l'Ambassade du Japon à Ottawa, au sujet des mesures de règlementation volontaire en ce qui concerne l'exportation de certains produits vers le Canada au cours de l'année civile 1964. (Textes français et anglais).

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, volume I—Précis des Rapports des Compagnies d'assurance au Canada—pour l'année terminée le 31 décembre 1963, en conformité de l'article 9 de la *Loi sur le département des assurances,* chapitre 70, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport de la Commission du tarif sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des graines oléagineuses, des huiles végétales et de certains produits connexes—renvoi n° 131 (textes français et anglais); et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête (texte anglais), en conformité de l'article 6 de la *Loi sur la Commission du tarif,* chapitre 261, S.R.C., 1952.

Rapport du secrétaire d'État du Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 8 de la *Loi sur le secrétariat d'État,* chapitre 77, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport concernant les conventions conclues sous le régime de la *Loi sur la vente coopérative des produits agricoles,* pour l'année financière close le 31 mars 1963, en conformité de l'article 7 de ladite loi, chapitre 5, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport concernant les conventions conclues sous le régime de la *Loi sur la vente coopérative des produits agricoles,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 7 de ladite loi, chapitre 5, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Copie du communiqué émis à l'issue de la réunion du Conseil économique consultatif du Commonwealth, tenue à Kuala-Lumpur, Malaisie, les 1er et 2 septembre 1964. (Texte anglais).

Rapport du ministère des Postes, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 77 de la *Loi sur les postes,* chapitre 212, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du vendredi 28 août 1964 (Règlement canadien sur les prêts aux étudiants), en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements*, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 26 août et 9 septembre 1964, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements*, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1963, en conformité de l'article 12 de la *Loi sur les aveugles*, chapitre 17, S.R.C., 1952. (Texte français).

Rapport sur l'administration des allocations aux invalides au Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1963, en conformité de l'article 12 de la *Loi sur les invalides*, chapitre 55, Statuts du Canada, 1953-1954. (Texte français).

Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1963, en conformité de l'article 12 de la *Loi sur l'assistance-vieillesse*, chapitre 199, S.R.C., 1952. (Texte français).

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles*, pour l'année terminée le 31 décembre 1963, en conformité de l'article 13 de ladite loi, chapitre 110, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Copie du Communiqué conjoint de la troisième réunion du Comité Ministériel Canado-japonais, tenue à Tokyo les 4 et 5 septembre 1964. (Textes français et anglais).

Copie de l'Accord établissant un régime provisoire applicable à un système commercial mondial de télécommunications par satellites, et copie de l'Accord Spécial relatif audit système de télécommunications par satellites. (Textes français et anglais).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-29, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur la dissolution et l'annulation du mariage»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 16 septembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 16 septembre 1964.

N° 1.

11 août—Deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

N° 2.

27 mai—Deuxième lecture du Bill S-29, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur la dissolution et l'annulation du mariage».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

Pour le mardi 20 octobre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 16 septembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bills S–22 et C–119*).....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 72

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 16 septembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Denis,
Dessureault,
Flynn,
Fournier (*De Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Lambert,
Lefrançois,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
McCutcheon,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copie d'une lettre, en date du 15 août 1964, que le Premier ministre du Canada a adressée aux Premiers ministres de neuf provinces au sujet des arrangements relatifs au retrait des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés. (Textes français et anglais).

Copie d'une lettre, en date du 15 août 1964, que le Premier ministre du Canada a adressée au Premier ministre de la province de Québec, sur le sujet ci-dessus mentionné.

Échange de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique autorisant l'accord de vente de la part canadienne prévu par le Traité du fleuve Columbia. Ottawa, le 16 septembre 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique confirmant l'entrée en vigueur du Protocole du 22 janvier 1964 au Traité du fleuve Columbia. Ottawa, le 16 septembre 1964. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Lambert, pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-119, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 16 septembre 1964.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Robert Taschereau, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouver-

neur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 16 septembre, à 5 h. 45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 13 octobre 1964, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et—
Sur motion de l'honorable sénateur Pouliot,

Le Bill S-29, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur la dissolution et l'annulation du mariage», est retiré et l'ordre est rayé.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 4.00 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.
Loi concernant The Guarantee Company of North America.
Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes.
Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Stambaugh,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 13 octobre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le mardi 13 octobre 1964.

11 août—Deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

Pour le mardi 20 octobre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 73

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 13 octobre 1964

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Bishop,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Dessureault,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Reid,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-121, intitulé: «Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénatrice Quart, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-129, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 10 de la *Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales,* chapitre 59, Statuts du Canada, 1947. (Texte anglais).

Rapport de l'Auditeur général concernant la vérification des comptes et des états financiers de la Commission des champs de bataille nationaux, pour l'année financière close le 31 mars 1964, conformément à l'article 12 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec,* chapitre 57, Statuts du Canada, 1907-1908, et aux articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Budget d'établissement de la Commission des champs de bataille nationaux, pour l'année expirant le 31 mars 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952 (textes français et anglais), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1378, en date du 3 septembre 1964, approuvant ledit budget (texte anglais).

Rapport sur le fonctionnement de la *Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 13 de ladite loi, chapitre 278, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport sur le fonctionnement de la *Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 12(2) de ladite loi, chapitre 46, Statuts du Canada, 1955. (Textes français et anglais).

Rapport concernant une prétendue coalition dans la vente et la distribution du lait dans la région d'Ottawa (Ontario), présenté le 2 septembre 1964, par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.* (Textes français et anglais).

Budgets d'établissement revisés de la *Northern Transportation Company Limited* et de l'*Eldorado Aviation Limited,* pour l'année se terminant le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1403, en date du 3 septembre 1964, approuvant lesdits budgets. (Texte anglais).

Rapport du directeur des enquêtes et recherches, *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 44 de ladite loi, chapitre 314, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport du Bureau fédéral de la statistique pour l'année financière close le 31 mars 1964. (Textes français et anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-1541, en date du 1er octobre 1964, autorisant, en vertu de l'article 21A de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, en plus de celui qui a été autorisé par l'arrêté en conseil C.P. 1963-843 du 30 mai 1963, à l'égard de la vente d'outillage de production par divers fournisseurs canadiens et de services de génie de construction par *Beamer and Lathrop Limited,* Niagara Falls (Ontario), à la *Compania Manufacturera de Papeles y Cartones S.A.,* Santiago, Chili, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-1525, en date du 1er octobre 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* la revision des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, approuvés originairement par les arrêtés en conseil C.P. 1963-1564 du 24 octobre 1963 et C.P. 1964-1222 du 6 août 1964, en vue de l'expédition à la République populaire de Bulgarie de 250,000 tonnes métriques de blé ou l'équivalent sous forme de farine, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Copie d'une lettre, en date du 1er octobre 1964, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée à M. D. G. Chance, secrétaire de la Commission mixte internationale, renfermant le renvoi à ladite Commission relatif à la pollution des eaux de la rivière Rouge traversant la frontière internationale. (Textes français et anglais).

Copies de deux lettres, en date du 7 octobre 1964, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressées à M. D. G. Chance, secrétaire de la Commission mixte internationale, renfermant les renvois à ladite Commission relatifs

(1) au niveau des eaux des Grands lacs, et

(2) à la pollution des lacs Érié et Ontario et de la section internationale du fleuve Saint-Laurent.

(Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada,* Partie II, du mercredi 23 septembre 1964, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Leonard, du Comité permanent des finances, présente le rapport suivant:

Le MARDI 13 octobre 1964.

Le Comité permanent des finances, auquel ont été déférées les prévisions budgétaires pour l'année financière expirant le 31 mars 1965, présente le rapport qui suit:

Votre Comité recommande.

1. Que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

2. Qu'il ait le pouvoir de siéger durant les ajournements du Sénat, et que la Règle 85 soit suspendue à cet égard.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
T. D'ARCY LEONARD.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que le rapport soit examiné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.»,

Il est—
Ordonné: Qu'il sot différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 14 octobre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 14 octobre 1964.

N° 1.

13 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill C-121, intitulé: «Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles».—(*L'honorable sénateur Pearson*).

N° 2.

13 octobre—Deuxième lecture du Bill C-129, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 3.

13 octobre—Considération du rapport du Comité permanent des finances. —(*L'honorable sénateur Leonard*).

N° 4.

11 août—Deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

Pour le mardi 20 octobre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 14 octobre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bills S–20 et C–35*).....	9.30 a.m.
263–S	Ordres permanents.....	2.00 p.m.
	Le jeudi 15 octobre 1964	
263–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.
	Le mardi 20 octobre 1964	
256–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 74

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 14 octobre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Dessureault,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Reid,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée—

Par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*):

De *The Canadian Dental Association* demandant l'adoption d'une loi qui constitue certains de ses membres et d'autres personnes en une corporation portant nom «The Royal College of Dentists of Canada». et, en français, «Le Collège Royal des Chirurgiens Dentistes du Canada».

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le vingt-cinquième rapport de l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MERCREDI 14 octobre 1964.

En conformité de la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la *Canadian-Montana Pipe Line Company*, de la ville de Calgary, province d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi constitutive de façon à autoriser la Compagnie à acquérir des propriétés minières et à faire le forage pour l'extraction du pétrole, du gaz et autres substances minérales et à en faire la transformation et le commerce.

Respectueusement soumis.

L'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé,
JOHN A. HINDS.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le vingt-sixième rapport de l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MERCREDI 14 octobre 1964.

En conformité de la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De l'*Interprovincial Pipe Line Company*, de la ville d'Edmonton, province d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi constitutive de façon à autoriser la Compagnie à subdiviser les actions de son capital d'une valeur au pair de cinq dollars en cinq actions d'une valeur au pair d'un dollar chacune.

Respectueusement soumis.

L'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé,
JOHN A. HINDS.

L'honorable sénateur Molson présente au Sénat un Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 20 octobre 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Cameron présente au Sénat un Bill S-43, intitulé: «Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company».

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 20 octobre 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 14 octobre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-35, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Habeas Corpus)», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 14 octobre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à siéger durant les ajournements du Sénat, et que l'application de la Règle 85 soit suspendue à cet égard.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit examiné à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vien, C.P., du Comité permanent du Règlement du Sénat, présente le quatrième rapport de ce comité, comme il suit:

Le MERCREDI 14 octobre 1964.

Le Comité permanent du Règlement du Sénat présente son quatrième rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que le délai fixé au vendredi 10 juillet 1964 pour la présentation de pétitions pour bills d'intérêt privé soit de nouveau prolongé jusqu'au vendredi 23 octobre 1964.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
THOMAS VIEN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Vien, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill C-121, intitulé: «Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le Bill C-129, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Aseltine, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport suivant du Comité permanent des finances:

Le MARDI 13 octobre 1964.

Le Comité permanent des finances, auquel ont été déférées les prévisions budgétaires pour l'année financière expirant le 31 mars 1965, présente le rapport qui suit:

Votre Comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

2. Qu'il soit autorisé à siéger durant les ajournements du Sénat, et que la Règle 85 soit suspendue à cet égard.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
T. D'ARCY LEONARD.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 15 octobre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 15 octobre 1964.

N° 1.

14 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cook, appuyé par l'honorable sénateur Lang, tendant à la deuxième lecture du Bill C-129, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte».—(*L'honorable sénateur Aseltine, C.P.*).

N° 2.

14 octobre—Examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce recommandant que le comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 3.

11 août—Deuxième lecture du Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

Pour le mardi 20 octobre 1964.

N° 1.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

N° 2.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

N° 3.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-43, intitulé: «Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 15 octobre 1964	
256-S	Banques et commerce (*Bill C-121*)	9.30 a.m.
263-S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie	10.00 a.m.
263-S	Divorces	2.00 p.m.
	Le mardi 20 octobre 1964	
256-S	Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit à la consommation	10.00 a.m.
256-S	Finances	3.00 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 75

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 15 octobre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Dessureault,
Farris,
Fergusson,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McGrand,
McLean,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Reid,
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Welch,
White,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport suivant du Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement:

COMITÉ MIXTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Le Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement s'est réuni le 15 octobre 1964 et a l'honneur de soumettre le rapport suivant: Afin de rendre les taux des salaires des catégories d'employés de bureau de la Bibliothèque du Parlement conformes à ceux qui ont été récemment revisés pour des catégories analogues dans le service civil (T.B. 629228 en date du 13 août 1964), nous recommandons les revisions de salaires suivantes à compter du 1er octobre 1963:

Aide de bibliothèque 1

De:	2910	3060	3210	3360
A:	3030	3180	3330	3480

Aide de bibliothèque 2

De:	3510	3660	3810	3960
A:	3660	3810	3960	4110

Aide de bibliothèque 3

De:	3930	4080	4230	4380
A:	4080	4230	4380	4530

Aide de bibliothèque 4

De:	4260	4440	4620	4800
A:	4410	4590	4770	4950

Commis de bibliothèque 1

De:	3390	3540	3690	3840
A:	3540	3690	3840	3990

Commis de bibliothèque 2

De:	4050	4200	4350	4500
A:	4200	4350	4500	4650

Commis de bibliothèque 3

De:	4410	4590	4770	4950
A:	4560	4740	4920	5100

Commis de bibliothèque 4

De:	4860	5040	5220	5400
A:	5040	5220	5400	5580

Secrétaire de bibliothèque 1

De:	4470	4650	4830	5010
A:	4620	4800	4980	5160

Secrétaire de bibliothèque 2

De:	5100	5280	5460	5640
A:	5280	5460	5640	5820

Commis surveillant de bibliothèque

De:	5340	5520	5700	5880
A:	5520	5700	5880	6060

Administrateur de bibliothèque

De:	5730	5910	6090	6270	6450
A:	5910	6090	6270	6450	6630

Le Président du Sénat,
MAURICE BOURGET.

L'Orateur de la Chambre des communes,
ALAN MACNAUGHTON.

Présidents conjoints.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport soit examiné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*):

De *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*, du district de Vancouver-Nord, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise la Compagnie à liquider ses affaires conformément à la *Loi sur les liquidations.*

Par l'honorable sénateur Thorvaldson:

De Vladimir Ferdinand Bachynski, Ernest John Klassen, John Shanski et autres, de la ville de Tuxedo, province du Manitoba, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province, demandant à être constitués en une corporation portant nom «Settlers Savings and Mortgage Corporation» et, en français, «Settlers, Compagnie d'Épargne et Hypothèque».

Par l'honorable sénateur Thorvaldson:

De Lloyd Grant Current, de la ville de Waterloo, David Alan Logie, Samuel Eckler et autres, de la ville de Toronto, toutes deux dans la province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits, demandant à être constitués en une corporation portant nom «Canadian Institute of Actuaries» et, en français, «Institut Canadien des Actuaires».

L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-121, intitulé: «Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, pour l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-121, intitulé: «Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Cook, appuyé par l'honorable sénateur Lang, tendant à la deuxième lecture du Bill C-129, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 15 OCTOBRE 1964.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Robert Taschereau, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 15 octobre, à 5 h. 45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport suivant du Comité permanent des banques et du commerce:

Le MERCREDI 14 octobre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à siéger durant les ajournements du Sénat, et que l'application de la Règle 85 soit suspendue à cet égard.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

L'honorable sénateur Cook propose, pour l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*),

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, le vendredi 16 octobre 1964, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Débat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 4.08 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:
Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles.
Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*),

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le vendredi 16 octobre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 16 octobre 1964.

15 octobre—Examen du rapport du Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement.—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

Pour le mardi 20 octobre 1964.

N° 1.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

N° 2.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

N° 3.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-43, intitulé: «Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 20 octobre 1964	
256–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.
256–S	Finances.....	3.00 p.m.
	Le jeudi 22 octobre 1964	
256–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 76

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 16 octobre 1964

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Provencher*),
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Crerar,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gershaw,
Gladstone,
Grosart,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Lambert,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vien,
Woodrow.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le VENDREDI 16 octobre 1964.

Il est résolu,—Qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté, Élisabeth Deux,

Par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi:

Très Gracieuse Souveraine,

Le ..... les Communes du Canada, en Parlement assemblés, désirent humblement transmettre à Votre Majesté ce témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de votre récente visite au Canada.

La présence dans notre pays de Votre Majesté et de Son Altesse royale le prince Philip, à l'occasion du centenaire des réunions des Pères de la Confédération, à Charlottetown et à Québec, a réchauffé et ému le cœur de tous les vrais Canadiens. Vos messages inspireront et guideront le peuple canadien alors que, tous ensemble, nous travaillons à assurer ce progrès national dont vous avez parlé en termes si touchants.

Nous prions pour que vous, notre gracieuse et bien-aimée Souveraine, continuiez à régner pendant de nombreuses années.

Il est ordonné,—Que ladite Adresse soit grossoyée, et qu'un Message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre des communes a adopté l'Adresse susdite et demander à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre en ladite Adresse, en y insérant les mots «Sénat et».

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P.,

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour agréer ladite Adresse, en insérant les mots «Sénat et» dans les espaces en blanc qui s'y trouvent.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P.,

Que l'honorable Président signe ladite Adresse à Sa Majesté la Reine au nom du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté l'Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, transmettant à Sa Majesté le témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds, ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de sa récente visite au Canada, dans les termes indiqués dans ladite Adresse ci-jointe, et a inséré dans les espaces en blanc qui s'y trouvent les mots «Sénat et».

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P.,

Que l'Adresse suivante soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général, savoir:

A Son Excellence le Général le très honorable Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, ont agréé une Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, transmettant à Sa Majesté le témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds, ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de sa récente visite au Canada, dans les termes exposés dans notre commune Adresse ci-jointe, et prient respectueusement Votre Excellence de bien vouloir transmettre ladite Adresse à Sa Majesté la Reine.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P.,

Que l'honorable Président signe ladite Adresse à Son Excellence le Gouverneur général au nom du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général demandant respectueusement à Son Excellence de daigner transmettre notre commune Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, offrant à Sa Majesté le témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds, ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de sa récente visite au Canada, plus particulièrement énoncés dans ladite commune Adresse, et demande à la Chambre des communes de se joindre à cette Chambre dans l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en y insérant les mots «et les Communes».

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, volume II—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance contre l'incendie et contre les accidents, et à l'assurance contre les accidents et contre la maladie, pratiquée par les compagnies d'assurance-vie au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1963, en conformité de l'article 9 de la *Loi sur le département des assurances*, chapitre 70, S.R.C., 1952. (Texte anglais).

La pétition suivante est lue et reçue:

De *The Canadian Dental Association,* demandant l'adoption d'une loi qui constitue certains de ses membres et d'autres personnes en une corporation portant nom «The Royal College of Dentists of Canada» et, en français, «Le Collège Royal des Chirurgiens Dentistes du Canada».

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le vingt-septième rapport de l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le VENDREDI 16 octobre 1964.

En conformité de la Règle III, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De *The Canadian Dental Association,* demandant l'adoption d'une loi qui constitue certains de ses membres et d'autres personnes en une corporation portant nom «The Royal College of Dentists of Canada» et, en français, «Le Collège Royal des Chirurgiens Dentistes du Canada».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé,
JOHN A. HINDS.

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) présente au Sénat un Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège Royal des Chirurgiens Dentistes du Canada».

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 20 octobre 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 3 novembre 1964, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport, en date du 15 octobre 1964, du Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 3 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le mardi 3 novembre 1964.

N° 1.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

N° 2.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

N° 3.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-43, intitulé: «Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

N° 4.

16 octobre—Deuxième lecture du Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège Royal des Chirurgiens Dentistes du Canada».—(*L'honorable sénateur Smith (Queens-Shelburne)*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 20 octobre 1964	
256–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.
256–S	Finances.....	3.00 p.m.
	Le jeudi 22 octobre 1964	
256–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 77

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 3 novembre 1964

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le VENDREDI 16 octobre 1964.

Il est ordonné,—Qu'un Message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre se joint au Sénat dans l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur général demandant respectueusement qu'il plaise à Son Excellence de transmettre à Sa Majesté l'Adresse des deux Chambres du Parlement exprimant leur gratitude de Sa récente visite au Canada et a inséré dans les espaces en blanc qui s'y trouvent les mots «et les Communes».

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable président du Comité permanent des divorces:

De Marilyn Joy Lowings Pitre, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard-Léo-Paul Pitre.

De Marie-Réjane Forget Leblanc, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Almanzor Leblanc.

D'Alyse Leona Lucey Langdale, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edward Langdale.

De Maya Eleanor Ingrid Joosten Verhagen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frederick Louis Verhagen.

De Hendrick Jan Willem de Bruin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Mary Gorter de Bruin.

De Sandra Eastman Milroy, de Ville Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Neil Milroy.

De Roger Andrew Belanger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ileene Dorothy McKenna Belanger, autrement connue sous le nom d'Ileene Dorothy Martinez.

D'Irene Biborosch Pheeney, de Duvernay, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Charles Arthur Pheeney.

D'Angela Bertha Ilma Szepesi Rhéaume, de Boucherville, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Paul-Donald Rhéaume.

De Paulette Robert Rioux, de la ville de New-York, État de New-York, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec René Rioux, de Montréal, Québec.

D'Isabel Gladys Martin Wand, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Patrick Wand.

De Murray Hutchison Walker, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Margaret Helen Winona Churchill Walker.

De Gladys Saunders Sweeney, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Thomas Sweeney.

De Gilles Comeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jeannette Bernier Comeau.

D'Elisabeth Hildegard Martha Teschner Braendlin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Theodor Johannes Braendlin.

De Shirley Anne Ross Halsey, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas William Halsey.

D'Émile Latour, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nicole Marquis Latour.

D'Helen Giannakouris Sauvé, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Guy Sauvé.

De Louise Comeau Cyr, d'Halifax, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Armand Cyr, de Montréal, Québec.

De Regine Warman Taiblum Melzer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec David Melzer.

De Catherine Malandrakis Halevelakis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Halevelakis.

De Bernice Schneiderman Goldenblatt, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Mortimer Goldenblatt.

De Raymond-Jean Bénard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Laurette Morin Bénard.

De Georges Galarneau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ginette Veillette Galarneau.

De Henry James Scott, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pamela Margaret Jackson Todd Scott.

De Henri-Paul Dumais, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Céline Hamlet Dumais.

De Barbara Essing Pecker, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jerry Pecker.

De Ronald Gordon Thacker, de Ville Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marlene Sylvia Maud Lalumiere Thacker.

De Lorna Jane Foreman Bertram, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Harris Bertram.

De Bertha Lilian Deane Rolet, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Germain Rolet, de Verdun, Québec.

De Gilles-Joseph-Jean Maillé, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joan Bernice Johnson Maillé.

De Marion Ethel Sheriff Pearson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec George Alexander Pearson.

De John Marjorie Gallant Collins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Walter Collins.

De Paul-Émile Dionne, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hilda Metcalfe Dionne.

D'Ernst Windisch, de Saint-Armand-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Traude Maria Heyl Windisch.

D'Anne Martindale Brown, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Bishop Brown.

De Catherine Barbara Katadotis Xenos, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Vozikis Xenos.

De Pauline Painchaud Gilker, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Gilker.

De Ruth Diana Williams Andrews, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Douglas Frank Andrews.

De James Campbell, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Doris Lucy Gaylor Campbell.

D'Elizabeth Joan Stewart Harrison, de Ville Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Reginald Henry Harrison.

De Margaret Meredith Cape MacDougall, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Reford MacDougall.

De Gwendolyn Elizabeth Whidden Brooks, d'Oshawa, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Caleb Emerson Brooks junior, de Montréal, Québec.

De Markie Marie Mervyn Jeffries, de Willowdale, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Jeffries, de Montréal, Québec.

D'Emmy Luise Bocking Scott, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Clifford Munroe Scott.

D'Agnes Mary Ferland Robert, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Rhéal-Guy Robert.

L'honorable sénateur Vaillancourt dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année 1963. (Textes français et anglais).

Rapport sur l'application de la *Loi sur la santé et le sport amateur,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 13 de ladite loi, chapitre 59, Statuts du Canada, 1960-1961. (Textes français et anglais).

Rapport sur la fabrication, la distribution et la vente des crayons au Canada, présenté le 23 septembre 1964 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.* (Textes français et anglais).

Budget supplémentaire (B) de l'année financière se terminant le 31 mars 1965. (Textes français et anglais).

Rapport sur l'application de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises,* pour l'année terminée le 31 décembre 1963, en conformité de l'article 11 de ladite loi, chapitre 5, Statuts du Canada, 1960-1961. (Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazete du Canada* des mercredis 14 et 28 octobre 1964, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Copie d'un accord concernant le maintien de l'ordre dans la ville de Corner Brook (Terre-Neuve), autorisé par l'arrêté en conseil C.P. 1964-1595, en date du 15 octobre 1964, conformément au paragraphe (3) de l'article 20 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada,* chapitre 54, Statuts du Canada, 1959. (Texte anglais).

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De Lloyd Grant Current, de la ville de Waterloo, David Alan Logie, Samuel Eckler et autres, de la ville de Toronto, toutes deux dans la province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits, demandant à être constitués en une corporation portant nom «Canadian Institute of Actuaries» et, en français, «Institut Canadien des Actuaires».

De Vladimir Ferdinand Bachynski, Ernest John Klassen, John Shanski et autres, de la ville de Tuxedo, province du Manitoba, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province, demandant à être constitués en une corporation portant nom «Settlers Savings and Mortgage Corporation» et, en français, «Settlers, Compagnie d'Épargne et Hypothèque».

De *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company,* du district de Vancouver-Nord, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise la Compagnie à liquider ses affaires conformément à la *Loi sur les liquidations.*

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le vingt-huitième rapport de l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 3 novembre 1964.

En conformité de la Règle III, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Lloyd Grant Current, de la ville de Waterloo, David Alan Logie, Samuel Eckler et autres, de la ville de Toronto, toutes deux dans la province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits, demandant à être constitués en une corporation portant nom «Canadian Institute of Actuaries» et, en français, «Institut Canadien des Actuaires».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé,
JOHN A. HINDS.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le vingt-neuvième rapport de l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 3 novembre 1964.

En conformité de la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Vladimir Ferdinand Bachynski, Ernest John Klassen, John Shanski et autres, de la ville de Tuxedo, province du Manitoba, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province, demandant à être constitués en une corporation portant nom «Settlers Savings and Mortgage Corporation» et, en français, «Settlers, Compagnie d'Épargne et Hypothèque».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé,
JOHN A. HINDS.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le trentième rapport de l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 3 novembre 1964.

En conformité de la Règle 111, article 2, du Règlement du Sénat, l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son trentième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company,* du district de Vancouver-Nord, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise la Compagnie à liquider ses affaires conformément à la *Loi sur les liquidations.*

Respectueusement soumis.

L'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé,
JOHN A. HINDS.

L'honorable sénateur Thorvaldson, pour l'honorable sénateur McCutcheon, C.P., présente au Sénat un Bill S-45, intitulé: «Loi constituant en corporation l'institut canadien des actuaires».

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Thorvaldson propose, pour l'honorable sénateur McCutcheon, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Thorvaldson présente au Sénat un Bill S-46, intitulé: «Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et Hypothèque».

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) présente au Sénat un Bill S-47, intitulé: «Loi concernant The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company».

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Baird, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cinq cent trente-trois à cinq cent soixante-dix-huit, inclusivement:

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent trente-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marilyn Joy Lowings Pitre, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard-Léo-Paul Pitre.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent trente-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Réjane Forget Leblanc, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Almanzor Leblanc.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent trente-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alyse Leona Lucey Langdale, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edward Langdale.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent trente-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Maya Eleanor Ingrid Joosten Verhagen, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frederick Louis Verhagen.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent trente-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Hendrik Jan Willem de Bruin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Mary Gorter de Bruin.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent trente-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Sandra Eastman Milroy, de Ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Neil Milroy.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent trente-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Roger Andrew Belanger, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ileene Dorothy McKenna Belanger, autrement connue sous le nom d'Ileene Dorothy Martinez.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Irene Biborosch Pheeney, de la ville de Duvernay, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Charles Arthur Pheeney.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Angela Bertha Ilma Szepesi Rhéaume, de Boucherville, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Paul-Donald Rhéaume.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Paulette Robert Rioux, de la ville de New-York, État de New-York, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec René Rioux, de la ville de Montréal, province de Québec.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Isabel Gladys Martin Wand, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Patrick Wand.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Murray Hutchison Walker, de la ville de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Margaret Helen Winona Churchill Walker.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gladys Saunders Sweeney, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'un résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Thomas Sweeney.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gilles Comeau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jeannette Bernier Comeau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Elisabeth Hildegard Martha Teschner Braendlin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Theodor Johannes Braendlin.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Shirley Anne Ross Halsey, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas William Halsey.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quarante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Émile Latour, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nicole Marquis Latour.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Helen Giannakouris Sauvé, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Guy Sauvé.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Louise Comeau Cyr, de la ville d'Halifax, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Armand Cyr, de la ville de Montréal, province de Québec.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Regine Warman Taiblum Melzer, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec David Melzer.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Catherine Malandrakis Halevelakis, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Halevelakis.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

4. Le comité recommande que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $50.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Bernice Schneiderman Goldenblatt, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Mortimer Goldenblatt.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

4. Le comité recommande que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $100.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Raymond-Jean Bénard, de la ville de Montréal,

province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Laurette Morin Bénard.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Georges Galarneau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ginette Veillette Galarneau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Henry James Scott, de la ville de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pamela Margaret Jackson Todd Scott.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Henri-Paul Dumais, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Céline Hamlet Dumais.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent cinquante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Barbara Essing Pecker, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jerry Pecker.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ronald Gordon Thacker, de Ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marlene Sylvia Maud Lalumiere Thacker.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lorna Jane Foreman Bertram, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Harris Bertram.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Bertha Lilian Deane Rolet, de la ville d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Germain Rolet, de la ville de Verdun, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gilles-Joseph-Jean Maillé, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joan Bernice Johnson Maillé.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marion Ethel Sheriff Pearson, de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec George Alexander Pearson.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joan Marjorie Gallant Collins, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Walter Collins.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Paul-Émile Dionne, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hilda Metcalfe Dionne.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Ernst Windisch, de Saint-Armand-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Traude Madia Heyl Windisch.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Anne Martindale Brown, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Bishop Brown.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Catherine Barbara Katadotis Xenos, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Vozikis Xenos.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Pauline Painchaud Gilker, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Gilker.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante et onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ruth Diana Williams Andrews, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Douglas Frank Andrews.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de James Campbell, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Doris Lucy Gaylor Campbell.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Elizabeth Joan Stewart Harrison, de Ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Reginald Henry Harrison.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Margaret Meredith Cape MacDougall, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Reford MacDougall.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gwendolyn Elizabeth Whidden Brooks, de la ville d'Oshawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Caleb Emerson Brooks, junior, de la ville de Montréal, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Markie Marie Mervyn Jeffries, de Willowdale, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Jeffries, de la ville de Montréal, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Emmy Luise Bocking Scott, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Clifford Munroe Scott.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 15 octobre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Agnes Mary Ferland Robert, de Ville Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Rhéal-Guy Robert.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros cinq cent trente-trois à cinq cent soixante-dix-huit, inclusivement, soient examinés à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig,

Que les taxes parlementaires versées à l'égard d'un bill visant à constituer en corporation la Brada Pipe Lines Limited soient remboursées aux avocats des pétitionnaires.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé au lundi 21 décembre 1964.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, que le Bill S-43, intitulé: «Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénatrice Inman, que le Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Vien, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 4 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

INTERPELLATION

Pour le jeudi 5 novembre 1964.

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 4 novembre 1964.

N° 1.

3 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros cinq cent trente-trois à cinq cent soixante-dix-huit, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Gershaw*).

N° 2.

3 novembre—Deuxième lecture du Bill S-45, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Institut canadien des actuaires».—(*L'honorable sénateur McCutcheon, C.P.*).

N° 3.

3 novembre—Deuxième lecture du Bill S-46, intitulé: «Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et Hypothèque».—(*L'honorable sénateur Thorvaldson*).

N° 4.

3 novembre—Deuxième lecture du Bill S-47, intitulé: «Loi concernant The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company».—(*L'honorable sénateur Smith (Kamloops)*).

N° 5.

3 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), appuyé par l'honorable sénatrice Inman, tendant à la deuxième lecture du Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada». (*L'honorable sénateur Vien, C.P.*).

N° 6.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 4 novembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bill S–36*).....	9.30 a.m.
	Le jeudi 5 novembre 1964	
256–S	Transports et communications (*Bill S–41*).....	10.00 a.m.
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 78

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 4 novembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Fournier (*De Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Vaillancourt dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport concernant la Caisse de sécurité de la vieillesse et les prêts temporaires consentis à ladite Caisse durant l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 11(4) de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, chapitre 200, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 4 novembre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-36, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-36, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, ainsi qu'il suit:

1. *Page 2, ligne 34:* Après le mot «organisme», insérer les mots «devient ou».

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros cinq cent trente-trois à cinq cent soixante-dix-huit, inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les rapports soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à la Présentation des pétitions.

L'honorable sénateur Gershaw, pour l'honorable sénateur Roebuck, C.R., du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 510, «Résolution pour faire droit à Marilyn Joy Lowings Pitre».

Résolution 511, «Résolution pour faire droit à Marie-Réjane Forget Leblanc».

Résolution 512, «Résolution pour faire droit à Alyse Leona Lucey Langdale».

Résolution 513, «Résolution pour faire droit à Maya Eleanor Ingrid Joosten Verhagen».

Résolution 514, «Résolution pour faire droit à Hendrik Jan Willem de Bruin».

Résolution 515, «Résolution pour faire droit à Sandra Eastman Milroy».

Résolution 516, «Résolution pour faire droit à Roger Andrew Belanger».

Résolution 517, «Résolution pour faire droit à Irene Biborosch Pheeney».

Résolution 518, «Résolution pour faire droit à Angela Bertha Ilma Szepesi Rhéaume».

Résolution 519, «Résolution pour faire droit à Paulette Robert Rioux».

Résolution 520, «Résolution pour faire droit à Isabel Gladys Martin Wand».

Résolution 521, «Résolution pour faire droit à Murray Hutchison Walker».

Résolution 522, «Résolution pour faire droit à Gladys Saunders Sweeney».

Résolution 523, «Résolution pour faire droit à Gilles Comeau».

Résolution 524, «Résolution pour faire droit à Elisabeth Hildegard Martha Teschner Braendlin».

Résolution 525, «Résolution pour faire droit à Shirley Anne Ross Halsey».

Résolution 526, «Résolution pour faire droit à Émile Latour».

Résolution 527, «Résolution pour faire droit à Helen Giannakouris Sauvé».

Résolution 528, «Résolution pour faire droit à Louise Comeau Cyr».

Résolution 529, «Résolution pour faire droit à Regine Warman Taiblum Melzer».

Résolution 530, «Résolution pour faire droit à Catherine Malandrakis Halevelakis».

Résolution 531, «Résolution pour faire droit à Bernice Schneiderman Goldenblatt».

Résolution 532, «Résolution pour faire droit à Raymond-Jean Bénard».

Résolution 533, «Résolution pour faire droit à Georges Galarneau».

Résolution 534, «Résolution pour faire droit à Henry James Scott».

Résolution 535, «Résolution pour faire droit à Henri-Paul Dumais».

Résolution 536, «Résolution pour faire droit à Barbara Essing Pecker».

Résolution 537, «Résolution pour faire droit à Ronald Gordon Thacker».

Résolution 538, «Résolution pour faire droit à Lorna Jane Foreman Bertram».

Résolution 539, «Résolution pour faire droit à Bertha Lilian Deane Rolet».

Résolution 540, «Résolution pour faire droit à Gilles-Joseph-Jean Maillé».

Résolution 541, «Résolution pour faire droit à Marion Ethel Sheriff Pearson».

Résolution 542, «Résolution pour faire droit à Joan Marjorie Gallant Collins».

Résolution 543, «Résolution pour faire droit à Paul-Émile Dionne».

Résolution 544, «Résolution pour faire droit à Ernst Windisch».

Résolution 545, «Résolution pour faire droit à Anne Martindale Brown».

Résolution 546, «Résolution pour faire droit à Catherine Barbara Katadotis Xenos».

Résolution 547, «Résolution pour faire droit à Pauline Painchaud Gilker».

Résolution 548, «Résolution pour faire droit à Ruth Diana Williams Andrews».

Résolution 549, «Résolution pour faire droit à James Campbell».

Résolution 550, «Résolution pour faire droit à Elizabeth Joan Stewart Harrison».

Résolution 551, «Résolution pour faire droit à Margaret Meredith Cape MacDougall».

Résolution 552, «Résolution pour faire droit à Gwendolyn Elizabeth Whidden Brooks».

Résolution 553, «Résolution pour faire droit à Markie Marie Mervyn Jeffries».

Résolution 554, «Résolution pour faire droit à Emmy Luise Bocking Scott».

Résolution 555, «Résolution pour faire droit à Agnes Mary Ferland Robert».

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les résolutions portant les numéros 510 à 555, inclusivement, soient mises à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McCutcheon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Bill S-45, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Institut canadien des actuaires», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur McCutcheon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), que le Bill S-46, intitulé: «Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et d'Hypothèques», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur McGrand, que le Bill S-47, intitulé: «Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur McGrand, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), appuyé par l'honorable sénatrice Inman, tendant à la deuxième lecture du Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson, que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-135, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur Brooks, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 5 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 5 novembre 1964.

N° 1.

4 novembre—Troisième lecture du Bill S-36, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

N° 2.

4 novembre—Étude des résolutions portant les numéros 510 à 555, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Gershaw*).

N° 3.

4 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Leonard, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, tendant à la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965».—(*L'honorable sénateur Brooks, C.P.*).

N° 4.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 5 novembre 1964	
256–S	Transports et communications (*Bill S–41*).....	10.00 a.m.
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.
356–S	Divorces.....	2.00 p.m.
	Le mardi 10 novembre 1964	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.
256–S	Finances.....	3.00 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 79

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 5 novembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien, (*Provencher*),
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Power,
Quart,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
White,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Vaillancourt dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère de l'Agriculture, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 6 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture*, chapitre 66, S.R.C., 1962. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline Ltd.», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, que le bill S-36, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada», soit lu la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des résolutions portant les numéros 510 à 555, inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les résolutions suivantes soient adoptées maintenant:

Résolution 510, «Résolution pour faire droit à Marilyn Joy Lowings Pitre».

Résolution 511, «Résolution pour faire droit à Marie-Réjane Forget Leblanc».

Résolution 512, «Résolution pour faire droit à Alyse Leona Lucey Langdale».

Résolution 513, «Résolution pour faire droit à Maya Eleanor Ingrid Joosten Verhagen».

Résolution 514, «Résolution pour faire droit à Hendrik Jan Willem de Bruin».

Résolution 515, «Résolution pour faire droit à Sandra Eastman Milroy».

Résolution 516, «Résolution pour faire droit à Roger Andrew Belanger».

Résolution 517, «Résolution pour faire droit à Irene Biborosch Pheeney».

Résolution 518, «Résolution pour faire droit à Angela Bertha Ilma Szepesi Rhéaume».

Résolution 519, «Résolution pour faire droit à Paulette Robert Rioux».

Résolution 520, «Résolution pour faire droit à Isabel Gladys Martin Wand».

Résolution 521, «Résolution pour faire droit à Murray Hutchison Walker».

Résolution 522, «Résolution pour faire droit à Gladys Saunders Sweeney».

Résolution 523, «Résolution pour faire droit à Gilles Comeau».

Résolution 524, «Résolution pour faire droit à Elisabeth Hildegard Martha Teschner Braendlin».

Résolution 525, «Résolution pour faire droit à Shirley Anne Ross Halsey».

Résolution 526, «Résolution pour faire droit à Émile Latour».

Résolution 527, «Résolution pour faire droit à Helen Giannakouris Sauvé».

Résolution 528, «Résolution pour faire droit à Louise Comeau Cyr».

Résolution 529, «Résolution pour faire droit à Regine Warman Taiblum Melzer».

Résolution 530, «Résolution pour faire droit à Catherine Malandrakis Halevelakis».

Résolution 531, «Résolution pour faire droit à Bernice Schneiderman Goldenblatt».

Résolution 532, «Résolution pour faire droit à Raymond-Jean Bénard».

Résolution 533, «Résolution pour faire droit à Georges Galarneau».

Résolution 534, «Résolution pour faire droit à Henry James Scott».

Résolution 535, «Résolution pour faire droit à Henri-Paul Dumais».

Résolution 536, «Résolution pour faire droit à Barbara Essing Pecker».

Résolution 537, «Résolution pour faire droit à Ronald Gordon Thacker».

Résolution 538, «Résolution pour faire droit à Lorna Jane Foreman Bertram».

Résolution 539, «Résolution pour faire droit à Bertha Lilian Deane Rolet».

Résolution 540, «Résolution pour faire droit à Gilles-Joseph-Jean Maillé».

Résolution 541, «Résolution pour faire droit à Marion Ethel Sheriff Pearson».

Résolution 542, «Résolution pour faire droit à Joan Marjorie Gallant Collins».

Résolution 543, «Résolution pour faire droit à Paul-Émile Dionne».

Résolution 544, «Résolution pour faire droit à Ernst Windisch».

Résolution 545, «Résolution pour faire droit à Anne Martindale Brown».

Résolution 546, «Résolution pour faire droit à Catherine Barbara Katadotis Xenos».

Résolution 547, «Résolution pour faire droit à Pauline Painchaud Gilker».

Résolution 548, «Résolution pour faire droit à Ruth Diana Williams Andrews».

Résolution 549, «Résolution pour faire droit à James Campbell».

Résolution 550, «Résolution pour faire droit à Elizabeth Joan Stewart Harrison».

Résolution 551, «Résolution pour faire droit à Margaret Meredith Cape MacDougall».

Résolution 552, «Résolution pour faire droit à Gwendolyn Elizabeth Whidden Brooks».

Résolution 553, «Résolution pour faire droit à Markie Marie Mervyn Jeffries».

Résolution 554, «Résolution pour faire droit à Emmy Luise Bocking Scott».

Résolution 555, «Résolution pour faire droit à Agnes Mary Ferland Robert».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Leonard, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, tendant à la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 5 NOVEMBRE 1964.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Robert Taschereau, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 5 novembre, à 5 h. 45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'au mardi 24 novembre 1964, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au nom du timbre vers cinq heures quarante p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 4.30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue.

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

«Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Je prie humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.»

Le Greffier adjoint ayant donné lecture du bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 24 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 24 novembre 1964.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 10 novembre 1964	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.
256–S	Finances.....	3.00 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 80

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 18 novembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird, Aseltine, Baird, Basha, Beaubien (*Provencher*), Bélisle, Blois, Bourget, Bourque, Brooks, Buchanan, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Crerar, Croll, Davies, Denis, Dessureault, Dupuis, Fergusson, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gélinas, Gershaw, Gladstone, Haig, Hayden, Hnatyshyn, Horner, Hugessen, Inman, Irvine, Isnor, Jodoin, Kinley, Lambert, Lang, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Brantford*), MacDonald (*Queens*), McCutcheon, McLean, Méthot, O'Leary (*Antigonish-Guysborough*), O'Leary (*Carleton*), Paterson, Pearson, Phillips, Pouliot, Power, Quart, Savoie, Smith (*Kamloops*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Veniot, Welch, Willis, Woodrow.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a reçu du Secrétaire d'État du Canada un certificat attestant que—

John Black Aird, Écuyer, a été appelé au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable sénateur Aird est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Connolly, C.P., et par l'honorable sénateur Hayden, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le bref est alors lu par le Greffier-adjoint, comme il suit:

GEORGES P. VANIER
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de Ses autres Royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé

JOHN BLACK AIRD, Écuyer,

un de nos Conseillers juridiques,
de la ville de Toronto, province d'Ontario,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'État et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

En FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, le général GEORGES-P. VANIER, membre de Notre très honorable Conseil privé, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, à qui Nous avons décerné Notre Croix militaire et Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce neuvième jour de novembre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatre et de Notre Règne le treizième.

PAR ORDRE,

MAURICE LAMONTAGNE,
Secrétaire d'État du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Aird s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Aird a fait et signé la Déclaration d'aptitude à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique,* 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un message a été reçu de Sa Majesté la reine.

Le message est alors lu par l'honorable Président, comme il suit:

J'ai été très touchée par l'Adresse conjointe que m'ont envoyée le Sénat et la Chambre des communes du Canada.

Le fait d'être au Canada pour les célébrations du centenaire des premières réunions des Pères de la Confédération à Charlottetown et Québec nous a été une source de profonde satisfaction à mon mari et à moi.

Nous vous savons gré des sentiments loyaux et sincères que vous nous avez exprimés et nous vous offrons nos vœux sincères.

«Élisabeth R»

Le 30 octobre 1964

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement:

Bill S-10, intitulé: «Loi prévoyant l'établissement de Commissions de port».

Bill S-40, intitulé: «Loi abrogeant certaines lois de la province de Terre-Neuve relatives aux ports et au pilotage».

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le lundi 16 novembre 1964.

Il est résolu,—Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour étudier le Bill C-136 instituant un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes soient désignés par la Chambre à une date ultérieure pour faire partie du comité mixte et que le paragraphe (1) de l'article 67 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Que ledit comité ait le pouvoir de convoquer des personnes, d'exiger la production de documents et de dossiers, et d'interroger des témoins; qu'il soit autorisé à présenter à l'occasion des rapports et à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner la publication et que l'article 66 du Règlement soit suspendu à cet égard.

Il est ordonné,—Qu'un message soit adressé au Sénat demandant qu'il s'unisse à cette Chambre aux fins susdites et choisisse, s'il l'estime opportun, certains de ses membres qui seront du comité mixte dont la formation est proposée.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte des deux Chambres du Parlement qui sera chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard»;

Que douze membres du Sénat soient désignés par le Sénat à une date ultérieure pour faire partie du comité mixte;

Que ledit comité soit autorisé à convoquer et interroger des témoins, à exiger la production de documents et de dossiers et à présenter à l'occasion des rapports, ainsi qu'à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner la publication, et à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-72, intitulé: «Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitations des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Blais, décédé le 10 novembre 1964.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Index codifié et Tableau des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada,* pour la période allant du 1er janvier 1955 au 30 septembre 1964. (Textes français et anglais).

Relevé concernant la classification des prêts et des dépôts non réclamés des banques à charte du Canada, en monnaie canadienne, au 30 septembre 1964, en conformité de l'article 119(1) de la *Loi sur les banques,* chapitre 48, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Rapport sur l'examen actuariel quinquennal de la situation du Compte de pension de retraite au Fonds du revenu consolidé, au 31 décembre 1962, en conformité de la Partie I de la *Loi sur la pension du service public,* article 33, chapitre 47, Statuts du Canada, 1952-1953. (Textes français et anglais).

Rapport sur l'examen actuariel quinquennal du Compte de prestations de décès des forces régulières au Fonds du revenu consolidé, au 31 décembre 1960, en conformité de la Partie II de la *Loi sur la pension du service public,* article 48, chapitre 64, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Rapport sur l'examen actuariel quinquennal du Compte de prestations de décès du service public établi au Fonds du revenu consolidé, au 31 décembre 1962, en conformité de la Partie II de la *Loi sur la pension du service public,* article 48, chapitre 64, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Rapport actuariel relatif au Régime de pensions du Canada, en date du 6 novembre 1964. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 novembre 1964, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Communiqué publié à la suite d'une réunion d'experts militaires chargés d'étudier les aspects techniques des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, tenue à Ottawa du 2 au 6 novembre 1964. (Textes français et anglais).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 19 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 19 novembre 1964.

N° 1.

18 novembre—Deuxième lecture du Bill C-72, intitulé: «Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la présentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 2.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 19 novembre 1964	
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.
	Le mardi 24 novembre 1964	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur (*A huis clos*).....	10.00 a.m.
	Le mercredi 25 novembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bills S–20, S–44, S–45 et S–46*)	9.30 a.m.
	Le jeudi 26 novembre 1964	
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.
256–S	Transports et communications (*Bills S–43 et S–47*)	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 81

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 19 novembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Baird, Basha, Beaubien (*Provencher*), Bélisle, Blois, Bouffard, Bourget, Bourque, Brooks, Buchanan, Burchill, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Crerar, Croll, Davies, Denis, Dessureault, Depuis, Fergusson, Flynn, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gershaw, Gladstone, Haig, Hnatyshyn, Horner, Hugessen, Inman, Irvine, Isnor, Jodoin, Kinley, Lambert, Lang, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Brantford*), Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), McCutcheon, McLean, Méthot, O'Leary (*Antigonish-Guysborough*), O'Leary (*Carleton*), Paterson, Pearson, Phillips, Pouliot, Power, Quart, Savoie, Smith (*Kamloops*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Veniot, Welch, Willis, Woodrow.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MERCREDI 18 novembre 1964.

Il est ordonné,—Que les membres de la Chambre des communes désignés pour faire partie du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, institué le 16 novembre 1964, soient: MM Aiken, Basford, Cameron (High Park), Cantelon, Cashin, Chatterton, Côté (Longueuil), Francis, Gray, Gundlock, Klein, Knowles, Laverdière, Lloyd, Macaluso, McCutcheon, Monteith, Moreau, Munro, Olson, Paul, Perron, Rhéaume et Scott.

Il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport d'activité sous le régime de la *Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies* pour la campagne agricole de 1963-1964, en conformité de l'article 12 de ladite loi, chapitre 213, S.R.S., 1952. (Textes français et anglais).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable sénateur Gershaw, président suppléant du Comité permanent des divorces:

De Lois Margaret Jamieson Poirier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger Kenneth Poirier.

De Jeannette Slabosky Druick, de Côte Saint-Luc, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Druick.

De Nora Belle Doherty Cagliesi, de Chomedey, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Henry Cagliesi.

De John Franklin Spencer, de Noranda, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Constance Emily Steffan Spencer.

De Rosalia Berenyi Vitek, autrement connue sous le nom de Rosalia Berenyi Weisz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec George Vitek, autrement connu sous le nom de George Weisz.

De Claire Roy Bournival, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Germain Bournival.

D'Otti Elizabeth Arons Jarislowsky, de New-York, État de New-York, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Stephen Arnold Jarislowsky, de Montréal, Québec.

De Flora Beatrice McDonald Stewart, de Thompson, Manitoba, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Arthur Earl Stewart, de Grenville, Québec.

De Diane Bulloch Dufresne, de Saint-Sauveur-des-Monts, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre Noiseux Dufresne.

De Walter Simek, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alice Habl Simek.

De Rudolph Waldemar Hofmann, de Phillipsburg, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Waltraud Farber Hofmann.

D'Arnold Hoffman, de Repentigny, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marguerite Hervieux Hoffman.

De Margaret Elinor Anderson Hafner, de Montréal, Québec demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Carl Hafner.

De Fernand Côté, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Fernande Pérusse Côté.

De David Gilbert, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sandra Maxine Shoore Gilbert.

De Joan Campbell Wood, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Donald Henry George Wood.

De John Lawrence Tarrant, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Violet Mae Barnes Tarrant.

De Michael Hooper Joynt, de Sainte-Rose, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hessie Philpott Joynt.

De Vincenza Rossetti Cyr, de Ville d'Anjou, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Donat Cyr.

De René Lorion, de Ville Le Moyne, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Yolande Chartré Lorion.

De Phyllis Marie Walsh Lessard, d'Osgoode, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Aurélien-Joseph Lessard, de Montréal, Québec.

De Gilles Lamoureux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lilianne Laperrière Lamoureux.

De George Edgar Campbell, de Montréal, Québec, et résidant temporairement à Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Doreen Beatrice Dunfee Campbell.

De Raymond-Alain Giraud, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Élisabeth Louise Short Giraud.

L'honorable sénateur Gershaw, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cinq cent soixante-dix-neuf à six cent huit, inclusivement:

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent soixante-dix-neuxième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition de Magdalena Maria Heimann Landl Heinzl, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Josef Heinzl.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $25.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingtième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition de James Norbert Eugene Beattie, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Anne Constance Adams Beattie.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de $25.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-unième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition d'Alexandra Hunievicz Dublanski, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Dublanski.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $50.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition de Murielle Ennis Gagné, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Léo Gagné.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $25.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-troisième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition de Sheila Frances Barclay Alexander, de la ville d'Asbestos, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gordon Lee George Alexander.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $75.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition de Pamela Ellen Wischhusen McLeod, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Percy Peerce McLeod.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $100.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lois Margaret Jamieson Poirier, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger Kenneth Poirier.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jeannette Slabosky Druick, de Côte Saint-Luc, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Druick.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Nora Belle Doherty Cagliesi, de la ville de Chomedey, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Henry Cagliesi.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de John Franklin Spencer, de la ville de Noranda, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Constance Emily Steffan Spencer.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rosalia Berenyi Vitek, autrement connue sous le nom de Rosalia Berenyi Weisz, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec George Vitek, autrement connu sous le nom de George Weisz.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Claire Roy Bournival, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Germain Bournival.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

4. Le comité recommande que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $50.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-onzième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Otti Elizabeth Arons Jarislowski, de la ville de New-York, État de New-York, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Stephen Arnold Jarislowsky, de la ville de Montréal, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Flora Beatrice McDonald Stewart, de Thompson, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Arthur Earl Stewart, de Grenville, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

4. Le comité recommande que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $50.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Diane Bulloch Dufresne, de Saint-Sauveur-des-Monts, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre Noiseux Dufresne.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Walter Simek, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alice Habl Simek.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rudolph Waldemar Hofmann, de Phillipsburg, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Waltraud Farber Hofmann.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Arnold Hoffman, de la ville de Repentigny, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marguerite Hervieux Hoffman.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Margaret Elinor Anderson Hafner, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Carl Hafner.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Fernand Côté, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Fernande Pérusse Côté.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de David Gilbert, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sandra Maxine Shoore Gilbert.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six centième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joan Campbell Wood, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Donald Henry George Wood.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de John Lawrence Tarrant, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Violet Mae Barnes Tarrant.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Michael Hooper Joynt, de la ville de Sainte-Rose, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hessie Philpott Joynt.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du commissaire au sujet de la pétition de Vincenza Rossetti Cyr, de Ville d'Anjou, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Donat Cyr.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de René Lorion, de Ville Le Moyne, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Yolande Charté Lorion.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Phyllis Marie Walsh Lessard, d'Osgoode, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Aurélien-Joseph Lessard, de la ville de Montréal, province de Québec.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gilles Lamoureux, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lilianne Laperrière Lamoureux.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de George Edgar Campbell, de la ville de Montréal, province de Québec, et résidant temporairement en la ville de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Doreen Beatrice Dunfee Campbell.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Raymond-Alain Giraud, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Elizabeth Louise Short Giraud.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros cinq cent soixante-dix-neuf à six cent huit, inclusivement, soient examinés à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Leonard, pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec certains amendements.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint.

(*La version française des amendements susdits figurera sous forme d'appendice dans un numéro ultérieur des* Procès-verbaux.)

L'honorable sénateur Leonard propose, pour l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le rapport soit examiné mardi prochain, le 24 novembre 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Power, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le Bill C-72, intitulé: «Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Power, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le vendredi 20 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Pourquoi le Canadien National arrête-t-il les trains de passagers, à l'heure fixée dans les horaires pour les arrêts, à un quart de mille à l'ouest de la gare de Rivière-du-Loup?

2. Pourquoi le Canadien National ne fait-il pas autant de publicité pour le train «Scotian» qui circule entre Halifax et Montréal, que pour le «Champlain» qui circule entre Québec et Montréal?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Pendant les dix dernières années, combien de sentences pour la peine capitale ont-elles été commuées dans le cas d'individus trouvés coupables *a*) de meurtre, et *b*) de viol et de meurtre, et à quelle date chacune de ces commutations a-t-elle été décidée?

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 20 novembre 1964.

N° 1.

18 novembre—Troisième lecture du Bill C-72, intitulé: «Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la présentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport».—(*L'honorable sénateur Power, C.P.*).

N° 2.

19 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros cinq cent soixante-dix-neuf à six cent huit, inclusivement. —(*L'honorable sénateur Gershaw*).

N° 3.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le mardi 24 novembre 1964.

19 novembre—Examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le vendredi 20 novembre 1964	
256–S	Transports et communications (*Bills S–43 et S–47*).....	10.30 a.m.
	Le mardi 24 novembre 1964	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur (*A huis clos*).....	10.00 a.m.
	Le mercredi 25 novembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bills S–20, S–44, S–45 et S–46*)	9.30 a.m.
	Le jeudi 26 novembre 1964	
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 82

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 20 novembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Baird, Basha, Beaubien (*Bedford*), Beaubien (*Provencher*), Blois, Bouffard, Bourget, Brooks, Buchanan, Burchill, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Crerar, Denis, Dessureault, Fergusson, Flynn, Gélinas, Gershaw, Hnatyshyn, Horner, Hugessen, Inman, Irvine, Isnor, Kinley, Lambert, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), McCutcheon, O'Leary (*Antigonish-Guysborough*), O'Leary (*Carleton*), Pearson, Phillips, Power, Quart, Savoie, Smith (*Kamloops*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Veniot, Welch, Woodrow.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Hugessen dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'établissement revisé de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année se terminant le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1726, en date du 5 novembre 1964, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable sénateur Gershaw, président suppléant du Comité permanent des divorces:

D'Halina Alexandra Bryczkowska Matthews, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexis George Matthews.

De Clair Jacqueline Simon Pesner, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Morton Pesner.

De Jean McKinley Law Lear, d'Otterburn Park, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frederick Thomas Lear.

De William Robert Galley, de Ville La Salle, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Shelby Elizabeth Parsons Galley.

De Marie-Gilberte-Marcelle Lapointe Perron, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Roger-Tancrède-Lionel Perron.

De Jessie Elizabeth Young Moule, de Ville Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edwin Arthur Moule.

De Mona Sivell Laporte, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Paul-André Laporte.

D'Antica Korlaet Turkovic, autrement connue sous le nom d'Antonietta Korlaet Turkovich, d'Islington, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nikola Turkovic, autrement connu sous le nom de Nikola Turkovich, de Montréal, Québec.

De J.-Arthur Larocque, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jacqueline Roy Larocque.

De Faith Audrey Gloria Durham Martel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henri-Jacques-Mario Martel.

D'Anne Maria Garrity Dinardo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Dinardo.

D'Ingeborg Dietrich Rangas, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexis Rangas.

De Mary Marjorie Dextras Kinsella, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas Edward Kinsella.

De Veronika Zsuanna Erdosi Korpas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ferenc Andras Korpas.

De Yolande Saint-Pierre Jodoin, de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gaston Jodoin.

De Joyce Ann Ikeman Edelstein, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hyman Edelstein.

De Germaine Savoie Bisaillon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre-Paul Bisaillon.

De John Stewart Geddie, de Greenfield Park, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Heather Alice Kelly Geddie.

D'Evelyn Page Mailloux, de Knowlton, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Eugene Henry Mailloux.

D'Alice-Thérèse Guérin Richer Laflèche, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec François Richer Laflèche.

D'Emeline Alice Roberts Roberts, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Arthur Gosse Roberts.

De Jeannine McRae Black, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean-Paul Black.

De Lawrence Law, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frances Ann Derocher Law.

De Paraskevi Bakolia Pagakis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Vasilios Pagakis.

De Zelda Green Harris, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Israel Reubin Harris.

De Shirley Louise Sigman Vineberg, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henry Charles Vineberg.

D'Edyth Jo-Anne Clark Bentley, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Bentley.

De Reisa Weiner Levinson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Levinson.

D'Eduards Berzins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Emma Irmgard Buelck Berzins.

De Jocelyne Boyer Mongauzy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre Mongauzy.

D'Helen Lester Brettschneider, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Moses (Morris) Brettschneider.

D'Henri Bouchard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dolorès Lebeau Bouchard.

De Ronald Kenneth MacLean, de Boucherville, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sheila Mary Cane Milne MacLean.

D'Howard Charles Rosen, de Côte Saint-Luc, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Irma Natalie Zumar Rosen.

D'Edith Ann Weiser Berman, de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Cyril Berman.

De Rae Yane Hershenkopf, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harry Hershenkopf.

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill S-43, intitulé: «Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Stambaugh propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill S-47, intitulé: «Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Baird, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Gershaw, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros six cent neuf à six cent quarante-quatre, inclusivement:

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Halina Alexandra Bryczkowska Matthews, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexis George Matthews.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Clair Jacqueline Simon Pesner, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Morton Pesner.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean McKinley Law Lear, d'Otterburn Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frederick Thomas Lear.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de William Robert Galley, de Ville La Salle, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Shelby Elizabeth Parsons Galley.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Gilberte-Marcelle Lapointe Perron, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Roger-Tancrède-Lionel Perron.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jessie Elizabeth Young Moule, de Ville Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edwin Arthur Moule.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Mona Sivell Laporte, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Paul-André Laporte.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Antica Korlaet Turkovic, autrement connue sous le nom d'Antonietta Korlaet Turkovich, d'Islington, province d'Ontario, demandant

l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nikola Turkovic, autrement connu sous le nom de Nikola Turkovich, de la ville de Montréal province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de J.-Arthur Larocque, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jacqueline Roy Larocque.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Faith Audrey Gloria Burnham Martel, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henri-Jacques-Mario Martel.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Anna Maria Garrity Dinardo, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Dinardo.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente six cent vingtième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Ingeborg Dietrich Rangas, de la ville d'Ontremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexis Rangas.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Mary Marjorie Dextras Kinsella, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas Edward Kinsella.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Veronika Zsuzanna Erdosi Korpas, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ferenc Andras Korpas.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Yolande Saint-Pierre Jodoin, de la ville de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gaston Jodoin.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joyce Ann Ikeman Edelstein, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hyman Edelstein.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Germaine Savoie Bisaillon, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre-Paul Bisaillon.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de John Stewart Geddie, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Heather Alice Kelly Geddie.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Evelyn Page Mailloux, de Knowlton, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Eugene Henry Mailloux.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alice-Thérèse Guérin Richer Laflèche, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec François Richer Laflèche.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent vingt-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Emeline Alice Roberts Roberts, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Arthur Gosse Roberts.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trentième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jeannine McRae Black, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean-Paul Black.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lawrence Law, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frances Ann Derocher Law.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Paraskevi Bakolia Pagakis, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Vasilios Pagakis.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Zelda Green Harris, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Israel Reubin Harris.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Shirley Louise Sigman Vineberg, de la ville de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henry Charles Vineberg.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Edyth Jo-Anne Clark Bentley, de la ville de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Bentley.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Reisa Weiner Levinson, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Levinson.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Eduards Berzins, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Emma Irmgard Buelck Berzins.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent trente-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jocelyne Boyer Mongauzy, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre Mongauzy.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le comité permanent des divorces présente son six cent trente-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Helen Lester Brettschneider, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Moses (Morris) Brettschneider.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Henri Bouchard, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dolorès Lebeau Bouchard.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ronald Kenneth MacLean, de Boucherville, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sheila Mary Cane Milne MacLean.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Howard Charles Rosen, de la ville de Côte Saint-Luc, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Irma Natalie Zumar Rosen.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Edith Ann Weiser Berman, de la ville de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Cyril Berman.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

Le JEUDI 5 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rae Yane Hershenkopf, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harry Hershenkopf.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
F. W. GERSHAW.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent neuf à six cent quarante-quatre, inclusivement, soient examinés à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P.,
Que les sénateurs dont les noms suivent soient désignés pour agir comme représentants du Sénat au comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», savoir: les honorables sénateurs Blois, Boucher, Croll, Denis, Fergusson, Flynn, Lang, Lefrançois, McCutcheon, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh et Thorvaldson; et
Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Power, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le Bill C-72, intitulé: «Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport», soit lu la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 20 novembre 1964.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Robert Taschereau, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 20 novembre, à 5 h. 45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros cinq cent soixante-dix-neuf à six cent huit, inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à la Présentation des pétitions.

L'honorable sénateur Gershaw, président suppléant du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 556, «Résolution pour faire droit à Lois Margaret Jamieson Poirier».

Résolution 557, «Résolution pour faire droit à Jeannette Slabosky Druick».

Résolution 558, «Résolution pour faire droit à Nora Belle Doherty Cagliesi».

Résolution 559, «Résolution pour faire droit à John Franklin Spencer».

Résolution 560, «Résolution pour faire droit à Rosalia Berenyi Vitek, autrement connue sous le nom de Rosalia Berenyi Weisz».

Résolution 561, «Résolution pour faire droit à Claire Roy Bournival».

Résolution 562, «Résolution pour faire droit à Otti Elizabeth Arons Jarislowsky».

Résolution 563, «Résolution pour faire droit à Flora Beatrice McDonald Stewart».

Résolution 564, «Résolution pour faire droit à Diane Bulloch Dufresne».

Résolution 565, «Résolution pour faire droit à Walter Simek».

Résolution 566, «Résolution pour faire droit à Rudolph Waldemar Hofmann».
Résolution 567, «Résolution pour faire droit à Arnold Hoffman».
Résolution 568, «Résolution pour faire droit à Margaret Elinor Anderson Hafner».
Résolution 569, «Résolution pour faire droit à Fernand Côté».
Résolution 570, «Résolution pour faire droit à David Gilbert».
Résolution 571, «Résolution pour faire droit à Joan Campbell Wood».
Résolution 572, «Résolution pour faire droit à John Lawrence Tarrant».
Résolution 573, «Résolution pour faire droit à Michael Hooper Joynt».
Résolution 574, «Résolution pour faire droit à Vincenza Rossetti Cyr».
Résolution 575, «Résolution pour faire droit à René Lorion».
Résolution 576, «Résolution pour faire droit à Phyllis Marie Walsh Lessard».
Résolution 577, «Résolution pour faire droit à Gilles Lamoureux».
Résolution 578, «Résolution pour faire droit à George Edgar Campbell».
Résolution 579, «Résolution pour faire droit à Raymond-Alain Giraud».

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les résolutions portant les numéros 556 à 579, inclusivement, soient mises à l'étude mardi prochain, le 24 novembre 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à l'Ordre du jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,
Que, lorsque le Sénat s'ajournera ajourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 24 novembre 1964, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 3.35 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi prévoyant l'établissement de Commissions de port.

Loi abrogeant certaines lois de la province de Terre-Neuve relatives aux ports et au pilotage.

Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

Amendements apportés par le Comité permanent des banques et du commerce au Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies».

1. *Page 1:* L'article 3 est modifié en y ajoutant après le paragraphe (2) ce qui suit:

«(3) L'article 3 de ladite loi est de plus modifié en insérant immédiatement après l'alinéa *i*) ce qui suit:

«*ia*) «fonctionnaire» signifie président, président du conseil d'administration, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint, ou toute autre personne désignée comme fonctionnaire par un règlement ou une résolution des administrateurs.»

(4) L'article 3 de ladite loi est de plus modifié en retranchant de l'alinéa *n*) ce qui suit:

«un signataire du mémorandum de la convention»

2. *Page 3:* Supprimer le paragraphe (2) de l'article 5 et y substituer ce qui suit:

«(2) Le paragraphe (3) de l'article 5 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Rien dans la présente Partie ne doit s'interpréter comme autorisant la compagnie à émettre quelques billets à ordre destinés à circuler comme monnaie ou comme billets de banque, ou à se livrer à des opérations de banque ou d'assurance.»

«(3) Le paragraphe (4) de l'article 5 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(4) Quand une compagnie

a) exploite une entreprise qui n'entre pas dans le cadre des objets énoncés dans ses lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires,

b) exerce ou déclare exercer des pouvoirs qui ne sont pas véritablement auxiliaires ou raisonnablement accessoires aux objets énoncés dans ses lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires,

c) exerce ou déclare exercer des pouvoirs expressément interdits par ses lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires,

la compagnie est passible de liquidation et de dissolution sous le régime de la *Loi sur les liquidations,* lorsque le procureur général du Canada demande à une cour compétente de rendre une ordonnance portant que la compagnie soit mise en liquidation en vertu de ladite loi, laquelle demande peut être faite sur réception par le procureur général du Canada d'un certificat du secrétaire d'État exprimant son opinion que l'une quelconque des circonstances mentionnées aux alinéas *a*) à *c*) s'applique à ladite compagnie.

(5) Lorsqu'une demande est adressée à la Cour selon le paragraphe (4), la Cour doit déterminer si les frais de la liquidation doivent être supportés par la compagnie ou personnellement par l'un ou l'autre ou la totalité des administrateurs de la compagnie sciemment et délibérément responsables de la non-observation des exigences énumérées au paragraphe (4) ci-dessus.»

3. *Page 6, ligne 28:* Immédiatement après le mot «peut», insérer les mots «avec le consentement desdits requérants ou leur représentant ou mandataire autorisé,».

4. *Page 6, ligne 32:* Immédiatement après le mot «patentes», insérer les mots «ou lettres patentes supplémentaires».

5. *Page 6, ligne 35:* Immédiatement après le mot «patentes», insérer les mots «ou lettres patentes supplémentaires».

6. *Page 6, ligne 38:* Immédiatement après le mot «patentes», insérer les mots «ou lettres patentes supplémentaires».

7. *Page 6, ligne 40:* Immédiatement après le mot «patentes», insérer les mots «ou lettres patentes supplémentaires».

8. *Pages 7, 8 et 9:* Supprimer l'article 10 et y substituer ce qui suit:

«10. (1) Le paragraphe (1) de l'article 12 de ladite loi est abrogé et remplacé pjar ce qui suit:

«12. (1) Les lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires d'une compagnie peuvent prévoir des actions de plus d'une catégorie et des droits, restrictions, conditions et limitations privilégiés, différés, ou autrement spéciaux, que comporte une catégorie d'actions; toutefois, ces lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires ne doivent pas prévoir d'actions sujettes au rachat ou à l'achat pour annulation, prélevé sur le capital, sauf s'il s'agit d'actions privilégiées ayant une valeur au pair et si le prix auquel peut se faire ce rachat ou cet achat pour annulation n'est pas plus élevé que la valeur au pair des actions plus une prime d'au plus vingt pour cent de cette valeur au pair; en outre, aucun semblable rachat ni achat pour annulation ne doit avoir lieu lorsque la compagnie est insolvable ou lorsque ce rachat ou cet achat pour annulation la rendrait insolvable. Si des droits privilégiés sont attachés à une catégorie d'actions concernant le dividende, les lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires peuvent autoriser l'émission, au besoin, d'une ou de plusieurs séries d'actions de cette catégorie, et elles peuvent autoriser les administrateurs à déterminer, de temps à autre, avant l'émission, la désignation, les droits spéciaux, restrictions, conditions et limitations afférents aux actions de chaque série de cette catégorie.»

(2) Le paragraphe (6) de l'article 12 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(6) Le capital autorisé d'une compagnie, à l'exception des actions ayant priorité quant au capital ou étant sujettes à rachat ou à achat pour annulation, peut consister en totalité ou en partie d'actions sans valeur nominale ou valeur au pair.»

9. *Page 9:* Retrancher l'article 11 et lui substituer ce qui suit:

«11. Ladite loi est de plus modifiée par l'adjonction, immédiatement après l'article 12, de ce qui suit:

«12A. (1) Dans la présente loi, l'expression «action de fonds mutuel» désigne un intérêt en participation dans un fonds géré par une compagnie, ledit intérêt étant assujetti à des conditions comprenant notamment l'acceptation d'une cession de celui-ci par la compagnie à la demande du détenteur de l'action à un prix déterminé et payable en conformité de ces conditions; et, relativement à des actions de fonds mutuel, les expressions «rachat ou achat pour annulation» figurant dans toutes lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires doivent être réputées signifier une acceptation de cession.

(2) Si les seules affaires de la compagnie consistent dans la gérance d'un tel fonds, les lettres patentes ou les lettres patentes supplémentaires peuvent prévoir l'émission d'actions de fonds mutuel, ainsi que les conditions qui régissent l'acceptation de cession par la compagnie, à la demande de leur détenteur, de ces actions de fonds mutuel ou de fractions ou parties de telles actions, qui sont intégralement acquittées, à des prix déterminés et payables en conformité des conditions prévues dans ces lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires.

(3) Les actions, fractions ou parties d'actions de fonds mutuel cédées à la compagnie conformément aux conditions qui y sont attachées doivent être réputées n'être plus en circulation et ne doivent pas être émises de nouveau par la compagnie.»

10. *Page 10, ligne 39:* Immédiatement après le mot «article», insérer «ou à la date où elle l'est devenue».

11. *Page 11, ligne 29:* Insérer immédiatement après le mot «capital» le mot «autorisé».

12. *Pages 12 à 14:* Renuméroter les articles 15 à 19 en leur attribuant les numéros 16 à 20 et insérer ce qui suit à titre d'article 15:

«15. Le paragraphe (3) de l'article 21 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Un règlement à cette fin n'est pas valide ou rien ne doit être fait sous son autorité tant qu'il n'est pas sanctionné par au moins les deux tiers des voix émises à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires régulièrement convoquée pour en délibérer.

(4) Une copie du règlement authentiquée sous le sceau de la compagnie doit être immédiatement déposée au secrétariat d'État et publiée dans la *Gazette du Canada*.»

13. *Page 12, ligne 45:* Immédiatement après «nom», insérer «ou doit avoir deux sceaux, d'égale authenticité, l'un portant l'appellation française et l'autre l'appellation anglaise de son nom.»

14. *Page 13:* Retrancher les lignes 13 à 17 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«*a*) que la compagnie n'a aucun actif et que, si elle en possédait immédiatement avant la demande d'autorisation de céder sa charte, cet actif a été partagé proportionnellement entre ses actionnaires ou ses membres, et,».

15. *Page 14:* Retrancher les lignes 13 à 19 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«(4) Lorsqu'une compagnie a plus d'une catégorie d'actions, les priorités, les droits, les conditions, les restrictions, les limitations ou les interdictions attachés à chaque catégorie d'actions, doivent être énoncés ou mentionnés, en caractères lisibles, sur tout certificat d'action représentant cette catégorie d'action ou sur un écrit attaché en permanence audit certificat, ou encore il doit être inscrit sur chaque certificat d'action, en caractères lisibles, une déclaration des priorités, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions attachés à cette catégorie d'actions, et dont le texte intégral peut être obtenu, sans frais, sur demande adressée au secrétaire de la compagnie. Lorsqu'une telle mention est inscrite sur le certificat d'action, le secrétaire de la compagnie doit délivrer, sans frais, sur demande à lui adressée par l'actionnaire, le texte

intégral de toutes les priorités, de tous les droits et de toutes les conditions, restrictions, limitations ou interdictions attachés à une telle catégorie d'actions.»

16. *Page 15, ligne 23:* Ajouter immédiatement après l'expression «en cause;» le mot «ou».

17. *Page 16, ligne 9:* Retrancher le mot «vérificateur» et le remplacer par ces mots «fonctionnaire autorisé de la compagnie».

18. *Pages 15 à 19:* Renuméroter les articles 20 à 30 en leur attribuant les numéros 22 à 32 et insérer ce qui suit à titre d'article 21:

«21. L'article 49 de ladite loi est modifié par l'adjonction de ce qui suit à titre de paragraphe (3):

«(3) Nonobstant toute disposition du présent article, lorsque, en conformité du paragraphe (1) de l'article 12, des actions privilégiées sont émises pourvoyant au rachat ou à l'achat pour annulation du capital et que de telles actions sont ainsi rachetées ou achetées pour annulation, elles doivent être annulées dès le dépôt de l'avis au secrétariat d'État prévu par l'article 62 et le capital autorisé et émis de la compagnie doit être diminué d'autant.»

19. *Page 17:* Retrancher les lignes 19 à 23 inclusivement.

20. *Page 17, ligne 24:* Retrancher «(4)» et le remplacer par «(3)».

21. *Page 17, ligne 28:* Retrancher «(5)» et le remplacer par «(4)».

22. *Page 17:* Retrancher les lignes 34 à 42 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«28 (1) L'article 62 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«62. Lorsqu'une catégorie d'actions est créée ou devient assujettie au rachat ou à l'achat pour annulation ou à la conversion en une autre catégorie, et que ce rachat ou cet achat pour annulation ou cette conversion est effectué en quelque mois que ce soit, un avis en l'espèce, énonçant le nombre d'actions de la catégorie rachetée ou achetée pour annulation ou convertie, ainsi que le nombre d'actions et la catégorie dans laquelle la conversion est faite au cours de ce mois, et indiquant de plus si ce rachat ou cet achat pour annulation a été prélevé sur le capital et dans quelle mesure il a été ainsi prélevé, doit être produit au secrétaire d'État avant l'expiration du mois suivant.»

(2) Ladite loi est de plus modifiée par l'insertion, immédiatement après l'article 62, de l'article suivant:

«62A. Lorsqu'une compagnie a émis une catégorie d'actions de fonds mutuel, la compagnie doit chaque mois produire au Secrétariat d'État une déclaration donnant le nombre de chaque catégorie de semblables actions de fonds mutuels qui ont été acceptées aux fins de cession au cours du mois précédent.»

23. *Page 18, ligne 16:* Immédiatement après le mot «public», insérer ce qui suit:

«ou qu'une offre semblable puisse être faite au public dans toute semblable juridiction sans la production d'un prospectus ou d'un document semblable,».

24. *Page 18, ligne 30:* Immédiatement après le mot «publique,» insérer ce qui suit:

«ou par un fonctionnaire de la compagnie, et une déclaration de la date et de l'endroit de production,»

25. *Page 19:* Renuméroter l'article 31 du bill en y attribuant le numéro 34 et insérer ce qui suit à titre d'article 33:

«33. Le paragraphe (3) de l'article 83 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Pour le montant de tout dividende que les administrateurs peuvent légitimement déclarer payable en espèces, ils peuvent émettre des actions entièrement libérées de la compagnie, ou ils peuvent porter le montant de ce dividende au crédit des actions de la compagnie déjà émises mais non entièrement libérées, et la responsabilité des porteurs de ces actions doit être réduite du montant de ce dividende.»

26. *Page 19:* Rénuméroter les articles 32 à 37 en leur attribuant respectivement les numéros 37 à 42 et en insérant ce qui suit à titre d'articles 35 et 36:

«35. L'article 86 de ladite loi est modifié par l'adjonction de ce qui suit à titre de paragraphe (5):

«(5) Nonobstant les dispositions des paragraphes (1) à (4) inclusivement du présent article, une personne peut devenir un administrateur d'une compagnie si elle devient un actionnaire dans les dix jours qui suivent son élection ou sa nomination à titre d'administrateur, mais, si elle ne devient pas actionnaire dans les dix jours, elle cesse dès lors d'occuper un poste d'administrateur et doit être élue ou nommée de nouveau sauf si elle devient actionnaire de la compagnie.»

«36. Le paragraphe (3) de l'article 87 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Un exemplaire du règlement, certifié sous le sceau de la compagnie, doit être déposé immédiatement entre les mains du secrétaire d'État et être accessible pour examen, sans frais, durant les heures normales de bureau.»

27. *Page 19, lignes 39 et 40:* Retrancher les mots «dans les trente jours d'un semblable achat ou d'une semblable vente,» et y substituer ce qui suit: «avant la fin du mois qui suit celui au cours duquel l'achat ou la vente a eu lieu,».

28. *Page 20, ligne 3:* Immédiatement après le mot «heures.» ajouter ce qui suit:

«Le secrétaire de la compagnie doit également, dans les trente jours qui suivent la date où il le reçoit, fournir un exemplaire de tout semblable état au secrétaire d'État, qui doit les rendre accessibles, pour examen, à tout actionnaire de la compagnie en tout temps durant les heures normales de bureau.»

29. *Page 20, ligne 4:* Retrancher le mot «présenter» et y substituer le mot «révéler».

30. *Page 20, ligne 14:* Retrancher le mot «présenter» et y substituer les mots «fournir au secrétaire de la compagnie».

31. *Page 20:* Retrancher les lignes 42 et 43 et y substituer ce qui suit: «personne ou fondé de pouvoir, que ce fondé de pouvoir soit ou non lui-même un actionnaire; mais nul actionnaire n'a».

32. *Page 21:* Retrancher les lignes 3 à 7 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«115. (1) Chaque compagnie doit faire tenir des écritures comptables appropriées concernant toutes les opérations financières et autres de la compagnie et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, doit faire consigner».

33. *Pages 21 et 22:* Retrancher, à la page 21, les lignes 17 à 47, et, à la page 22, les lignes 1 à 8, et y substituer ce qui suit:

«(2) Les écritures comptables doivent être conservées au siège social de la compagnie ou à tel autre endroit au Canada que les administrateurs estiment opportun et doivent en tout temps être accessibles aux administrateurs pour examen.

(3) Au cas où des comptes d'exploitation de la compagnie seraient tenus à quelque endroit hors du Canada, il doit être tenu au siège social de la compagnie les écritures d'ordre général qui permettront aux administrateurs de constater à chaque trimestre, avec une précision raisonnable, la situation financière de la compagnie.

34. *Page 22:* Immédiatement après la ligne 39, insérer ce qui suit:

«(4) Chaque année, avec le consentement écrit de tous les actionnaires, une compagnie privée qui n'est pas une filiale d'une compagnie étrangère ou publique, peut passer outre aux exigences des articles 117 à 121A, les deux compris, de la présente loi, en ce qui concerne tout état financier particulier, spécifié dans le consentement, sauf que l'état financier doit être rédigé de façon à donner un aperçu exact du résultat des opérations de la compagnie pendant la période qui y est visée.»

35. *Page 23, lignes 4 et 5:* Immédiatement après le mot «compagnie,» insérer ce qui suit: «ou un juge de cette cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci,».

36. *Page 23:* Retrancher les lignes 27 à 29 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«*g*) la prévision relative à l'amortissement et au vieillissement et une autre concernant spécifiquement l'épuisement;».

37. *Page 23, lignes 45 et 46:* Retrancher les mots suivants «, cotisations à des caisses de pension».

38. *Page 25, ligne 32:* Insérer après le mot «nature» les mots «, leur coût».

39. *Page 25, ligne 39:* Insérer après le mot «indiquant» les mots «le coût et».

40. *Page 25, ligne 49:* Retrancher le millésime «1963» et y substituer le millésime «1960».

41. *Page 26:* Retrancher les lignes 8 à 10 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«l'égard de l'amortissement et du vieillissement et, en un poste distinct, à l'égard de l'épuisement;».

42. *Page 26, ligne 30:* Retrancher le millésime «1963» et y substituer le millésime «1960».

43. *Page 28, ligne 10:* Immédiatement après le mot «influe», insérer les mots «de façon appréciable».

44. *Page 34:* Retrancher les lignes 12 à 14 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«paragraphe (1) qui ont été mis à la disposition des actionnaires à la date la plus récente avant cette requête.»

45. *Page 34, ligne 29:* Retrancher le point à la fin de la ligne et ajouter ce qui suit:

«, ou d'un juge de ladite cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci.»

46. *Page 37, ligne 9:* Immédiatement après le mot «recevoir,» insérer ce qui suit: «à moins qu'il n'y ait renoncé,».

47. *Page 37:* Retrancher les lignes 12 et 13 et y substituer ce qui suit:

«(6) Une compagnie, sur réception, sept jours au moins avant une assemblée des actionnaires, d'une».

48. *Page 37, ligne 31:* Immédiatement après le mot «laquelle», insérer ce qui suit: «et l'endroit où».

49. *Page 37, ligne 41:* Retrancher les mots «et par le vérificateur».

50. *Page 38, ligne 36:* Retrancher le mot «ordinaire» et y substituer le mot «recommandé».

51. *Page 39:* Retrancher les lignes 10 à 16 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«125A. (1) Le secrétaire d'État peut, en tout temps, au moyen d'un avis exiger qu'une compagnie privée soumette un rapport sur tout sujet concernant lequel une compagnie publique est tenue de faire rapport à ses actionnaires en conformité des articles 115 à 122.

(2) Les documents déposés au secrétariat d'État conformément au présent article ne doivent pas être mis à la disposition du public pour examen, sauf sur directive écrite du secrétaire d'État donnée sur la recommandation du juge en chef ou de la personne faisant fonction de juge en chef de la cour de la province dans laquelle se trouve le siège social de la compagnie, ou d'un juge de ladite cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci.»

52. *Page 39:* Retrancher l'article 37 du bill (renuméroté comme article 42) et y substituer ce qui suit:

«42. Ladite loi est de plus modifiée par l'insertion, immédiatement après l'article 128, de la rubrique et des articles suivants:

«FUSION.

128A. (1) Deux ou plus de deux compagnies constituées en corporation sous le régime de la présente loi y compris les *holdings* et les compagnies filiales, peuvent fusionner et continuer comme une seule et même compagnie.

(2) Les compagnies se proposant de fusionner peuvent passer une convention en vue de la fusion prescrivant les modalités de celle-ci et la manière de réaliser effectivement la fusion.

(3) La convention de fusion doit de plus indiquer

a) le nom de la compagnie une fois la fusion opérée;

b) les objets de la compagnie née de la fusion;

c) le montant de son capital autorisé, la répartition de celui-ci en actions et les droits, restrictions, conditions et limitations attachés à chaque catégorie d'actions;

d) l'endroit au Canada où doit être établi le siège social de la compagnie née de la fusion;

e) les noms, professions et adresses postales des premiers administrateurs de la compagnie née de la fusion;

f) la date à laquelle les administrateurs subséquents doivent être élus;

g) si les statuts de la compagnie née de la fusion doivent être ceux de l'une des compagnies constituantes ou non, et, s'il n'en est pas ainsi, une copie des statuts proposés; et

h) les autres détails qui peuvent être nécessaires pour parfaire la fusion et pour assurer la direction et le fonctionnement subséquents de la compagnie née de la fusion et prévoir la manière de convertir

le capital social autorisé et émis de chaque compagnie en celui de la compagnie née de la fusion selon les modalités prescrites à l'alinéa c) ci-dessus.

(4) La convention de fusion doit être soumise aux actionnaires de chaque catégorie d'actions de chacune des compagnies constituantes lors des assemblées générales convoquées aux fins d'examiner la convention, et si, à chaque assemblée, les trois quarts des voix émises par les détenteurs de chaque catégorie d'actions se prononcent en faveur de la convention de fusion, le secrétaire de chacune des compagnies constituantes doit certifier ce fait sur la convention par l'apposition de son sceau corporatif; et, par la suite, la convention est censée avoir été adoptée par chacune des compagnies constituantes à moins que la convention de fusion ne soit annulée en conformité de la procédure indiquée dans les paragraphes suivants.

(5) Dans les sept jours qui suivent le vote final portant sur la convention de fusion, un ou des actionnaires détenant au moins dix pour cent des actions de toute catégorie d'actions dans l'une quelconque des compagnies constituantes peuvent demander au juge en chef ou au juge en chef suppléant de la cour de la province dans laquelle se trouve le siège social de la compagnie, ou un juge de ladite cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci, que soit rendue une ordonnance annulant la convention de fusion; toutefois, cette demande ne peut être faite que par un ou des actionnaires dont la dissidence a été notée à une assemblée des actionnaires convoquée pour considérer la convention de fusion.

(6) Ledit juge doit fixer la date et l'endroit où sera considérée la demande d'une ordonnance annulant la convention de fusion, laquelle date doit être comprise dans un délai de quinze jours à compter de la présentation de la demande, et un avis à ce sujet doit être donné à chacune des compagnies constituantes ainsi qu'au secrétaire d'État, de la manière que ledit juge peut prescrire.

(7) Ledit juge doit entendre et décider les questions soulevées dans la demande et doit rendre une ordonnance annulant la convention de fusion ou écartant la demande, et cette ordonnance n'est pas sujette à appel. Lorsqu'une ordonnance d'annulation est rendue, la convention de fusion est annulée et n'a ni valeur ni effet quelconque.

(8) Lorsqu'une réduction de capital peut découler d'une convention de fusion, les dispositions des articles 51, 52, 53, 54, 55 et 57 de la loi doivent s'appliquer, *mutatis mutandis,* comme si la convention de fusion constituait une demande de lettres patentes supplémentaires confirmant un règlement qui réduit le capital social de la compagnie.

(9) Les compagnies constituantes doivent, dans les six mois qui suivent le vote final portant sur une convention de fusion, conjointement produire au secrétaire d'État la convention de fusion ainsi qu'un certificat du secrétaire de chacune des compagnies constituantes établissant le pourcentage des actionnaires qui ont voté en faveur de la convention et le pourcentage des actionnaires dissidents, respectivement à chaque catégorie d'actions.

(10) *a*) Après un délai d'au moins huit jours après le vote final portant sur la convention de fusion et sur réception de la preuve qu'il n'a été adressé à un juge aucune demande d'annulation de la convention de fusion ou qu'une semblable demande a été écartée, le secrétaire d'État peut émettre des lettres patentes confirmant la convention; toutefois, il peut être passé outre à ce délai de huit jours si

la convention de fusion a été approuvée par plus de quatre-vingt-dix pour cent des votes de chaque catégorie d'actions déposés à chacune des assemblées des compagnies constituantes.

b) le secrétaire d'État doit immédiatement donner avis de la délivrance de ces lettres patentes dans la *Gazette du Canada*.

(11) A la date d'émission de ces lettres patentes la convention de fusion aura pleine force de loi et

a) les compagnies constituantes sont fusionnées et poursuivent leur activité comme une seule et même compagnie (au présent article appelée «compagnie née de la fusion», sous le nom, avec le capital autorisé et en vue des objets que fixe la convention de fusion; et

b) la compagnie née de la fusion possède tous les biens, actifs, prérogatives et concessions de chacune des compagnies constituantes, et elle est assujettie à tous les contrats et engagements, et est liée par toutes les dettes et obligations, de chacune d'entre elles.

(12) Les droits des créanciers à l'encontre des biens, des droits, des actifs, des prérogatives et des concessions d'une compagnie née d'une fusion sous le régime du présent article et les privilèges sur les biens, les droits, les actifs, les prérogatives et les concessions ne sont nullement atteint par la fusion; les dettes, les contrats, les passifs et les fonctions de la compagnie deviennent tous, dès lors, ceux de la compagnie née de la fusion et peuvent être exécutés contre elle.

128B. (1) Une compagnie constituée en corporation sous le régime de la présente loi, y compris un holding ou une compagnie filiale, peut fusionner avec toute autre compagnie (au présent article appelée la «compagnie provinciale») ayant les mêmes objets ou des objets semblables et constituée en corporation aux termes des dispositions de toute loi générale (au présent article appelée la «loi provinciale») concernant les corporations ou les compagnies, ci-devant ou ci-après édictée par la législature d'une province, loi provinciale sous le régime de laquelle une telle fusion peut être autorisée; et, s'il est satisfait aux conditions ci-après visées, de telles compagnies peuvent par la suite continuer comme une seule et même compagnie.

(2) Les compagnies se proposant de fusionner peuvent passer une convention en vue de la fusion, et en ce faisant, elles doivent satisfaire aux dispositions des paragraphes (2) à (10), tous deux inclus, de l'article 128A. De plus la convention en vue de la fusion doit stipuler si la compagnie née de la fusion doit continuer sous le régime de la présente loi ou sous celui de la loi provinciale.

(3) La compagnie provinciale doit fournir au secrétaire d'État un certificat signé par le lieutenant-gouverneur, le trésorier de la province ou tel autre organisme ou personne qui peut être autorisé pour confirmer la convention de fusion sous le régime de la loi provinciale, à l'effet qu'il a été satisfait à toutes les exigences de ladite loi, et qu'il se dispose à confirmer la convention de fusion, au moyen de lettres patentes ou autrement selon que le prévoit ladite loi.

(4) Le secrétaire d'État peut, s'il est convaincu qu'il a été satisfait aux dispositions qui suivent, émettre des lettres-patentes confirmant la convention de fusion.

(5) Dès l'émission desdites lettres-patentes par le secrétaire d'État et la confirmation subséquente par l'autorité de la personne autorisée par la loi provinciale pour confirmer la convention de fusion,

a) celle-ci aura pleine force et effet;

b) les compagnies constituantes sont fusionnées et poursuivent leur activité comme une seule et même compagnie (au présent article appelée «compagnie née de la fusion»,) sous le nom, avec le capital autorisé et en vue des objets que fixe la convention de fusion;

c) la compagnie née de la fusion doit posséder tous les biens, actifs, prérogatives et concessions de chacune des compagnies constituantes, et elle est assujettie à tous les contrats et engagements et est liée par toutes les dettes et obligations, de chacune d'entre elles; et

d) la compagnie née de la fusion est réputée être une compagnie constituée en corporation sous le régime de la présente loi, et, sous réserve de la convention de fusion, elle a tous les pouvoirs, privilèges et immunités que confère la présente loi et est soumise à toutes les limitations, obligations et dispositions qu'elle édicte: toutefois, si la convention de fusion stipule que la compagnie née de la fusion doit continuer à titre de compagnie provinciale, elle doit être réputée une compagnie constituée en corporation sous le régime de la loi provinciale, et, sous réserve de la convention de fusion, elle doit avoir tous les pouvoirs, prérogatives et immunités que confère la loi provinciale, et est soumise à toutes les limitations, obligations et dispositions qu'elle édicte.

(6) Les droits des créanciers à l'encontre des biens, des droits, des actifs, des prérogatives et des concessions d'une compagnie née d'une fusion sous le régime du présent article et les privilèges sur les biens, les droits, les actifs, les prérogatives et les concessions ne sont nullement atteints par la fusion; les dettes, les contrats, les passifs et les fonctions de la compagnie deviennent tous, dès lors, ceux de la compagnie née de la fusion et peuvent être exécutés contre elle.»

53. *Page 41:* Retrancher l'article 38.

54. *Page 41:* Renuméroter les articles 39 à 42 en leur attribuant les numéros 44 à 47, et insérer à titre d'article 43 ce qui suit:

«43. Ladite loi est de plus modifiée par l'adjonction, immédiatement après l'article 140, de l'article suivant:

«140A. (1) Nonobstant toutes autres dispositions de la présente loi, lorsqu'une compagnie,

a) omet pendant deux années consécutives ou plus de tenir une assemblée annuelle de ses actionnaires,

b) omet de se conformer aux exigences de l'article 121E ou 121F, ou

c) ne se conforme pas pendant six mois ou plus à l'une quelconque des exigences de l'article 125,

la compagnie est passible de liquidation et de dissolution sous le régime de la *Loi sur les liquidations,* lorsque le procureur général du Canada demande à une cour compétente de rendre une ordonnance pour que la compagnie soit mise en liquidation en vertu de ladite loi, laquelle demande peut être faite sur réception par le procureur général du Canada d'un certificat du secrétaire d'État exprimant son opinion que l'une quelconque des circonstances mentionnées aux alinéas *a*) à *c*) s'applique à cette compagnie.

(2) Dans toute demande adressée à la cour selon le paragraphe (1), la cour doit déterminer si les frais de la liquidation doivent être supportés personnellement par l'un ou l'autre ou la totalité des administrateurs de la compagnie ou par la compagnie qui, sciemment et volontairement, est responsable du manquement aux exigences prévues par le paragraphe (1) ci-dessus.

55. *Page 43:* Retrancher les lignes 3 et 4 et les remplacer par ce qui suit:

«*e*) les articles 110, 111 et 113 à 115, les articles 122 à 125A, et les articles 129 à 142.»

56. *Page 43, ligne 9:* Retrancher «et 125A» et le remplacer par «, 125A et 140A».

57. *Pages 43 et 44:* Renuméroter les articles 43 à 45 en leur attribuant les numéros 50 à 52 et insérer ce qui suit à titre d'articles 48 et 49:

«48. Le paragraphe (1) de l'article 149 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(1) Les articles 66 à 82, les articles 96 et 97, les articles 112 à 125, et l'article 100 de la Partie I s'appliquent aux compagnies auxquelles s'applique la présente Partie, à l'exception des compagnies de prêt et des compagnies de fiducie auxquelles continue de s'appliquer la présente Partie.

49. L'article 153 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«153. Les affaires de la compagnie doivent être gérées par un conseil d'au moins trois administrateurs.»

58. *Page 44:* Retrancher les lignes 29 à 34 inclusivement et leur substituer ce qui suit:

«(5) Les dispositions prévues à l'alinéa *b*) du paragraphe (3) de l'article 22 s'appliquent à l'égard de tout corps constitué en corporation pourvu d'une appellation française ou anglaise de son nom corporatif conformément au présent article.

(6) Le présent article ne s'applique ni à une compagnie constituée en vertu de l'une quelconque des lois mentionnées aux alinéas *b*), *c*) ou *d*) du paragraphe (1) de l'article 5 ni à une compagnie qui exerce des affaires visées à l'alinéa *a*) du paragraphe (1) dudit article.»

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 24 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Pourquoi le Canadien National arrête-t-il les trains de passagers, à l'heure fixée dans les horaires pour les arrêts, à un quart de mille à l'ouest de la gare de Rivière-du-Loup?

2. Pourquoi le Canadien National ne fait-il pas autant de publicité pour le train «Scotian» qui circule entre Halifax et Montréal, que pour le «Champlain» qui circule entre Québec et Montréal?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Pendant les dix dernières années, combien de sentences pour la peine capitale ont-elles été commuées dans le cas d'individus trouvés coupables *a*) de meurtre, et *b*) de viol et de meurtre, et à quelle date chacune de ces commutations a-t-elle été décidée?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 24 novembre 1964.

N° 1.

19 novembre—Examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 2.

20 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent neuf à six cent quarante-quatre, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Gershaw*).

N° 3.

20 novembre—Étude des résolutions portant les numéros 556 à 579, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Gershaw*).

N° 4.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 24 novembre 1964	
371 É.O.	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le Bill C-136 (Régime de pensions du Canada) (*Organisation*)	9.30 a.m.
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur (*A huis clos*)	10.00 a.m.
	Le mercredi 25 novembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bills S–20, S–44, S–45 et S–46*)	9.30 a.m.
	Le jeudi 26 novembre 1964	
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 83

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 24 novembre 1964

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hodges,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Jodoin,
Kinley,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McLean,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Reid,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Tremblay,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le LUNDI 23 novembre 1964.

Il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le nom de M. Saltsman soit substitué à celui de M. Orlikow sur la liste des membres du Comité mixte du crédit de consommation.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget supplémentaire (C) de l'année financière se terminant le 31 mars 1965. (Textes français et anglais).

L'honorable sénatrice Fergusson, du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», présente le premier rapport de ce comité, comme il suit:

Le MARDI 24 novembre 1964.

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à douze (12) membres, pourvu que les deux Chambres soient représentées.

Le tout respectueusement soumis.

La présidente conjointe,
MURIEL McQ. FERGUSSON.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies».

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent des banques et du commerce pour étude plus poussée.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent neuf à six cent quarante-quatre, inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à la Présentation des pétitions.

L'honorable sénateur Gershaw, président suppléant du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 580, «Résolution pour faire droit à Halina Alexandra Bryczkowska Matthews».

Résolution 581, «Résolution pour faire droit à Clair Jacqueline Simon Pesner».

Résolution 582, «Résolution pour faire droit à Jean McKinley Law Lear».

Résolution 583, «Résolution pour faire droit à William Robert Galley».

Résolution 584, «Résolution pour faire droit à Marie-Gilberte-Marcelle Lapointe Perron».

Résolution 585, «Résolution pour fairedroit à Jessie Elizabeth Young Moule».

Résolution 586, «Résolution pour faire droit à Mona Sivell Laporte».

Résolution 587, «Résolution pour faire droit à Antica Korlaet Turkovic, autrement connue sous le nom d'Antonietta Korlaet Turkovich».

Résolution 588, «Résolution pour faire droit à J.-Arthur Larocque».

Résolution 589, «Résolution pour faire droit à Faith Audrey Gloria Burnham Martel».

Résolution 590, «Résolution pour faire droit à Anna Maria Garrity Dinardo».

Résolution 591, «Résolution pour faire droit à Ingeborg Dietrich Rangas».

Résolution 592, «Résolution pour faire droit à Mary Marjorie Dextras Kinsella».

Résolution 593, «Résolution pour faire droit à Veronika Zsuzanna Erdosi Korpas».

Résolution 594, «Résolution pour faire droit à Yolande Saint-Pierre Jodoin».

Résolution 595, «Résolution pour faire droit à Joyce Ann Ikeman Edelstein».

Résolution 596, «Résolution pour faire droit à Germaine Savoie Bisaillon».

Résolution 597, «Résolution pour faire droit à John Stewart Geddie».

Résolution 598, «Résolution pour faire droit à Evelyn Page Mailloux».

Résolution 599, «Résolution pour faire droit à Alice-Thérèse Guérin Richer Laflèche».

Résolution 600, «Résolution pour faire droit à Emeline Alice Roberts Roberts».

Résolution 601, «Résolution pour faire droit à Jeannine McRae Black».

Résolution 602, «Résolution pour faire droit à Lawrence Law».

Résolution 603, «Résolution pour faire droit à Paraskevi Bakolia Pagakis».

Résolution 604, «Résolution pour faire droit à Zelda Green Harris».

Résolution 605, «Résolution pour faire droit à Shirley Louise Sigman Vineberg».

Résolution 606, «Résolution pour faire droit à Edyth Jo-Anne Clark Bentley».

Résolution 607, «Résolution pour faire droit à Reisa Weiner Levinson».

Résolution 608, «Résolution pour faire droit à Eduards Berzins».

Résolution 609, «Résolution pour faire droit à Jocelyne Boyer Mongauzy».

Résolution 610, «Résolution pour faire droit à Helen Lester Brettschneider».

Résolution 611, «Résolution pour faire droit à Henri Bouchard».

Résolution 612, «Résolution pour faire droit à Ronald Kenneth MacLean».

Résolution 613, «Résolution pour faire droit à Howard Charles Rosen».

Résolution 614, «Résolution pour faire droit à Edith Ann Weiser Berman».

Résolution 615, «Résolution pour faire droit à Rae Yane Hershenkopf».

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les résolutions portant les numéros 580 à 615, inclusivement, soient mises à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des résolutions portant les numéros 556 à 579, inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les résolutions suivantes soient adoptées maintenant:

Résolution 556, «Résolution pour faire droit à Lois Margaret Jamieson Poirier».

Résolution 557, «Résolution pour faire droit à Jeannette Slabosky Druick».

Résolution 558, «Résolution pour faire droit à Nora Belle Doherty Cagliesi».

Résolution 559, «Résolution pour faire droit à John Franklin Spencer».

Résolution 560, «Résolution pour faire droit à Rosalia Berenyi Vitek, autrement connue sous le nom de Rosalia Berenyi Weisz».

Résolution 561, «Résolution pour faire droit à Claire Roy Bournival».

Résolution 562, «Résolution pour faire droit à Otti Elizabeth Arons Jarislowsky».

Résolution 563, «Résolution pour faire droit à Flora Beatrice McDonald Stewart».

Résolution 564, «Résolution pour faire droit à Diane Bulloch Dufresne».

Résolution 565, «Résolution pour faire droit à Walter Simek».

Résolution 566, «Résolution pour faire droit à Rudolph Waldemar Hofmann».

Résolution 567, «Résolution pour faire droit à Arnold Hoffman».

Résolution 568, «Résolution pour faire droit à Margaret Elinor Anderson Hafner».

Résolution 569, «Résolution pour faire droit à Fernand Côté».

Résolution 570, «Résolution pour faire droit à David Gilbert».

Résolution 571, «Résolution pour faire droit à Joan Campbell Wood».

Résolution 572, «Résolution pour faire droit à John Lawrence Tarrant».

Résolution 573, «Résolution pour faire droit à Michael Hooper Joynt».

Résolution 574, «Résolution pour faire droit à Vincenza Rossetti Cyr».

Résolution 575, «Résolution pour faire droit à René Lorion».

Résolution 576, «Résolution pour faire droit à Phyllis Marie Walsh Lessard».

Résolution 577, «Résolution pour faire droit à Gilles Lamoureux».

Résolution 578, «Résolution pour faire droit à George Edgar Campbell».

Résolution 579, «Résolution pour faire droit à Raymond-Alain Giraud».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 25 novembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Pourquoi le Canadien National arrête-t-il les trains de passagers, à l'heure fixée dans les horaires pour les arrêts, à un quart de mille à l'ouest de la gare de Rivière-du-Loup?

2. Pourquoi le Canadien National ne fait-il pas autant de publicité pour le train «Scotian» qui circule entre Halifax et Montréal, que pour le «Champlain» qui circule entre Québec et Montréal?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Pendant les dix dernières années, combien de sentences pour la peine capitale ont-elles été commuées dans le cas d'individus trouvés coupables *a*) de meurtre, et *b*) de viol et de meurtre, et à quelle date chacune de ces commutations a-t-elle été décidée?

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 25 novembre 1964.

N° 1.

24 novembre—Étude des résolutions portant les numéros 580 à 615, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Gershaw*).

N° 2.

14 octobre—Deuxième lecture du Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company».—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 25 novembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bills S–20, S–44, S–45 et S–46*)	9.30 a.m.
356–S	Divorces	10.30 a.m.
256–S	Finances	11.00 a.m.
308 É.O.	Comité mixte sur le Régime de pensions du Canada (*Bill C–136*)	3.45 p.m.
	Le jeudi 26 novembre 1964	
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie	10.00 a.m.
	Le mardi 1er décembre 1964	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le Crédit au consommateur	10.00 a.m.
256–S	Finances	3.00 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 84

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 25 novembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Flynn,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Reid,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Tremblay,
Vaillancourt,
Veniot,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget revisé des immobilisations de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année se terminant le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Page 4, lignes 21 et 22: Retrancher les mots «son activité et de ses affaires» et y substituer les mots «l'activité et des affaires du Collège».

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*), que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-45, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Institut Canadien des Actuaires», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-45, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Institut Canadien des Actuaires», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McCutcheon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P., que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-46, intitulé: «Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et d'Hypothèques», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-46, intitulé: «Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et d'Hypothèques», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint.

Cet amendement, apporté à la version anglaise du bill, ne s'applique pas à la version française.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le rapport concernant le Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies», rapporte que le comité, après examen complémentaire du bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec certains amendements.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint.

(*La version française des amendements susdits figurera sous forme d'appendice dans un numéro ultérieure des* Procès-verbaux).

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Pouliot, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Leonard, du Comité permanent des finances, présente au Sénat le rapport de ce comité sur les dépenses proposées dans les prévisions budgétaires, déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965.

(*Le rapport susdit figurera sous forme d'appendice dans un numéro ultérieur des* Procès-verbaux).

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur Hollett, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,
Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 1er décembre 1964, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des résolutions portant les numéros 580 à 615, inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les résolutions suivantes soient adoptées maintenant:

Résolution 580, «Résolution pour faire droit à Halina Alexandra Bryczkowska Matthews».

Résolution 581, «Résolution pour faire droit à Clair Jacqueline Simon Pesner».

Résolution 582, «Résolution pour faire droit à Jean McKinley Law Lear».

Résolution 583, «Résolution pour faire droit à William Robert Galley».

Résolution 584, «Résolution pour faire droit à Marie-Gilberte-Marcelle Lapointe Perron».

Résolution 585, «Résolution pour faire droit à Jessie Elizabeth Young Moule».

Résolution 586, «Résolution pour faire droit à Mona Sivell Laporte».

Résolution 587, «Résolution pour faire droit à Antica Korlaet Turkovic, autrement connue sous le nom d'Antonietta Korlaet Turkovich».

Résolution 588, «Résolution pour faire droit à J.-Arthur Larocque».

Résolution 589, «Résolution pour faire droit à Faith Audrey Gloria Burnham Martel».

Résolution 590, «Résolution pour faire droit à Anna Maria Garrity Dinardo».

Résolution 591, «Résolution pour faire droit à Ingeborg Dietrich Rangas».

Résolution 592, «Résolution pour faire droit à Mary Marjorie Dextras Kinsella».

Résolution 593, «Résolution pour faire droit à Veronika Zsuzanna Erdosi Korpas».

Résolution 594, «Résolution pour faire droit à Yolande Saint-Pierre Jodoin».

Résolution 595, «Résolution pour faire droit à Joyce Ann Ikeman Edelstein».

Résolution 596, «Résolution pour faire droit à Germaine Savoie Bisaillon».

Résolution 597, «Résolution pour faire droit à John Stewart Geddie».

Résolution 598, «Résolution pour faire droit à Evelyn Page Mailloux».

Résolution 599, «Résolution pour faire droit à Alice-Thérèse Guérin Richer Laflèche».

Résolution 600, «Résolution pour faire droit à Emeline Alice Roberts Roberts».

Résolution 601, «Résolution pour faire droit à Jeannine McRae Black».

Résolution 602, «Résolution pour faire droit à Lawrence Law».

Résolution 603, «Résolution pour faire droit à Paraskevi Bakolia Pagakis».

Résolution 604, «Résolution pour faire droit à Zelda Green Harris».

Résolution 605, «Résolution pour faire droit à Shirley Louise Sigman Vineberg».

Résolution 606, «Résolution pour faire droit à Edyth Jo-Anne Clark Bentley».

Résolution 607, «Résolution pour faire droit à Reisa Weiner Levinson».

Résolution 608, «Résolution pour faire droit à Eduards Berzins».

Résolution 609, «Résolution pour faire droit à Jocelyne Boyer Mongauzy».

Résolution 610, «Résolution pour faire droit à Helen Lester Brettschneider».

Résolution 611, «Résolution pour faire droit à Henri Bouchard».

Résolution 612, «Résolution pour faire droit à Ronald Kenneth MacLean».

Résolution 613, «Résolution pour faire droit à Howard Charles Rosen».

Résolution 614, «Résolution pour faire droit à Edith Ann Weiser Berman».

Résolution 615, «Résolution pour faire droit à Rae Yane Hershenkopf».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Gélinas, que le Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 1er décembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Pourquoi le Canadien National arrête-t-il les trains de passagers, à l'heure fixée dans les horaires pour les arrêts, à un quart de mille à l'ouest de la gare de Rivière-du-Loup?

2. Pourquoi le Canadien National ne fait-il pas autant de publicité pour le train «Scotian» qui circule entre Halifax et Montréal, que pour le «Champlain» qui circule entre Québec et Montréal?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Pendant les dix dernières années, combien de sentences pour la peine capitale ont-elles été commuées dans le cas d'individus trouvés coupables *a*) de meurtre, et *b*) de viol et de meurtre, et à quelle date chacune de ces commutations a-t-elle été décidée?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 1er décembre 1964.

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Leonard, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), portant adoption du rapport du Comité permanent des finances concernant les dépenses proposées dans les prévisions budgétaires, déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965.—(*L'honorable sénateur Haig*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 26 novembre 1964	
356–S	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.
256–S	Comité mixte spécial sur le Régime de pensions du Canada (*Bill C–136*).....	10.00 a.m. 3.45 p.m.
	Le mardi 1er décembre 1964	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le Crédit au consommateur.....	10.00 a.m.
	Le mercredi 2 décembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bill S–20*).....	9.30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 85

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 1er décembre 1964

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Quart,
Rattenbury,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le LUNDI 30 novembre 1964.

Il est ordonné,—Que le nom de M. Marcoux soit substitué à celui de M. Olson sur la liste des membres du comité mixte du Régime de pensions du Canada.

Il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-140, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur White, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable président du Comité permanent des divorces:

De Carole-Sandra Rocklin Feder, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael Feder.

De Denise Tousignant St-Onge, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georges-Aimé St-Onge.

De Léonard Marchand, autrement connu sous le nom de Léonard Mihalcean, de Pont-Viau, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gertrude Émond Marchand, autrement connue sous le nom de Gertrude Émond Mihalcean.

De Marie-Béatrice-Denise Baillargeon Faucher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Gratien-Réal Faucher.

De Sato Jeannot Richard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Richard.

De Miriam Dworkin Waddington, de Don Mills, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Patrick Abraham Waddington, de Montréal, Québec.

De Ian Park Grant-Whyte, de Pointe-Claire, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Vera Elizabeth Steven Grant-Whyte.

De Marie Racine Lizotte, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henri Lizotte.

De Gérald-Louis Demers, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Emmy-Rose Loranger Demers.

De Liliane Robillard Panichella, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alfonso Panichella.

D'Abbey (Abe) (Abba) Cohen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edith Krausz Cohen.

D'Irène De Caen Turcotte, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec René Turcotte.

D'Alfred Elliott, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marion Joyce Phillips Elliott.

D'Adrian Daniel McLeod, de Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Phoebe Lois Spice McLeod.

De Barbara Phyllis Lipchitz Leibovitch, autrement connue sous le nom de Barbara Phyllis Lippman Leibovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard Leibovitch.

D'Annette-Caroline Vachon Robinson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Arthur Robinson.

D'Edward Joseph Morearity, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Helen Marguerite MacVicar Morearity.

D'Eva Besser (Besszer) Hercz de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Tibor Hercz.

De Reginald Allison Brewer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Shirley Hope Derick Brewer.

De Marjorie Anne Elaine Lovegrove Casey, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roderick Earl Casey.

De Joseph-Ernest-Léopold Fauteux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Marie-Rose David Fauteux.

De Marc-André Boisclair, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Betty Muriel Payne Boisclair.

De Barbara Ellen Barry Ferguson, de Pierrefonds, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edward Keith Ferguson.

De Margareta Cerncic Chapman, de Brownsburg, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gerald Arthur Chapman.

D'Irène Lorraine McIntosh Galletti, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Aldo William Galletti.

De Helga Elfriede Muenster Daubert, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Godfrey Leopold Daubert.

De Julienne Stalgis Astravas, de Ville LaSalle, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Astravas.

De Florence Margaret Clarke Kiernan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Kiernan.

De Côme Richer, de Ville d'Anjou, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gisèle Perreault Richer.

De Jeannine Papineau Hébert, de Repentigny, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Claude Hébert.

De Marie-Jacqueline-Pierrette Corriveau Hartstock, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harald Olaf Peter Hartstock.

De Léo Desjardins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Denise Demarbre Desjardins.

De Barbara Ruth Neale Mann, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Clifford Mann.

De Victor Maucotel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Mariette Girard Maucotel.

D'Adeline James McKay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Sanderson (John) McKay.

De Léona Lemay Thérien, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Thérien.

D'Alfred Laporte, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jacqueline Duray Laporte.

De Rita Pearl Enright Ward, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Denton Ward.

De Merle Newman Silverberg, de Côte Saint-Luc, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gerald Henry Silverberg.

De June Arnold Stevenson, de Châteauguay-Heights, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gary Leonard Stevenson.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 36 de la *Loi sur les impressions et la papeterie publiques,* chapitre 226, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 novembre 1964, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport actuariel relatif au Régime de pensions du Canada, en date du 6 novembre 1964. (Texte français).

Appendices au rapport actuariel relatif au Régime de pensions du Canada. (Texte anglais).

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le trente et unième rapport de l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 1er décembre 1964.

En conformité de la Règle 111 article 2, du Règlement du Sénat, l'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son trente et unième rapport:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards:

De *The Economical Mutual Insurance Company,* de la ville de Kitchener, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui autorise la Compagnie à expédier des affaires sous le nom de «The Economical Mutual Insurance Company» et/ou sous le nom de «L'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur suppléant des pétitions pour bills d'intérêt privé,
JOHN A. HINDS.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros six cent quarante-cinq à six cent quatre-vingt-quatre, inclusivement:

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Carole-Sandra Rocklin Feder, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael Feder.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $50.00.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Denise Tousignant St-Onge, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georges-Aimé St-Onge.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $25.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Léonard Marchand, autrement connu sous le nom de Léonard Mihalcean, de la ville de Pont-Viau, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gertrude Émond Marchand, autrement connue sous le nom de Gertrude Émond Mihalcean.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Béatrice-Denise Baillargeon Faucher, de la ville de Montréal, province de Québce, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Gratien-Réal Faucher.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quarante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Sato Jeannot Richard, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Richard.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Miriam Dworkin Waddington, de Don Mills, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Patrick Abraham Waddington, de la ville de Montréal, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ian Park Grant-Whyte, de la ville de Pointe-Claire, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Vera Elizabeth Steven Grant-Whyte.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie Racine Lizotte, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henri Lizotte.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gérald-Louis Demers, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Emmy-Rose Loranger Demers.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Liliane Robillard Panichella, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alfonso Panichella.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Abbey (Abe) (Abba) Cohen, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edith Krausz Cohen.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Irène De Caen Turcotte, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec René Turcotte.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alfred Elliott, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marion Joyce Phillips Elliott.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Adrian Daniel McLeod, de Sainte-Anne-de-Bellevue, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Phoebe Lois Spice McLeod.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent cinquante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Barbara Phyllis Lipchitz Leibovitch, autrement connue sous le nom de Barbara Phyllis Lippman Leibovitch, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard Leibovitch.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Annette-Caroline Vachon Robinson, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Arthur Robinson.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Edward Joseph Morearity, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Helen Marguerite MacVicar Morearity.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Eva Besser (Besszer) Hercz, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Tibor Hercz.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Reginald Allison Brewer, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Shirley Hope Derick Brewer.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marjorie Anne Elaine Lovegrove Casey, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roderick Earl Casey.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-Ernest-Léopold Fauteux de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Marie-Rose David Fauteux.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marc-André Boisclair, de la ville d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Betty Muriel Payne Boisclair.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Barbara Ellen Barry Ferguson, de la ville de Pierrefonds, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edward Keith Ferguson.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Margareta Cerncic Chapman, de Brownsburg, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gerald Arthur Chapman.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Irene Lorraine McIntosh Galletti, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Aldo William Galletti.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Helga Elfriede Muenster Daubert, de la ville de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Godfrey Leopold Daubert.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante et onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Julienne Stalgis Astravas, de Ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Astravas.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Florence Margaret Clarke Kiernan, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Kiernan.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Côme Richer, de Ville d'Anjou, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gisèle Perreault Richer.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jeannine Papineau Hébert, de la ville de Repentigny, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Claude Hébert.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Jacqueline-Pierrette Corriveau Hartstock, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harald Olaf Peter Hartstock.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Léo Desjardins, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Denise Demarbre Desjardins.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Barbara Ruth Neale Mann, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Clifford Mann.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Victor Maucotel, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Mariette Girard Maucotel.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent soixante-dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Adeline James McKay, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Sanderson (John) McKay.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingtième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Léona Lemay Thérien, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Thérien.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alfred Laporte, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jacqueline Duray Laporte.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rita Pearl Enright Ward, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Denton Ward.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Merle Newman Silverberg, de la ville de Côte Saint-Luc, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gerald Henry Silverberg.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de June Arnold Stevenson, de la ville de Châteauguay-Heights, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gary Leonard Stevenson.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent quarante-cinq à six cent quatre-vingt-quatre, inclusivement, soient examinés jeudi prochain, le 3 décembre 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill S-48, intitulé: «Loi concernant The Economical Mutual Insurance Company».

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*) propose, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Molson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Leonard, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), visant à l'adoption du rapport du Comité permanent des finances concernant les dépenses proposées dans les prévisions budgétaires, déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965.

Après débat,
L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Gélinas, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

Amendements apportés par le Comité permanent des banques et du commerce au Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies». (Texte revisé.—Voir: *Procès-verbaux* du mercredi 25 novembre 1964).

1. *Page 1:* Supprimer les lignes 23 et 24 et y substituer ce qui suit:

«(2) L'article 3 de ladite loi est de plus modifié en ajoutant immédiatement après l'alinéa *i*) le sous-alinéa suivant:

«*ia*) «fonctionnaire» signifie président, président du conseil d'administration, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint, ou toute autre personne désignée à titre de fonctionnaire par un règlement ou une résolution des administrateurs;»

(3) L'alinéa *n*) de l'article 3 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

n) «actionnaire» signifie tout souscripteur ou porteur d'une action du capital social de la compagnie, et comprend les représentants personnels d'un actionnaire défunt et toute autre personne qui convient avec la compagnie de devenir actionnaire;

(4) L'article 3 de ladite loi est, en outre, modifié en y ajoutant le paragraphe suivant:

2. *Page 3:* Supprimer le paragraphe (2) de l'article 5 et y substituer ce qui suit:

«(2) Le paragraphe (3) de l'article 5 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Rien dans la présente Partie ne doit s'interpréter comme autorisant la compagnie à émettre quelques billets à ordre destinés à circuler comme monnaie ou comme billets de banque, ou à se livrer à des opérations de banque ou d'assurance.

(3) Le paragraphe (4) de l'article 5 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(4) Quand une compagnie

a) exploite une entreprise qui n'entre pas dans le cadre des objets énoncés dans ses lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires,

b) exerce ou déclare exercer des pouvoirs qui ne sont pas véritablement auxiliaires ou raisonnablement accessoires aux objets énoncés dans ses lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires,

c) exerce ou déclare exercer des pouvoirs expressément interdits par ses lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires,

la compagnie est passible de liquidation et de dissolution sous le régime de la *Loi sur les liquidations,* lorsque le procureur général du Canada demande à une cour compétente de rendre une ordonnance portant que la compagnie soit mise en liquidation en vertu de ladite loi, laquelle demande peut être faite sur réception par le procureur général du Canada d'un certificat du secrétaire d'État exprimant son opinion que l'une quelconque des circonstances mentionnées aux alinéas *a*) à *c*) s'applique à ladite compagnie.

(5) Lorsqu'une demande est adressée à la Cour selon le paragraphe (4), la Cour doit déterminer si les frais de la liquidation doivent être supportés par la compagnie ou personnellement par l'un ou l'autre ou la totalité des administrateurs de la compagnie qui ont participé ou donné leur assentiment à l'exploitation de toute entreprise, ou à l'exercice ou à la déclaration d'exercice de tous pouvoirs, décrits au paragraphe (4).»

3. *Page 6, ligne 28:* Immédiatement après le mot «peut», insérer les mots «avec le consentement desdits requérants ou leur représentant ou mandataire autorisé,».

4. *Page 6:* Retrancher l'article 8 du bill et le remplacer par ce qui suit:

«8. Les articles 9 et 10 de ladite loi sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

«9. Le secrétaire d'État doit immédiatement donner avis de l'octroi de lettres patentes ou de lettres patentes supplémentaires par une insertion dans la *Gazette du Canada*.

10. (1) Lorsque les lettres patentes ou les lettres patentes supplémentaires contiennent une erreur de nom, une description fausse, une erreur d'écriture ou un autre défaut, le secrétaire d'État peut ordonner que ces lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires soient corrigées.

(2) Avis de la correction des lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires doit être donné immédiatement par le secrétaire d'État dans la *Gazette du Canada* si la correction apportée les fait différer de façon appréciable du texte de l'avis original donné ainsi que le prévoit l'article 9.»

5. *Page 7:* Retrancher les lignes 13 à 19 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«porte toute catégorie d'actions.

(1A) Les lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires peuvent prévoir l'émission d'actions privilégiées ayant une valeur au pair sujettes au rachat ou à l'achat pour annulation prélevé sur le capital si le prix auquel se fait ce rachat ou achat pour annulation n'est pas plus élevé que la valeur au pair des actions plus une prime d'au plus vingt pour cent de cette valeur au pair; mais aucun semblable rachat ni achat pour annulation ne doit avoir lieu lorsque la compagnie est insolvable ou lorsque ce rachat ou achat pour annulation la rendrait insolvable.

(1b) Si une catégorie d'actions comporte des».

6. *Page 7:* Retrancher les lignes 28 et 29 et les remplacer par ce qui suit:

«(2) Les paragraphes (6) et (7) de l'article 12 de ladite loi sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

«(6) Le capital autorisé d'une compagnie, à l'exception des actions ayant priorité quant au capital ou étant sujettes à rachat ou à achat pour annulation, peut consister en totalité ou en partie d'actions sans valeur nominale ou valeur au pair.»

7. *Page 9:* Retrancher l'article 11 du bill et y substituer ce qui suit:

«11. Ladite loi est de plus modifiée par l'adjonction, immédiatement après l'article 12, de ce qui suit:

«12A. (1) Dans le présent article, l'expression «action de fonds mutuel» désigne un intérêt en participation dans un fonds géré par une compagnie, ledit intérêt étant assujetti à des conditions com-

prenant notamment l'acceptation d'une cession de celui-ci par la compagnie à la demande du détenteur de l'action à un prix déterminé et payable en conformité de ces conditions; et, relativement à des actions de fonds mutuel, les expressions «rachat ou achat pour annulation» figurant dans toutes lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires doivent être réputées signifier une acceptation de cession.

(2) Si les seules affaires de la compagnie consistent dans la gérance d'un tel fonds, les lettres patentes ou les lettres patentes supplémentaires peuvent prévoir l'émission d'actions de fonds mutuel, ainsi que les conditions qui régissent l'acceptation de cession par la compagnie, à la demande de leur détenteur, de ces actions de fonds mutuel ou de fractions ou parties de telles actions, qui sont intégralement acquittées, à des prix déterminés et payables en conformité des conditions prévues dans ces lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires.

(3) Les actions, fractions ou parties d'actions de fonds mutuel cédées à la compagnie conformément aux conditions qui y sont attachées doivent être réputées n'être plus en circulation et ne doivent pas être émises de nouveau par la compagnie.»

8. *Page 10, ligne 39:* Immédiatement après le mot «article», insérer «ou à la date où elle est devenue une filiale,».

9. *Page 11, ligne 30:* Insérer immédiatement après le mot «capital» le mot «autorisé».

10. *Pages 12 à 14:* Renuméroter les articles 15 à 19 du bill en leur attribuant les numéros 16 à 20 et insérer ce qui suit à titre d'article 15:

«15. Le paragraphe (3) de l'article 21 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Un règlement à cette fin n'est pas valide ou rien ne doit être fait sous son autorité tant qu'il n'est pas sanctionné par au moins les deux tiers des voix émises à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires régulièrement convoquée pour en délibérer.

(4) Une copie du règlement authentiquée sous le sceau de la compagnie doit être immédiatement déposée au Secrétariat d'État et publiée dans la *Gazette du Canada*.»

11. *Page 12, ligne 45:* Immédiatement après «nom» insérer «ou doit avoir deux sceaux, d'égale validité, l'un portant l'appellation française et l'autre l'appellation anglaise de son nom.»

12. *Page 13:* Retrancher les lignes 13 à 17 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«*a*) que la compagnie n'a aucun actif et que, si elle en possédait immédiatement avant la demande d'autorisation de céder sa charte, cet actif a été partagé proportionnellement entre ses actionnaires ou ses membres, et,».

13. *Page 14:* Retrancher les lignes 13 à 19 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«(4) Lorsqu'une compagnie a plus d'une catégorie d'actions

a) les priorités, les droits, les conditions, les restrictions, les limitations ou les interdictions attachées à chaque catégorie d'actions, doivent être énoncés en caractères lisibles

(i) sur tout certificat d'action représentant cette catégorie d'action, ou

(ii) sur un écrit attaché en permanence audit certificat;

ou

b) il doit être inscrit sur chaque certificat d'action, en caractères lisibles, une déclaration des priorités, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions attachés à cette catégorie d'actions et que leur texte intégral peut être obtenu, sans frais, sur demande adressée au secrétaire de la compagnie.

(5) Lorsqu'une déclaration mentionnée à l'alinéa *b*) du paragraphe (1) est inscrite sur le certificat d'action, le secrétaire de la compagnie doit sur demande, délivrer sans frais à l'actionnaire le texte intégral de toutes les priorités, de tous les droits, et de toutes les conditions, restrictions, limitations ou interdictions attachés à une telle catégorie d'actions.»

14. *Page 15, ligne 23:* Ajouter immédiatement après l'expression «en cause;» le mot «ou».

15. *Page 16, ligne 9:* Retrancher le mot «vérificateur» et le remplacer par ces mots «fonctionnaire autorisé de la compagnie».

16. *Pages 15 à 19:* Renuméroter les articles 20 à 30 du bill en leur attribuant les numéros 22 à 32 et insérer ce qui suit à titre d'article 21:

«21. L'article 49 de ladite loi est modifié par l'adjonction de ce qui suit à titre de paragraphe (3):

«(3) Nonobstant toute disposition du présent article, lorsque, en conformité du paragraphe (1) de l'article 12, des actions privilégiées sont émises pourvoyant au rachat ou à l'achat pour annulation, prélevé sur le capital, et que de telles actions sont ainsi rachetées ou achetées pour annulation, elles doivent être annulées dès le dépôt de l'avis au Secrétaire d'État prévu par l'article 62 et le capital autorisé et émis de la compagnie doit être diminué d'autant.»

17. *Page 17:* Retrancher les lignes 19 à 23 inclusivement.

18. *Page 17, ligne 24:* Retrancher «(4)» et le remplacer par «(3)».

19. *Page 17, ligne 28:* Retrancher «(5)» et le remplacer par «(4)».

20. *Page 17:* Retrancher les lignes 34 à 42 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«28 (1) L'article 62 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«62. Lorsqu'une catégorie d'actions est créée ou devient assujettie au rachat ou à l'achat pour annulation ou à la conversion en une autre catégorie, et que ce rachat ou cet achat pour annulation ou cette conversion est effectué en quelque mois que ce soit, un avis en l'espèce, énonçant le nombre d'actions de la catégorie rachetée ou achetée pour annulation ou convertie, ainsi que le nombre d'actions et la catégorie dans laquelle la conversion est faite au cours de ce mois, et indiquant de plus si ce rachat ou cet achat pour annulation a été prélevé sur le capital et dans quelle mesure il a été ainsi prélevé, doit être produit au Secrétaire d'État avant l'expiration du mois suivant.»

(2) Ladite loi est de plus modifiée par l'insertion, immédiatement après l'article 62, de l'article suivant:

«62A. Lorsqu'une compagnie a émis une catégorie d'actions de fonds mutuel, au sens où l'entend l'article 12A, la compagnie doit chaque mois produire au Secrétariat d'État une déclaration donnant le nombre de chaque catégorie de semblables actions de fonds mutuel qui ont été acceptées aux fins de cession au cours du mois précédent.»

21. *Page 18:* Retrancher les lignes 11 à 21 inclusivement et les remplacer par ce qui suit:

«76A. (1) Lorsqu'une compagnie offre au public ses valeurs dans une province ou un pays étranger dont la loi exige de façon générale le dépôt d'un prospectus ou d'un document analogue auprès d'une autorité publique de la province ou du pays avant qu'une offre de valeurs puisse être légalement faite au public, indépendamment de la question de savoir si cette offre spéciale de valeurs de la compagnie, faite au public de cette province ou de ce pays, puisse ou non selon la loi en cause être faite sans dépôt d'un prospectus ou d'un document analogue, la compagnie n'est pas astreinte à se conformer aux dispositions des articles 74, 75, 77 et des articles 79 à 82 concernant cette offre et, sous réserve du paragraphe (4), ces articles ne s'appliquent pas à l'offre en question.»

22. *Page 18, ligne 30:* Immédiatement après le mot «publique,» insérer ce qui suit:

«ou par un fonctionnaire de la compagnie, et une déclaration de la date et de l'endroit de production,»

23. *Page 19:* Renuméroter l'article 31 du bill en y attribuant le numéro 34 et insérer ce qui suit à titre d'article 33:

«33. Le paragraphe (3) de l'article 83 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Pour le montant de tout dividende que les administrateurs peuvent légitimement déclarer payable en espèces, ils peuvent émettre des actions entièrement libérées de la compagnie, ou ils peuvent porter le montant de ce dividende au crédit des actions de la compagnie déjà émises mais non entièrement libérées, et la responsabilité des porteurs de ces actions doit être réduite du montant de ce dividende.»

24. *Page 19:* Rénuméroter les articles 32 à 37 du bill en leur attribuant respectivement les numéros 37 à 42 et en insérant ce qui suit à titre d'articles 35 et 36 du bill:

«35. L'article 86 de ladite loi est modifié par l'adjonction de ce qui suit à titre de paragraphe (5):

«(5) Nonobstant le paragraphe (1), une personne peut devenir un administrateur d'une compagnie si elle devient un actionnaire dans les dix jours qui suivent son élection ou sa nomination à titre d'administrateur, mais, si elle ne devient pas actionnaire dans les dix jours, elle cesse dès lors d'occuper un poste d'administrateur et doit être élue ou nommée de nouveau sauf si elle devient actionnaire de la compagnie.»

36. Le paragraphe (3) de l'article 87 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(3) Un exemplaire du règlement, certifié sous le sceau de la compagnie, doit être déposé immédiatement entre les mains du Secrétaire d'État et être accessible pour examen, sans frais, durant les heures normales de bureau.»

25. *Page 19, lignes 39 et 40:* Retrancher les mots «dans les trente jours d'un semblable achat ou d'une semblable vente,» et y substituer ce qui suit: «avant la fin du mois qui suit celui au cours duquel l'achat ou la vente a eu lieu,».

26. *Page 20, ligne 3:* Immédiatement après le mot «bureau», ajouter ce qui suit:

«Le secrétaire de la compagnie doit également, dans les trente jours qui suivent la date où il le reçoit, fournir un exemplaire de tout semblable état au Secrétaire d'État, qui doit les rendre accessibles, pour examen, à tout actionnaire de la compagnie, en tout temps, durant les heures normales de bureau.»

27. *Page 20, ligne 4:* Retrancher le mot «présenter» et y substituer le mot «révéler».

28. *Page 20, ligne 14:* Retrancher le mot «présenter» et y substituer les mots «fournir au secrétaire de la compagnie».

29. *Page 20:* Retrancher les lignes 42 et 43 et y substituer ce qui suit:

«personne ou fondé de pouvoir, que ce fondé de pouvoir soit ou non lui-même un actionnaire; mais nul actionnaire n'a».

30. *Page 21:* Retrancher les lignes 3 à 7 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«115. (1) Chaque compagnie doit faire tenir des écritures comptables appropriées concernant toutes les opérations financières et autres de la compagnie et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, doit faire consigner».

31. *Pages 21 et 22:* Retrancher, à la page 21, les lignes 17 à 47 et, à la page 22, les lignes 1 à 8 et y substituer ce qui suit:

«(2) Les écritures comptables doivent être conservées au siège social de la compagnie ou à tel autre endroit au Canada que les administrateurs estiment opportun et doivent en tout temps être accessibles aux administrateurs pour examen.

(3) Au cas où des comptes d'exploitation de la compagnie seraient tenus à quelque endroit hors du Canada, il doit être tenu au siège social de la compagnie les écritures d'ordre général qui permettront aux administrateurs de constater à la fin de chaque trimestre avec une précision raisonnable, la situation financière de la compagnie.»

32. *Page 22:* Immédiatement après la ligne 39, insérer ce qui suit:

«(4) Chaque année, avec le consentement écrit de tous les actionnaires, une compagnie privée qui n'est pas une filiale d'une compagnie publique ou d'une compagnie constituée autrement qu'au moyen ou en vertu d'une loi du Parlement du Canada, peut passer outre aux exigences des articles 117 à 121A en ce qui concerne tout état financier particulier, spécifié dans le consentement, sauf que l'état financier doit être rédigé de façon à donner un aperçu exact du résultat des opérations de la compagnie pendant la période qui y est visée.»

33. *Page 23, lignes 4 et 5:* Immédiatement après le mot «compagnie,» insérer ce qui suit: «ou un juge de cette cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci,».

34. *Page 23:* Retrancher les lignes 27 à 29 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«*g*) la prévision relative à l'amortissement et au vieillissement et une autre concernant spécifiquement l'épuisement;».

35. *Page 23 lignes 45 et 46:* Retrancher les mots suivants «, cotisations à des caisses de pensions».

36. *Page 25, ligne 32:* Insérer après le mot «nature» les mots «, leur coût».

37. *Page 25, ligne 39:* Insérer après le mot «indiquant» les mots «le coût et».

38. *Page 25, ligne 49:* Retrancher le millésime «1963» et y substituer le millésime «1960».

39. *Page 26:* Retrancher les lignes 8 à 10 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«l'égard de l'amortissement et du vieillissement et, en un poste distinct, à l'égard de l'épuisement;».

40. *Page 26, ligne 30:* Retrancher le millésime «1963» et y substituer le millésime «1960».

41. *Page 28 ligne 10:* Immédiatement après le mot «influe», insérer les mots «de façon appréciable».

42. *Page 34:* Retrancher les lignes 12 à 14 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«paragraphe (1) qui ont été mis à la disposition des actionnaires à la date la plus récente avant cette requête.»

43. *Page 34, ligne 29:* Retrancher le point à la fin de la ligne et ajouter ce qui suit:

«, ou d'un juge de ladite cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci.»

44. *Page 37, ligne 9:* Immédiatement après le mot «recevoir,» insérer ce qui suit: «à moins qu'il n'y ait renoncé,».

45. *Page 37:* Retrancher les lignes 12 et 13 et y substituer ce qui suit:

«(6) Une compagnie, sur réception, sept jours au moins avant une assemblée des actionnaires, d'une».

46. *Page 37, ligne 31:* Immédiatement après le mot «laquelle», insérer ce qui suit: «et l'endroit où».

47. *Page 37, ligne 41:* Retrancher les mots «et par le vérificateur».

48. *Page 38, ligne 36:* Retrancher le mot «ordinaire» et y substituer le mot «recommandé».

49. *Page 39:* Retrancher les lignes 10 à 16 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«125A. (1) Le secrétaire d'État peut, en tout temps, au moyen d'un avis exiger qu'une compagnie privée soumette un rapport sur tout sujet concernant lequel une compagnie publique est tenue de faire rapport à ses actionnaires en conformité des articles 115 à 122.

(2) Les documents déposés au secrétariat d'État conformément au présent article ne doivent pas être mis à la disposition du public pour examen, sauf sur directive écrite du secrétaire d'État donnée sur la recommandation du juge en chef ou de la personne faisant fonction de juge en chef de la cour de la province dans laquelle se trouve le siège social de la compagnie, ou d'un juge de ladite cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci.»

50. *Page 39:* Retrancher l'article 37 du bill (renuméroté comme article 42) et y substituer ce qui suit:

«42. Ladite loi est de plus modifiée par l'insertion, immédiatement après l'article 128, de la rubrique et des articles suivants:

«FUSION.

128A. (1) Deux ou plus de deux compagnies constituées en corporation sous le régime de la présente loi y compris les *holdings* et les compagnies filiales, peuvent fusionner et continuer comme une seule et même compagnie.

(2) Les compagnies se proposant de fusionner peuvent passer une convention en vue de la fusion prescrivant les modalités de celle-ci et la manière de réaliser effectivement la fusion.

(3) La convention de fusion doit de plus indiquer

a) le nom de la compagnie une fois la fusion opérée;
b) les objets de la compagnie née de la fusion;
c) le montant de son capital autorisé, la répartition de celui-ci en actions et les droits, restrictions, conditions et limitations attachés à chaque catégorie d'actions;
d) l'endroit au Canada où doit être établi le siège social de la compagnie née de la fusion;
e) les noms, professions et adresses postales des premiers administrateurs de la compagnie née de la fusion;
f) la date à laquelle les administrateurs subséquents doivent être élus;
g) si les statuts de la compagnie née de la fusion doivent être ceux de l'une des compagnies constituantes ou non, et, s'il n'en est pas ainsi, une copie des statuts proposés; et
h) les autres détails qui peuvent être nécessaires pour parfaire la fusion et pour assurer la direction et le fonctionnement subséquents de la compagnie née de la fusion et prévoir la manière de convertir le capital social autorisé et émis de chaque compagnie en celui de la compagnie née de la fusion selon les modalités prescrites à l'alinéa *c*) ci-dessus.

(4) La convention de fusion doit être soumise aux actionnaires de chaque catégorie d'actions de chacune des compagnies constituantes lors des assemblées générales convoquées aux fins d'examiner la convention, et si, à chaque assemblée, les trois quarts des voix émises par les détenteurs de chaque catégorie d'actions se prononcent en faveur de la convention de fusion, le secrétaire de chacune des compagnies constituantes doit certifier ce fait sur la convention par l'apposition de son sceau corporatif; et, par la suite, la convention est censée avoir été adoptée par chacune des compagnies constituantes à moins que la convention de fusion ne soit annulée en conformité de la procédure indiquée au présent article.

(5) Tous actionnaires détenant au moins dix pour cent de toute catégorie d'actions d'une compagnie constituante, et dont la dissidence a été notée à une assemblée de toute classe d'actionnaires convoquée pour considérer la convention de fusion peuvent, dans les sept jours qui suivent le vote final portant sur la convention de fusion, demander au juge en chef ou au juge en chef suppléant de la cour dans la province où se trouve le siège social de la compagnie, ou à un juge de la cour désigné par l'un ou l'autre de ceux-ci, que soit rendue une ordonnance annulant la convention de fusion.

(6) Le juge à qui est faite une demande en vertu du paragraphe (5) doit fixer la date et l'endroit où sera considérée la demande d'une ordonnance annulant la convention de fusion, laquelle date doit être comprise dans un délai de quinze jours à compter de la présentation de la demande, et un avis à ce sujet doit être donné à chacune des compagnies constituantes ainsi qu'au secrétaire d'État, de la manière que le juge peut prescrire.

(7) Le juge qui considère la demande doit entendre et décider la question soulevée dans la demande et doit rendre une ordonnance annulant la convention de fusion ou écartant la demande, et l'ordonnance du juge est définitive et n'est pas sujette à appel.

(8) Lorsqu'une ordonnance annulant une convention de fusion est rendue en vertu du paragraphe (7), la convention de fusion est de ce fait annulée.

(9) Lorsqu'une réduction de capital peut découler d'une convention de fusion, les articles 51 à 56 et l'article 57 de la loi s'appliquent, *mutatis mutandis*, comme si la convention de fusion constituait une demande de lettres patentes supplémentaires confirmant un règlement qui réduit le capital social de la compagnie.

(10) Les compagnies constituantes doivent, dans les six mois qui suivent le vote final portant sur une convention de fusion, conjointement produire au secrétaire d'État la convention de fusion ainsi qu'un certificat du secrétaire de chacune des compagnies constituantes établissant le pourcentage des actionnaires qui ont voté en faveur de la convention et le pourcentage des actionnaires dissidents, respectivement à chaque catégorie d'actions.

(11) Après un délai d'au moins huit jours suivant le vote final portant sur la convention de fusion et sur réception de la preuve qu'il n'a été fait en vertu du présent article aucune demande d'annulation de la convention de fusion ou que, si une telle demande a été faite, elle a été écartée, le secrétaire d'État peut émettre des lettres patentes confirmant la convention; mais il peut être passé outre au délai de huit jours si la convention de fusion a été approuvée par plus de quatre-vingt-dix pour cent des voix exprimées à chacune des assemblées des compagnies constituantes pour chaque catégorie d'actions.

(12) Le secrétaire d'État doit immédiatement donner avis de la délivrance de lettres patentes en vertu du paragraphe (11) dans la *Gazette du Canada*.

(13) Dès l'émission de lettres patentes prévue par le paragraphe (11), la convention de fusion a pleine vigueur et effet et

a) les compagnies constituantes sont fusionnées et poursuivent leur activité comme une seule et même compagnie (au présent article appelée «compagnie née de la fusion»), sous le nom, avec le capital autorisé et en vue des objets que fixe la convention de fusion; et

b) la compagnie née de la fusion possède tous les biens, actifs, prérogatives et concessions de chacune des compagnies constituantes, et elle est assujettie à tous les contrats et engagements, et est liée par toutes les dettes et obligations, de chacune d'entre elles.

(14) Les droits des créanciers à l'encontre des biens, des droits, des actifs, des prérogatives et des concessions d'une compagnie née d'une fusion sous le régime du présent article et les privilèges sur les biens, les droits, les actifs, les prérogatives et les concessions ne sont nullement atteint par la fusion; les dettes, les contrats, les passifs et les fonctions de la compagnie deviennent tous, dès lors, ceux de la compagnie née de la fusion et peuvent être exécutés contre elle.

51. *Page 41:* Retrancher l'article 38 du bill.

52. *Page 41:* Renuméroter les articles 39 à 42 en leur attribuant les numéros 44 à 47, et insérer à titre d'article 43 ce qui suit:

«43. Ladite loi est de plus modifiée par l'adjonction, immédiatement après l'article 140, de l'article suivant:

«140A. (1) Nonobstant toutes autres dispositions de la présente loi, lorsqu'une compagnie,

a) omet pendant deux années consécutives ou plus de tenir une assemblée annuelle de ses actionnaires,

b) omet de se conformer aux exigences de l'article 121E ou 121F, ou

c) ne se conforme pas pendant six mois ou plus à l'une quelconque des exigences de l'article 125,

la compagnie est passible de liquidation et de dissolution sous le régime de la *Loi sur les liquidations,* lorsque le procureur général du Canada demande à une cour compétente de rendre une ordonnance pour que la compagnie soit mise en liquidation en vertu de ladite loi, laquelle demande peut être faite sur réception par le procureur général du Canada d'un certificat du secrétaire d'État exprimant son opinion que l'une quelconque des circonstances mentionnées aux alinéas *a*) à *c*) s'applique à cette compagnie.

(2) Dans toute demande adressée à la cour selon le paragraphe (1), la cour doit déterminer si les frais de la liquidation doivent être supportés par la compagnie ou personnellement par l'un ou l'autre ou la totalité des administrateurs de la compagnie, qui étaient sciemment responsables des omissions ou manquements de la compagnie dont fait mention le paragraphe (1).»

53. *Page 43:* Retrancher les lignes 3 et 4 et les remplacer par ce qui suit:

«*e*) les articles 110, 111 et 113 à 115, les articles 122 à 125A, et les articles 129 à 142.»

54. *Page 43, ligne 9:* Retrancher «et 125A» et le remplacer par «, 125A et 140A».

55. *Pages 43 et 44:* Renuméroter les articles 43 à 45 en leur attribuant les numéros 50 à 52 et insérer ce qui suit à titre d'articles 48 et 49:

«48. Le paragraphe (1) de l'article 149 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«(1) Les articles 66 à 82, les articles 96 et 97, l'article 100 et les articles 112 à 125 de la Partie I visent les compagnies auxquelles s'applique la présente Partie, à l'exception des compagnies de prêt et des compagnies de fiducie auxquelles continue de s'appliquer la présente Partie.»

49. L'article 153 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«153. Les affaires de la compagnie doivent être gérées par un conseil d'au moins trois administrateurs.»

56. *Page 44:* Retrancher les lignes 29 à 34 inclusivement et y substituer ce qui suit:

«(5) Les dispositions prévues à l'alinéa *b*) du paragraphe (3) de l'article 22 s'appliquent à l'égard de tout corps constitué en corporation pourvu d'une appellation française ou anglaise de son nom corporatif conformément au présent article.

(6) Le présent article ne s'applique ni à une compagnie constituée en vertu de l'une quelconque des lois mentionnées aux alinéas *b*), *c*) ou *d*) du paragraphe (1) de l'article 5 ni à une compagnie qui exerce des affaires visées à l'alinéa *a*) du paragraphe (1) dudit article.»

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 2 décembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Pourquoi le Canadien National arrête-t-il les trains de passagers, à l'heure fixée dans les horaires pour les arrêts, à un quart de mille à l'ouest de la gare de Rivière-du-Loup?

2. Pourquoi le Canadien National ne fait-il pas autant de publicité pour le train «Scotian» qui circule entre Halifax et Montréal, que pour le «Champlain» qui circule entre Québec et Montréal?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Pendant les dix dernières années, combien de sentences pour la peine capitale ont-elles été commuées dans le cas d'individus trouvés coupables *a*) de meurtre, et *b*) de viol et de meurtre, et à quelle date chacune de ces commutations a-t-elle été décidée?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 2 décembre 1964.

No 1.

1er décembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill C-140, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965».—(*L'honorable sénateur White, C.P.*).

No 2.

1er décembre—Deuxième lecture du Bill S-48, intitulé: «Loi concernant The Economical Mutual Insurance Company».—(*L'honorable sénateur Macdonald, C.P.*).

No 3.

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Leonard, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), portant adoption du rapport du Comité permanent des finances concernant les dépenses proposées dans les prévisions budgétaires, déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965.—(*L'honorable sénateur Molson*).

Pour le jeudi 3 décembre 1964.

1er décembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent quarante-cinq à six cent quatre-vingt-quatre, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 2 décembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bill S–20*).....	9.30 a.m.
	Le jeudi 3 décembre 1964	
256–S	Transports et communications (*Bill S–42*).....	10.00 a.m.
307 É.O.	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie.....	10.00 a.m.
	Le mardi 8 décembre 1964	
308 É.O.	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 86

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 2 décembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Blois,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gershaw,
Gladstone,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'établissement de *The Seaway International Bridge Corporation, Ltd.*, pour l'année civile expirant le 31 décembre 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1810, en date du 20 novembre 1964, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill C-140, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 2 décembre 1964.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Robert Taschereau, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 2 décembre, à 5 h. 45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au lundi 14 décembre 1964, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que le Comité permanent des transports et des communications soit autorisé à siéger durant les ajournements du Sénat et que la Règle 85 soit suspendue à cet égard.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McLean, que le Bill S-48, intitulé: «Loi concernant The Economical Mutual Insurance Company», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénatur McLean, que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Leonard, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), visant à l'adoption du rapport du Comité permanent des finances concernant les dépenses proposées dans les prévisions budgétaires, déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 5.35 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.45 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Orateur de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

«Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Je prie humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.»

Le Greffier adjoint ayant donné lecture du bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que le bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES
(Voir: *Procès-verbaux* du mercredi 25 novembre 1964).

Le MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des finances, auquel avait été déféré le budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965, fait rapport ainsi qu'il suit:

1. Le 20 mai 1964, le Sénat adoptait le mandat suivant:

> Que le Comité permanent des finances soit autorisé à examiner les dépenses prévues au budget des dépenses déposé au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965, et qu'il dresse un rapport, avant que soient transmis au Sénat les bills fondés sur ledit budget; et que ledit comité soit autorisé à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de documents.

2. Conformément à ce qui précède, le comité a tenu une réunion d'organisation le 21 mai 1964. L'honorable sénateur Molson a été élu vice-président et l'on a constitué un sous-comité du programme et de la procédure composé des honorables sénateurs Flynn, Haig, Smith (*Queens-Shelburne*), du président et du vice-président.

3. Par la suite, le comité a tenu onze réunions et a entendu les témoignages de hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor, du contrôleur du Trésor, de l'auditeur général et du sous-ministre des Finances.

4. C'est la première fois depuis 1956 que les prévisions budgétaires sont déférées à un comité du Sénat. Le comité des finances a présenté des rapports fort utiles, par le passé, quand il a étudié les prévisions budgétaires, sous la présidence du sénateur Crerar et, plus tard, sous celle du sénateur Hawkins. Un événement important est survenu depuis 1956. Il s'agit de la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, mieux connu sous le nom de «Rapport Glassco», d'après l'éminent président de la commission. Le présent rapport le désigne sous ce titre abrégé.

5. Le rapport Glassco traite de plusieurs questions en plus des prévisions budgétaires de l'État, mais comme le comité doit s'en tenir à l'étude de ces prévisions budgétaires, c'est cet aspect du rapport qui a retenu son attention.

Toute étude des recommandations de la Commission Glassco devrait tenir compte de l'importance des prévisions budgétaires, dans notre régime de gouvernement parlementaire, ainsi que des méthodes et procédures visant leur préparation, leur présentation et leur approbation.

6. Il faut retourner loin en arrière dans notre histoire constitutionnelle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque du Long Parlement, en Angleterre, pour remonter à l'origine du contrôle exercé par le Parlement sur les dépenses du pouvoir exécutif. Au Canada, ce principe a été consacré par l'Acte d'Union et par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Seul le gouvernement a le droit de présenter des mesures comportant la dépense de deniers publics mais, pour ce faire, il doit saisir le Parlement de ses prévisions budgétaires. Le budget principal des dépenses est déposé vers le début de l'année financière en cause afin que le Parlement ait amplement l'occasion d'étudier le programme des dépenses pour la nouvelle année. D'ordinaire, on le dépose vers le 1er février.

7. Toutefois, il a fallu des mois pour préparer le document en question. Vers le 1er juillet 1963, le Conseil du Trésor a demandé aux divers ministères de l'État de l'informer des effectifs et des crédits dont ils prévoyaient avoir besoin, le délai de présentation devant expirer le 1er novembre 1963. En novembre

et décembre 1963, le Conseil du Trésor et son personnel ont étudié, analysé et, au besoin, revisé ces mémoires. Des discussions, pourparlers et arguments vigoureux ont lieu pendant cette période entre tous les échelons du personnel du Conseil du Trésor et celui des ministères. Les ministres qui sont membres du Conseil se sont réunis en décembre 1963 et ont procédé à une revision approfondie des prévisions budgétaires. C'est à ce moment-là que les divers ministres comparaissent devant le Conseil du Trésor implorant qu'on leur accorde les fonds nécessaires à leur domaine particulier de responsabilité. Le Conseil du Trésor a alors recommandé les résultats au Cabinet. La décision finale relative aux prévisions budgétaires a été prise par le Cabinet, après quoi celles-ci ont été imprimées et soumises au Parlement.

8. Compte tenu de l'élément temps dans cette façon de procéder, il est compréhensible que, de temps à autre, au cours d'une année financière, il faille préparer des crédits supplémentaires et les présenter au Parlement, afin d'acquitter des dépenses imprévues au moment de la préparation du budget principal, ou résultant de mesures législatives ultérieures. Jusqu'ici, trois cahiers de crédits supplémentaires ont été déposés au Parlement pour l'année en cours.

9. Le 24 novembre 1964, les prévisions budgétaires n'avaient pas encore été approuvées; le Parlement n'a donc voté aucune loi de finances définitive pour les dépenses de cette année. Comme il a été jugé nécessaire de fournir des fonds au gouvernement pour lui permettre de régler les affaires du pays, environ cinq bills de finances prévoyant des crédits provisoires ont déjà été adoptés par le Parlement cette année, permettant, d'une façon générale, de défrayer les dépenses pour neuf mois, et dans certains cas, pour dix ou même onze. C'est une situation anormale où la plus grande partie de l'argent a été dépensée avant que le Parlement ait approuvé de semblables dépenses.

10. La méthode exposée pour cette année est conforme au régime adopté depuis quelques années.

Tous les membres du Parlement connaissent bien cette méthode, et il n'était pas nécessaire de l'énoncer dans le présent rapport, n'eût été le fait qu'en ces dernières années, des critiques se sont élevées qui semblaient motiver un examen.

11. Il ne convient pas du tout qu'un aussi long délai intervienne avant que le Parlement vote les derniers subsides et qu'il se dépense autant d'argent avant l'adoption des crédits. Compte tenu de la diversité et de l'ampleur croissante des fonctions parlementaires, il serait souhaitable d'en finir plus tôt avec les crédits et les bills de subsides. A cet égard, il est à noter qu'au Royaume-Uni, avant le 5 août de chaque session, 26 jours sont consacrés à l'examen des crédits annuels et des motions de subsides. Le débat est donc limité et le vote des subsides doit se faire dans un certain délai.

12. L'étude des crédits, c'est l'usage, permet la discussion, non seulement des dépenses, mais aussi, en deçà de certaines limites raisonnables, de griefs contre le gouvernement.

Il arrive même que cet aspect du débat éclipse complètement l'étude des crédits proprement dits.

13. Le Sénat, partie intégrante du Parlement, doit débattre et se prononcer sur les bills de finance avant leur adoption. Par tradition, il a exercé les fonctions décrites ci-dessus en étudiant les bills de finance: il examine les dépenses et discute tous les griefs que les sénateurs peuvent avoir à l'endroit du gouvernement. Selon les circonstances, un débat peut durer de deux à trois jours, voire une seule journée.

14. Quant à l'aspect financier des bills de finances, lorsque, à chaque session, les crédits sont déférés au comité des finances, on a l'occasion de faire un exament minutieux des dépenses. Quant à l'exposé des griefs, le Règlement du Sé-

nat fournit d'autres occasions aux sénateurs d'aborder ces questions. Cependant, il est souhaitable de protéger nos droits à cet égard pendant le débat sur les bills de finances. Malheureusement, maintes fois en ces dix dernières années, le Sénat s'est vu imposer une forme indirecte de clôture par la pression des circonstances, notamment le peu de temps accordé entre le moment où le bill de finances est présenté au Sénat et la date-limite imposée pour l'adoption des crédits gouvernementaux.

15. Le comité signale cette situation avec l'espoir qu'on trouvera moyen de disposer plus tôt et plus vite des crédits de la loi de finances et des lois qui s'y rattachent. Il est disposé à étudier ces crédits avec toute la promptitude nécessaire pour terminer ses travaux avant une date-limite que le Parlement pourrait fixer.

16. En s'y reportant cette année, le comité n'a examiné en détail les crédits d'aucun ministère en particulier; il a fait un examen général du budget des dépenses. On a posé aux témoins qui ont comparu des questions variées sur un certain nombre de ministères. Le comité a consacré beaucoup de temps à la forme et au fond des prévisions budgétaires et à la méthode adoptée à cet égard. Il a étudié, notamment, les recommandations du rapport Glassco que nous avons consulté. Ces recommandations visaient à une plus grande économie et à une efficacité plus poussée de l'administration financière de l'État. Le gouvernement et ses fonctionnaires les ont étudiées à fond; certaines ont été adoptées et sont mises en vigueur, d'autres le seront. On a retenu les services de quatre sociétés de gestion pour diriger les études dans quatre ministères de l'État afin de déterminer comment intégrer de la meilleure façon possible les recommandations du rapport Glassco aux méthodes en usage dans les ministères concernant la comptabilité et les rapports financiers.

17. On trouvera le texte suivant dans l'édition abrégée du rapport Glassco, page 94, tome I (anglais):

> «On doit forcément conclure que les méthodes qui président à l'établissement et à l'examen des prévisions budgétaires sont inefficaces et peu économiques. La forme que revêtent les prévisions empêche d'en faire une critique intelligente; en outre, parce qu'elle met l'accent surtout sur la nature plutôt que sur l'objet réel de la dépense, l'examen de l'administration supérieure porte sur les détails de moindre importance. Cette forme ne permet aucunement d'apprécier à sa juste valeur le rendement de la gestion des ministères. Enfin, il devient presque impossible de décider objectivement si le bien du pays commande de maintenir, de modifier ou d'amplifier certains programmes.»

18. Votre comité approuve cette analyse en général. Le rapport traite ensuite de certaines recommandations spécifiques de la Commission Glassco, ainsi qu'il suit:

a) «Que le nombre de crédits soit réduit et que tous les éléments des frais de programmes individuels soient fusionnés dans le même crédit.»

Les prévisions budgétaires des ministères sont subdivisées en catégories, désignées sous le nom de «Crédits», en vue de faciliter les décisions parlementaires. Cette recommandation a été acceptée par le gouvernement et appliquée, dans une large mesure, en ce qui concerne les prévisions de 1964-1965. En 1961-1962, le budget principal des dépenses comprenait 495 crédits, soit plus de trois fois le nombre enregistré d'orginaire au Royaume-Uni. Ce nombre a été réduit à 240, en ce qui concerne les prévisions de l'année en cours, et il n'y a pas de doute qu'il y aurait moyen de le réduire davantage.

b) «Que les prévisions budgétaires des ministères soient préparées selon les programmes de l'activité et non selon les objets normaux des dépenses.»

Votre comité est d'avis, en ce qui concerne les prévisions budgétaires, qu'il faudrait mettre l'accent sur le «programme» d'abord plutôt que sur les articles courants de dépenses. Une dépense prend son sens à la lumière du but visé. Les ministères devraient justifier leurs prévisions budgétaires en les reliant directement au programme qui les occasionne et, ensuite, justifier que le programme vaut le montant qu'on y consacre, non seulement pour lui-même mais aussi par rapport à d'autres dont la mise en œuvre exige des fonds. Ce changement, toutefois, ne devrait pas se produire aux dépens des détails pertinents comme ceux que renferment les articles courants de dépenses.

c) «Que la revue de l'effectif fasse partie de la revue d'ensemble des dépenses.»

Cela signifie, au fond, que la délimitation du personnel requis dans un ministère devrait être une partie intégrante de la délimitation des frais des divers programmes du ministère en question. Cette recommandation est d'une logique qui saute aux yeux; aussi, a-t-elle été acceptée par le gouvernement et approuvée par votre comité.

d) «Que tous les ministères et organismes soient tenus d'établir et de soumettre au gouvernement des prévisions à long terme de leurs dépenses, par programme; et que sur la base de ces prévisions, soient établies chaque année les prévisions globales des dépenses et des ressources des cinq années à venir.»

A l'heure actuelle, le budget et la comptabilité du gouvernement sont arrêtés annuellement. Il en est nécessairement ainsi parce que le Parlement doit chaque année surveiller et examiner, et, de fait, il surveille et examine l'administration du gouvernement. Néamoins, celui-ci devrait avoir une idée de ce qu'il aura probablement besoin en matière de finance dans un avenir plus lointain. A lui seul l'accroissement de la population imposera des exigences plus considérables aux nombreuses divisions du service gouvernemental. La plupart des entreprises financières doivent maintenant prévoir leur budget cinq ans ou plus à l'avance afin de pouvoir répondre aux exigences qu'imposent les conditions changeantes, l'état de vétusté, les nouveaux produits et d'autres innovations possibles. L'utilisation de ces prévisions n'implique pas une décision de convenir des dépenses projetées mais elle servirait à éviter la prise de décisions qui ne tiendraient pas compte de leurs conséquences futures, et aussi dans le contexte de ses effets relatifs sur l'ensemble de la gestion.

e) «Que les ministères et organismes soient investis des pouvoirs financiers nécessaires pour assurer la bonne gestion des ressources financières mises à leur disposition.»

C'est là probablement la plus importante de toutes les recommandations qu'a faites la Commission Glassco. Il s'agit, en fait, de décentraliser la responsabilité financière.

La thèse à l'appui de cette initiative, c'est qu'en faisant en sorte qu'un ministère soit responsable de ses propres dépenses, il pourra exercer cette responsabilité de façon plus efficace et plus économique que si un organisme se trouvait, comme dit le rapport «à remplir en quelque sorte les fonctions de gendarme, surveillant les ministères pour assurer une juste comptabilité».

Votre comité voudrait vous mettre en garde au sujet de cette recommandation. La modification en soi n'apportera pas automatiquement l'amélioration désirée. Le succès dépendra de la façon dont le personnel-clé de la fonction publique répondra à l'appel impérieux à l'action, impliqué dans cette délégation d'une responsabilité plus considérable à son égard, et assumera une plus grande part de la comptabilité afin d'assurer une administration financière efficace et économique, en ce qui concerne les affaires ministérielles. Chaque ministère devra compter un administrateur financier pleinement qualifié et compétent, sous la direction du sous-ministre. A cet égard, votre comité est heureux d'ap-

prendre qu'un cours de formation à l'intention de ces personnes a été établi au sein de la fonction publique. Il faut espérer, et c'est ce que nous verrons, qu'une administration financière spécialisée et compétente, au sein des ministères, donnera lieu à une plus grande efficacité et à des économies plus considérables.

Il faudrait peut-être préciser qu'une telle augmentation des pouvoirs au sein des ministères ne s'applique qu'aux dépenses autorisées par le Parlement. A vrai dire, le changement pourrait bien exiger, de la part de l'exécutif et du Parlement, une plus grande vigilance encore et une surveillance plus étroite de la dépense des deniers publics.

b) «Que les coûts des principaux services ordinaires soient imputés aux ministères qui les utilisent.»

A l'heure actuelle des services gratuits sont très souvent fournis aux divers ministères du gouvernement, et, notamment, le logement, les meubles, l'électricité, le courrier affranchi, les allocations de retraite et d'autres avantages accordés aux employés. Votre comité approuve cette recommandation en principe et tant que sa mise à exécution ne surimposera pas de régime élaboré ou coûteux, il est à désirer que les coûts de tels services soient imputés au ministère qui les utilise.

g) «Lorsqu'il est opportun de le faire, que les revenus soient mis en regard des dépenses connexes, et que les crédits figurent dans le budget des dépenses et soient contrôlés sur une base nette.»

Comme le déclare le rapport Glassco, il est normal en établissant un budget industriel de relier les revenus et les frais. Dans un budget du gouvernement, les revenus découlant de services rendus ne sont, de façon générale, qu'accessoires. En principe, le comité approuve cette recommandation du rapport Glassco et nous avons remarqué que les fonctionnaires du Conseil du Trésor étudient présentement les problèmes concrets qu'il présente afin de voir dans quelle mesure on peut arriver au résultat désiré.

19. Nous n'avons pas pour tâche, dans le présent rapport, d'analyser d'autres recommandations de la Commission Glassco que celles qui ont trait au budget des dépenses. Nous en avons dit assez pour indiquer, d'une façon générale, notre approbation de celles qui entrent en cause ici. Cependant, nous tenons à souligner que cette décision tendant à la dépense de fonds dépend, en premier lieu, de la politique du gouvernement et que même le contrôle du Parlement à l'égard de toute décision de cette nature doit être envisagé en tenant compte de notre régime de gouvernement responsable.

Par conséquent, le montant global des crédits et leurs objets sont la première responsabilité du gouvernement du jour et, une fois que ces décisions ont été prises, tout ce que l'administration puisse faire et, dans la pratique, le Parlement aussi, c'est de voir à ce que les dépenses soient faites aussi efficacement et aussi économiquement que possible, sans gaspillage, ou double emploi.

20. En plus d'étudier les recommandations de la Commission Glassco, votre comité a enquêté sur un certain nombre de questions concernant les crédits en général et aussi quelques postes en particulier. Les questions et les réponses des fonctionnaires du Conseil du Trésor apparaissent dans les *Procès-verbaux* imprimés du comité avec des appendices appropriés lorsque c'est nécessaire. Aux fins de ce rapport, il suffit de dire que tous les renseignements pertinents ont été obtenus à propos des postes qui préoccupaient les membres.

21. Les observations suivantes sont faites à propos des crédits en général. Le budget principal des dépenses pour l'année 1964-1965 s'élève à $6,703,513,508, soit $84,378,008 de plus que celui de l'année précédente. Toutefois, il est à remarquer qu'il y a eu une réduction substantielle, s'élevant à $109,000,455, des crédits du ministère de la Défense nationale par rapport à ceux de l'année précédente.

Il serait fallacieux, toutefois, de comparer les prévisions de dépenses à l'égard des années respectives sans tenir compte du Budget supplémentaire des dépenses. Durant l'année en cours, celui que l'on a déposé s'élevait à $221,763,280 et le ministre des Finances, dans son exposé budgétaire, en mars, estimait que le montant total des dépenses pour l'année s'établirait à environ 7,125 millions de dollars ou 233 millions de dollars de plus que celui de l'année précédente, soit une augmentation d'un peu plus de 3 p. 100. Il est intéressant de suivre la tendance des augmentations des dépenses en ces dernières années, et un tableau des chiffres des dix dernières années figure en appendice. On devrait aussi analyser l'augmentation procentuelle des dépenses fédérales, cette année, en tenant compte de l'augmentation de 8 p. 100 du produit national brut qu'on s'accorde à prévoir pour la présente année civile par rapport à l'année dernière.

22. Au cours de ses délibérations, votre comité a étudié la position des corporations et des organismes de la Couronne en fonction des crédits. Quelques-uns d'entre eux ne figurent pas du tout dans les crédits et il y a insuffisance de renseignements à propos d'autres. Étant donné que le but des crédits est de permettre au Parlement d'examiner les opérations financières du gouvernement, votre comité estime qu'il serait utile, en une autre occasion, d'examiner les états financiers d'une ou de plusieurs sociétés de la Couronne et de fournir l'occasion à leurs administrateurs de témoigner à propos de leurs opérations. Votre comité est disposé à entreprendre cette tâche si le Sénat estime qu'une telle initiative serait utile.

23. Votre comité désire remercier les hauts fonctionnaires du gouvernement pour les témoignages qu'ils ont apportés, ainsi que pour leur courtoisie et leur collaboration.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
T. D'ARCY LEONARD.

TABLEAU DU POURCENTAGE DES AUGMENTATIONS DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, POUR LA PÉRIODE DE 1955 À 1965

Année financière terminée le 31 mars	Dépenses prévues au budget (en millions de dollars)	Augmentation d'une année à l'autre p. 100
1965	7125 (prévues)	3
1964	6892	5
1963	6571	1
1962	6521	9
1961	5958	4
1960	5703	6
1959	5364	5
1958	5087	5
1957	4849	9
1956	4433	4
1955	4275	

AFFAIRES DE ROUTINE

Le lundi 14 décembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénatrice Fergusson:

3 novembre—Qu'elle s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Pourquoi le Canadien National arrête-t-il les trains de passagers, à l'heure fixée dans les horaires pour les arrêts, à un quart de mille à l'ouest de la gare de Rivière-du-Loup?

2. Pourquoi le Canadien National ne fait-il pas autant de publicité pour le train «Scotian» qui circule entre Halifax et Montréal, que pour le «Champlain» qui circule entre Québec et Montréal?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Pendant les dix dernières années, combien de sentences pour la peine capitale ont-elles été commuées dans le cas d'individus trouvés coupables *a*) de meurtre, et *b*) de viol et de meurtre, et à quelle date chacune de ces commutations a-t-elle été décidée?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le lundi 14 décembre 1964.

1er décembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent quarante-cinq à six cent quatre-vingt-quatre, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 3 décembre 1964	
371 É.O.	Comité mixte spécial sur le Régime de pensions du Canada	9.30 a.m. 3.45 p.m.
256–S	Transports et communications (*Bill S–42*)	10.00 a.m.
307 É.O.	Comité spécial du Sénat sur la gérontologie	10.00 a.m.
	Le vendredi 4 décembre 1964	
371 É.O.	Comité mixte spécial sur le Régime de pensions du Canada	9.30 a.m.
	Le mardi 8 décembre 1964	
308 É.O.	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur	10.00 a.m.
	Le lundi 14 décembre 1964	
256–S	Banques et commerce (*Bill S–20*)	Après la séance.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 87

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le lundi 14 décembre 1964

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
Méthot,
Molson,
Monette,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Horner, décédé le 14 décembre 1964.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MERCREDI 9 décembre 1964.

Il est ordonné,—Que les noms de M. Howe (Wellington-Huron), Mme Rideout et M. Leboe soient substitués à ceux de MM. Paul, Klein et Marcoux sur la liste des membres du comité mixte spécial du Régime de pensions du Canada.

Il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Conseil national de recherches, y compris le rapport du Conseil des recherches médicales, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 16(3) de la *Loi sur le Conseil de recherches,* chapitre 239, S.R.C., 1952, et rapport de la *Canadian Patents and Development Limited* pour la même période, certifié par l'Auditeur général, en conformité des articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport du président de la Banque d'expansion industrielle pour l'année financière close le 30 septembre 1964, et relevé des comptes de la Banque pour cette période, en conformité de l'article 29(4) de la *Loi sur la Banque d'expansion industrielle,* chapitre 151, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année terminée le 31 décembre 1963, en conformité de l'article 10 de la *Loi sur le ministère des Mines et des Relevés techniques,* chapitre 73, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Réponses à une interpellation de l'honorable sénatrice Fergusson, en date du 3 novembre 1964, qui se lit ainsi qu'il suit:

«1. Y a-t-il des règlements ou quelque ligne de conduite au ministère des Postes, ou dans tout autre ministère du gouvernement, qui soient opposés à l'emploi féminin ou de nature à l'influencer défavorablement?

2. S'il en est, quels sont-ils?»

Copie d'une lettre, en date du 6 mars 1964, que M. John J. Robinette a adressée au ministre de la Justice au sujet du rapport de la Commission Norris et de la poursuite de Hal Banks. (Texte anglais).

Rapport des dépenses et de l'administration relatives à la *Loi sur les allocations familiales,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 14 de ladite loi, chapitre 109, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport des dépenses et de l'administration relatives à la *Loi sur la sécurité de la vieillesse,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 12 de ladite loi, chapitre 200, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Copie d'un discours prononcé le 9 novembre 1964 par le président du réseau et du comité d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada, lors de la conférence d'études tenue par le Conseil économique du Canada, et intitulé: «Le statut actuel de la coopération ouvrière-patronale au Canada et ses conséquences pour l'économie canadienne». (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill S-42, intitulé: «Loi concernant l'Interprovincial Pipe Line Company», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Gélinas, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Choquette ayant soulevé la question de savoir si l'avis d'un jour donné par l'honorable sénateur Connolly, C.P., à l'égard d'une motion touchant la désignation d'un drapeau national du Canada, l'honorable Président décide qu'un avis d'un jour seulement est requis suivant le Règlement du Sénat.

Sur quoi l'honorable sénateur Choquette en appelle au Sénat de la décision de l'honorable Président.

Après débat,
Étant posée la question de savoir si la décision de l'honorable Président doit être maintenue,

Le Sénat se divise et, les noms étant appelés, ils sont inscrits comme il suit:

POUR

Les honorables sénateurs

Aird,
Baird,
Beaubien (*Provencher*),
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Dupuis,
Fergusson,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,

Grant,
Hayden,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Leonard,
Macdonald (*Bantford*),
Molson,
Paterson,
Pouliot,
Power,
Rattenbury,
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Stambaugh,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien—41.

CONTRE

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Beaubien (*Bedford*),
Blois,
Brooks,
Buchanan,
Choquette,
Gladstone,
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Irvine,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
Méthot,
Monette,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Phillips,
Quart,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Sullivan,
Thorvaldson,
Walker,
Welch,
Willis,
Yuzyk—28.

En conséquence, elle est résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent quarante-cinq à six cent quatre-vingt-quatre, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les rapports soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à la Présentation des pétitions.

L'honorable sénateur Roebuck, C.R., président du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 616, «Résolution pour faire droit à Léonard Marchand, autrement connu sous le nom de Léonard Mihalcean».

Résolution 617, «Résolution pour faire droit à Marie-Béatrice-Denise Baillargeon Faucher».

Résolution 618, «Résolution pour faire droit à Sato Jeannot Richard».

Résolution 619, «Résolution pour faire droit à Miriam Dworkin Waddington».

Résolution 620, «Résolution pour faire droit à Ian Park Grant-Whyte».

Résolution 621, «Résolution pour faire droit à Marie Racine Lizotte».

Résolution 622, «Résolution pour faire droit à Gérald-Louis Demers».

Résolution 623, «Résolution pour faire droit à Liliane Robillard Panichella».

Résolution 624, «Résolution pour faire droit à Abbey (Abe) (Abba) Cohen».

Résolution 625, «Résolution pour faire droit à Irène De Caen Turcotte».

Résolution 626, «Résolution pour faire droit à Alfred Elliott».

Résolution 627, «Résolution pour faire droit à Adrian Daniel McLeod».

Résolution 628, «Résolution pour faire droit à Barbara Phyllis Lipchitz Leibovitch, autrement connue sous le nom de Barbara Phyllis Lippman Leibovitch».

Résolution 629, «Résolution pour faire droit à Annette-Caroline Vachon Robinson».

Résolution 630, «Résolution pour faire droit à Edward Joseph Morearity».

Résolution 631, «Résolution pour faire droit à Eva Besser (Besszer) Hercz».

Résolution 632, «Résolution pour faire droit à Reginald Allison Brewer».

Résolution 633, «Résolution pour faire droit à Marjorie Anne Elaine Lovegrove Casey».

Résolution 634, «Résolution pour faire droit à Joseph-Ernest-Léopold Fauteux».

Résolution 635, «Résolution pour faire droit à Marc-André Boisclair».

Résolution 636, «Résolution pour faire droit à Barbara Ellen Barry Ferguson».

Résolution 637, «Résolution pour faire droit à Margareta Cerncic Chapman».

Résolution 638, «Résolution pour faire droit à Irène Lorraine McIntosh Galletti».

Résolution 639, «Résolution pour faire droit à Helga Elfriede Muenster Daubert».

Résolution 640, «Résolution pour faire droit à Julienne Stalgis Astravas».

Résolution 641, «Résolution pour faire droit à Florence Margaret Clarke Kiernan».

Résolution 642, «Résolution pour faire droit à Côme Richer».

Résolution 643, «Résolution pour faire droit à Jeannine Papineau Hébert».

Résolution 644, «Résolution pour faire droit à Marie-Jacqueline-Pierrette Corriveau Hartstock».

Résolution 645, «Résolution pour faire droit à Léo Desjardins».

Résolution 646, «Résolution pour faire droit à Barbara Ruth Neale Mann».

Résolution 647, «Résolution pour faire droit à Victor Maucotel».

Résolution 648, «Résolution pour faire droit à Adeline James McKay».

Résolution 649, «Résolution pour faire droit à Léona Lemay Thérien».

Résolution 650, «Résolution pour faire droit à Alfred Laporte».

Résolution 651, «Résolution pour faire droit à Rita Pearl Enright Ward».

Résolution 652, «Résolution pour faire droit à Merle Newman Silverberg».

Résolution 653, «Résolution pour faire droit à June Arnold Stevenson».

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les résolutions portant les numéros 616 à 653, inclusivement, soient mises à l'étude mercredi prochain, le 16 décembre 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 15 décembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?
2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?
3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?
4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?
5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?
6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?
7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

14 décembre—Que cette Chambre recommande au gouvernement que les mesures nécessaires soient prises pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 15 décembre 1964.

Pour le mercredi 16 décembre 1964.

.....

14 décembre—Étude des résolutions portant les numéros 616 à 653, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 15 décembre 1964.	
308 É.O.	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 88

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 15 décembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
Méthot,
Molson,
Monette,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport concernant l'application de la *Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 10 de ladite loi, chapitre 95, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 9 décembre 1964, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Leonard, pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-48, intitulé: «Loi concernant The Economical Mutual Insurance Company», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, ainsi qu'il suit:

Page 1: Supprimer l'article 1 du bill et y substituer ce qui suit:

«Le nom de la Compagnie est par les présentes changé en celui d'Economical Mutual Insurance Company et la Compagnie peut, dans la conduite de ses affaires, employer le nom Economical Mutual Insurance Company ou le nom Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance, ou les deux à la fois, à sa discrétion. Elle peut poursuivre ou être poursuivie en justice sous l'un ou l'autre de ces noms ou sous les deux à la fois, et toute opération, convention ou obligation jusqu'ici conclue ou contractée par la Compagnie sous le nom The Economical Mutual Insurance Company, et toute opération, convention ou obligation désormais conclue ou contractée par la Compagnie sous le nom Economical Mutual Insurance Company ou sous le nom Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance, ou sous les deux noms à la fois, est valide et lie la Compagnie.»

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur O'Leary (*Carleton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la motion soit modifiée par le retranchement de tous les mots qui suivent le mot «gouvernement» et leur remplacement par ce qui suit: «de suspendre toute initiative concernant le projet d'un nouveau drapeau canadien afin de donner à la population et au Parlement du Canada un délai raisonnable leur permettant d'en venir à une entente sur un drapeau qui incorporera des symboles appropriés des deux races dont est issue la nation canadienne et qui sera acceptable par toutes ses parties composantes.»

Après débat,

L'honorable sénatrice Irvine propose, appuyée par l'honorable sénatrice Quart, que la suite du débat sur la motion en amendement soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 16 décembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

Quand la direction de Radio-Canada donnera-t-elle des ordres à ses annonceurs et commentateurs de langue française de suivre l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, pour prononcer correctement le mot NOËL?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?
2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?
3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?
4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?
5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?
6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?
7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 16 décembre 1964.

N° 1.

14 décembre—Étude des résolutions portant les numéros 616 à 653, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 2.

15 décembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur O'Leary (*Carleton*), appuyé par l'honorable sénateur Grosart, en amendement à la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement que les mesures nécessaires soient prises pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*—(*L'honorable sénatrice Irvine*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 16 décembre 1964	
371 É.O.	Comité mixte spécial sur le Régime de pensions du Canada.....	3.30 p.m.
	Le jeudi 17 décembre 1964	
356–S	Divorces.....	2.00 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 89

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 16 décembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Crerar,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Leonard, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia», présente le rapport suivant:

Le LUNDI 14 décembre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia», a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 9 juin 1964, étudié ledit bill et fait maintenant rapport que, de l'avis de votre Comité, le préambule dudit bill n'a pas été établi pour les raisons suivantes:

Au cours des témoignages présenté au Comité, le Premier ministre et les autres ministres du gouvernement de la province de la Colombie-Britannique ont comparu à l'appui du bill et déclaré que, si le bill était adopté, le gouvernement de cette province souscrirait jusqu'à concurrence de 10 p. 100 des actions à émettre par la banque; pour autant que le sache le Comité, il n'existe aucun précédent selon lequel le gouvernement d'une province peut posséder, à titre de propriétaire, une partie importante des actions d'une banque à charte fonctionnant en vertu des dispositions de la Loi fédérale sur les banques; cela pourrait comporter un contrôle véritable d'une banque à charte fédérale par le gouvernement d'une province, situation qui soulèverait des questions importantes touchant l'orientation à donner à la législation sur les banques et le droit constitutionnel; votre Comité est d'avis qu'il s'agit là de questions de programme d'ensemble qui devraient être déterminées par le Parlement du Canada lors de la revision prochaine de la Loi sur les banques et que, en attendant cette détermination, ce bill ne devrait pas être adopté.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
T. D'ARCY LEONARD.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le rapport soit examiné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des résolutions portant les numéros 616 à 653, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Hollett, que les résolutions suivantes soient adoptées maintenant.

Résolution 616, «Résolution pour faire droit à Léonard Marchand, autrement connu sous le nom de Léonard Mihalcean».

Résolution 617, «Résolution pour faire droit à Marie-Béatrice-Denise Baillargeon Faucher».

Résolution 618, «Résolution pour faire droit à Sato Jeannot Richard».

Résolution 619, «Résolution pour faire droit à Miriam Dworkin Waddington».

Résolution 620, «Résolution pour faire droit à Ian Park Grant-Whyte».

Résolution 621, «Résolution pour faire droit à Marie Racine Lizotte».

Résolution 622, «Résolution pour faire droit à Gérald-Louis Demers».

Résolution 623, «Résolution pour faire droit à Liliane Robillard Panichella».

Résolution 624, «Résolution pour faire droit à Abbey (Abe) (Abba) Cohen».

Résolution 625, «Résolution pour faire droit à Irène De Caen Turcotte».

Résolution 626, «Résolution pour faire droit à Alfred Elliott».

Résolution 627, «Résolution pour faire droit à Adrian Daniel McLeod».

Résolution 628, «Résolution pour faire droit à Barbara Phyllis Lipchitz Leibovitch, autrement connue sous le nom de Barbara Phyllis Lippman Leibovitch».

Résolution 629, «Résolution pour faire droit à Annette-Caroline Vachon Robinson».

Résolution 630, «Résolution pour faire droit à Edward Joseph Morearity».

Résolution 631, «Résolution pour faire droit à Eva Besser (Besszer) Hercz».

Résolution 632, «Résolution pour faire droit à Reginald Allison Brewer».

Résolution 633, «Résolution pour faire droit à Marjorie Anne Elaine Lovegrove Casey».

Résolution 634, «Résolution pour faire droit à Joseph-Ernest-Léopold Fauteux».

Résolution 635, «Résolution pour faire droit à Marc-André Boisclair».

Résolution 636, «Résolution pour faire droit à Barbara Ellen Barry Ferguson».

Résolution 637, «Résolution pour faire droit à Margareta Cerncic Chapman».

Résolution 638, «Résolution pour faire droit à Irene Lorraine McIntosh Galletti».

Résolution 639, «Résolution pour faire droit à Helga Elfriede Muenster Daubert».

Résolution 640, «Résolution pour faire droit à Julienne Stalgis Astravas».

Résolution 641, «Résolution pour faire droit à Florence Margaret Clarke Kiernan».

Résolution 642, «Résolution pour faire droit à Côme Richer».

Résolution 643, «Résolution pour faire droit à Jeannine Papineau Hébert».

Résolution 644, «Résolution pour faire droit à Marie-Jacqueline-Pierrette Corriveau Hartstock».

Résolution 645, «Résolution pour faire droit à Léo Desjardins».

Résolution 646, «Résolution pour faire droit à Barbara Ruth Neale Mann».

Résolution 647, «Résolution pour faire droit à Victor Maucotel».

Résolution 648, «Résolution pour faire droit à Adeline James McKay».

Résolution 649, «Résolution pour faire droit à Léona Lemay Thérien».

Résolution 650, «Résolution pour faire droit à Alfred Laporte».

Résolution 651, «Résolution pour faire droit à Rita Pearl Enright Ward».

Résolution 652, «Résolution pour faire droit à Merle Newman Silverberg».

Résolution 653, «Résolution pour faire droit à June Arnold Stevenson».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

Et sur la motion en amendement présentée par l'honorable sénateur O'Leary (*Carleton*), appuyé par l'honorable sénateur Grosart:

Que la motion soit modifiée par le retranchement de tous les mots qui suivent le mot «gouvernement» et leur remplacement par ce qui suit: «de suspendre toute initiative concernant le projet d'un nouveau drapeau canadien afin de donner à la population et au Parlement du Canada un délai raisonnable leur permettant d'en venir à une entente sur un drapeau qui incorporera des symboles appropriés des deux races dont est issue la nation canadienne et qui sera acceptable par toutes ses parties composantes.»

Après débat,

Six heures ayant sonné, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 p.m.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

Et sur la motion en amendement présentée par l'honorable sénateur O'Leary (*Carleton*), appuyé par l'honorable sénateur Grosart:

Que la motion soit modifiée par le retranchement de tous les mots qui suivent le mot «gouvernement» et leur remplacement par ce qui suit: «de suspendre toute initiative concernant le projet d'un nouveau drapeau canadien afin de donner à la population et au Parlement du Canada un délai raisonnable leur permettant d'en venir à une entente sur un drapeau qui incorporera des symboles appropriés des deux races dont est issue la nation canadienne et qui sera acceptable par toutes ses parties composantes.»

Après nouveau débat,

L'honorable sénateur White, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que la suite du débat sur la motion en amendement soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 17 décembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 17 décembre 1964.

N° 1.

16 décembre—Examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

N° 2.

15 décembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur O'Leary (*Carleton*), appuyé par l'honorable sénateur Grosart, en amendement de la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*—(*L'honorable sénateur White, C.P.*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 17 décembre 1964	
356–S	Divorces.....	2.00 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 90

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 17 décembre 1964

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Baird, Basha, Beaubien (*Provencher*), Boucher, Bouffard, Bourget, Bourque, Brooks, Buchanan, Burchill, Cameron, Choquette, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Croll, Davies, Denis, Dessureault, Dupuis, Fergusson, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gélinas, Gershaw, Gladstone, Gouin, Grant, Grosart, Haig, Hnatyshyn, Hollett, Hugessen, Inman, Irvine, Isnor, Jodoin, Kinley, Lambert, Lang, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Brantford*), Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), McCutcheon, Méthot, Molson, O'Leary (*Antigonish-Guysborough*), O'Leary (*Carleton*), Paterson, Pearson, Phillips, Pouliot, Power, Quart, Rattenbury, Robertson (*Kenora-Rainy River*), Roebuck, Smith (*Kamloops*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Sullivan, Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Vaillancourt, Veniot, Vien, Walker, Welch, White, Willis, Woodrow, Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Arrêté en conseil C.P. 1964-1920, en date du 10 décembre 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, en vue de l'expédition d'environ 100,000 tonnes métriques de blé à la République populaire de Bulgarie, durant la période allant du 8 octobre 1964 au 7 octobre 1965, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

L'honorable sénatrice Fergusson, du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», présente le deuxième rapport de ce comité, comme il suit:

Le MERCREDI 16 décembre 1964.

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», présente son deuxième rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à dix (10) membres pour la durée de l'ajournement du Sénat, pourvu que les deux Chambres soient représentées.

Le tout respectueusement soumis.

La présidente conjointe,
MURIEL McQ. FERGUSSON.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénateur Leonard, que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

Et sur la motion en amendement présentée par l'honorable sénateur O'Leary (*Carleton*), appuyé par l'honorable sénateur Grosart:

Que la motion soit modifiée par le retranchement de tous les mots qui suivent le mot «gouvernement» et leur remplacement par ce qui suit: «de suspendre toute initiative concernant le projet d'un nouveau drapeau canadien afin de donner à la population et au Parlement du Canada un délai raisonnable leur permettant d'en venir à une entente sur un drapeau qui incorporera des symboles appropriés des deux races dont est issue la nation canadienne et qui sera acceptable par toutes ses parties composantes.»

Après débat,

Six heures ayant sonné, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 p.m.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

Et sur la motion en amendement présentée par l'honorable sénateur O'Leary (*Carleton*), appuyé par l'honorable sénateur Grosart:

Que la motion soit modifiée par le retranchement de tous les mots qui suivent le mot «gouvernement» et leur remplacement par ce qui suit: «de suspendre toute initiative concernant le projet d'un nouveau drapeau canadien afin de donner à la population et au Parlement du Canada un délai raisonnable leur permettant d'en venir à une entente sur un drapeau qui incorporera des symboles appropriés des deux races dont est issue la nation canadienne et qui sera acceptable par toutes ses parties composantes.»

Après nouveau débat,

Étant posée la question sur la motion en amendement—

Le Sénat se divise et, les noms étant appelés, ils sont inscrits comme il suit:

POUR

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Irvine,	Quart,
Brooks,	Macdonald (*Cap-Breton*),	Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Buchanan,	MacDonald (*Queens*),	Walker,
Choquette,	Méthot,	Welch,
Gladstone,	O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),	White,
Grosart,	Pearson,	Willis,
Haig,	Phillips,	Yuzyk—23.
Hnatyshyn,		
Hollett,		

CONTRE

Les honorables sénateurs

Basha,	Boucher,	Bourque,
Beaubien (*Provencher*),	Bouffard,	Burchill,

S 90—1½

Cameron,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,
Grant,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Pouliot,
Power,
Rattenbury,
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Woodrow—39.

En conséquence, elle est résolue par la négative.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soit désigné comme drapeau national du Canada un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

Le Sénat se divise et, les noms étant appelés, ils sont inscrits comme il suit:

POUR

Les honorables sénateurs

Basha,
Beaubien (*Provencher*),
Boucher,
Bouffard,
Bourque,
Burchill,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,
Grant,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Paterson,
Pouliot,
Power,
Rattenbury,
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Taylor (*Norfolk*),
Vaillancourt,
Veniot,
Woodrow—38.

CONTRE

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Brooks,
Buchanan,
Choquette,
Gladstone,
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Irvine,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Phillips,
Quart,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk—23.

En conséquence, elle résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*),

Que le nom de l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) soit substitué à celui de l'honorable sénateur Lang au Comité mixte chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard»; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, le vendredi 18 décembre 1964, à onze heures du matin.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le vendredi 18 décembre 1964

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

17 décembre—Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour déclarer que le «Royal Union Flag», communément appelé Union Jack, continue à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des Nations et de son allégeance à la Couronne.

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 18 décembre 1964.

16 décembre—Examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

Pour le lundi 21 décembre 1964.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 91

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 18 décembre 1964

Onze heures du matin.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Provencher*),
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Croll,
Davies,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grant,
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Inman,
Irvine,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Robertson (*Kenora-Rainy River*),
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stambaugh,
Sullivan,
Taylor (*Norfolk*),
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport du Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement, comme il suit:

1964

Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement

Votre comité s'est réuni le 15 décembre 1964 et a l'honneur de soumettre les recommandations suivantes:

1. Afin de rendre les taux des salaires des employés professionnels de la Bibliothèque du Parlement conformes à ceux qui ont été récemment revisés pour des catégories analogues dans le service civil (procès-verbal 630611 du Conseil du Trésor en date du 22 octobre 1964) nous recommandons que les augmentations de salaires suivantes soient approuvées à compter du 1er septembre 1964:

Bibliothécaire de référence 1 Bibliothécaire catalogueur 1				
De:	4800 et 4980 et 5160	5340	5520	
A:	5160	5340	5520	5700
Bibliothécaire de référence 2 Bibliothécaire catalogueur 2				
De:	5400 et 5640	5880	6180	
A:	5640	5880	6180	6480
Bibliothécaire de référence 3 Bibliothécaire catalogueur 3 Spécialiste en classement vertical				
De:	5880 et 6180	6480	6780	
A:	6180	7480	6780	7080
Bibliothécaire de référence 4				
De:	6600 et 6900	7200	7500	
A:	6900	7200	7500	7860
Bibliothécaire de référence 5 Bibliothécaire catalogueur en chef adjointe				
De:	7620 et 7980	8340	8700	
A:	7980	8340	8700	9060
Bibliothécaire de référence en chef Bibliothécaire catalogueur en chef				
De:	8640 et 9000	9380	9780	
A:	9000	9380	9780	10200
Bibliothécaire adjointe				
De:	9380 et 9780 et 10200 et 10600	11000	11400	
A:	10600	11000	11400	11880

2. Il est aussi recommandé que les taux revisés prennent effet conformément au procès-verbal du Conseil du Trésor mentionné plus haut, à deux exceptions près:

a) que la bibliothécaire de référence en chef soit payée au taux de $9,380;

b) que madame Thérèse Foster soit payée au taux de $7,200, à compter du 1er septembre 1964 dans les deux cas.

Respectueusement soumis,

Le Président du Sénat,
MAURICE BOURGET.

Le Président de la Chambre des communes,
ALAN MACNAUGHTON.

Président conjoints.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport soit examiné à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que cette Chambre recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour déclarer que le «Royal Union Flag», communément appelé Union Jack, continue à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des Nations et de son allégeance à la Couronne.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers trois heures p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 12.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 3.00 p.m.

Suivant l'ordre adopté,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport du Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement, en date du 15 décembre 1964, soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers quatre heures quinze p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 3.10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 4.40 p.m.

La Chambre des communes, par son Greffier transmet un message avec un Bill C-112, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier transmet un message avec un Bill C-141, intitulé: «Loi ayant pour objet la modification de la Loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Baird, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Baird, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier transmet un message avec un Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 18 décembre 1964.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Robert Taschereau, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 18 décembre, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 2 mars 1965, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellenec le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:
Loi modifiant la Loi sur les juges.
Loi ayant pour objet la modification de la Loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 2 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Pouliot:

19 novembre—Qu'il s'enquerra du gouvernement de ce qui suit:

1. Quel est le nom du Président du Conseil des Arts, et à quelle date a-t-il été nommé?

2. Est-il un littérateur? Dans l'affirmative, quels sont les titres de ses ouvrages, et où et quand ont-ils été publiés?

3. Est-il un peintre? Dans l'affirmative, dans quelle ville et quand a-t-il eu son premier vernissage?

4. Est-il un sculpteur? Dans l'affirmative, à quelle école appartient-il, et où ses œuvres sont-elles exposées?

5. Est-il un musicien? Dans l'affirmative, quel instrument joue-t-il?

6. Dans quelles villes et quand a-t-il donné des concerts?

7. Fait-il des disques, ou des records, et où peut-on se les procurer?

8. Est-il un comptable licencié ou un auditeur? Dans l'affirmative, quels sont ses diplômes, et où les a-t-il obtenus?

9. Quelle était son occupation, ou son métier, ou sa profession au moment de sa nomination?

10. S'il n'était ni un littérateur, ni un peintre, ni un sculpteur, ni un musicien, ni un comptable diplômé, pourquoi a-t-il été nommé de préférence à un artiste?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 2 mars 1965.

N° 1.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

N° 2.

18 décembre—Deuxième lecture du Bill C-131 intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 3.

16 décembre—Examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 92

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 2 mars 1965

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*)
Cook,
Croll,
Denis,
Dessureault,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Horner,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
Méthot,
Monette,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Thorvaldson,
Tremblay,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a adressé une lettre à Lady Churchill, lui transmettant les condoléances des membres du Sénat à l'occasion du décès de Sir Winston Churchill.

L'honorable Président donne lecture de la lettre, comme il suit:

CANADA

Présidence du Sénat
Ottawa.

Lady Churchill,

Au nom de tous les honorables sénateurs du Canada, je tiens à vous exprimer, ainsi qu'à tous les membres de votre famille, mes condoléances, à l'occasion du décès de Sir Winston Churchill.

Tous ceux qui, de par le monde, aiment la liberté, partagent sincèrement votre profond chagrin.

Recevez, Lady Churchill, l'expression de mon respectueux dévouement.

Maurice Bourget.

Le 28 février 1965.

L'honorable Président informe le Sénat que Lady Churchill a eu l'amabilité de répondre à son message de sympathie. L'honorable Président donne lecture de la lettre de Lady Churchill, comme il suit:

28 Hyde Park Gate,
London S.W.7.
Le 3 février 1965.

Monsieur le Président,

Je vous suis reconnaissante de votre bienveillant message de sympathie.

Sincèrement vôtre,

Clementine S. Churchill.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur A. C. Taylor, décédé le 17 janvier 1965.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur J. A. Robertson, décédé le 19 février 1965.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le VENDREDI 18 décembre 1964.

Il est ordonné,—Que les noms de MM. Morison, Enns et Prittie soient substitués à ceux de MM. McCutcheon, Scott et Moreau sur la liste des membres du comité mixte du Régime de pensions du Canada.

Il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement:

Bill S-2, intitulé: «Loi concernant les Statuts revisés du Canada».

Bill S-24, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies».

Bill S-25, intitulé: «Loi concernant les Conventions de Genève (1949)».

Bill S-35, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers».

Bill S-41, intitulé: «Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline, Ltd.».

Bill S-43, intitulé: «Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company».

Bill S-47, intitulé: «Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*».

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Après la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Après la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier transmet un message avec un Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P., que la suite du débat soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1963. (Textes français et anglais).

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi sur l'aide aux améliorations municipales* pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 11 de ladite loi, chapitre 183, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Budget d'établissement du Conseil des ports nationaux pour l'année civile 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1965-45 du 6 janvier 1965 approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Budget d'établissement des Lignes aériennes Trans-Canada (maintenant Air Canada) pour l'année se terminant le 31 décembre 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-2037 du 23 décembre 1964 approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Rapport concernant les opérations relevant de la *Loi sur la route transcanadienne*, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 269, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère des Forêts pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 12 de la *Loi sur le ministère des Forêts*, chapitre 41, Statuts du Canada, 1960. (Texte anglais).

Rapport de la Galerie nationale du Canada, y compris les comptes et les opérations financières certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1963, en conformité de l'article 10 de la *Loi sur la Galerie nationale du Canada*, chapitre 186, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport de la Galerie nationale du Canada, y compris les comptes et les opérations financières certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 10 de la *Loi sur la Galerie nationale du Canada*, chapitre 186, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère des Affaires des anciens combattants et de la Commission canadienne des pensions pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 9 de la *Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants*, chapitre 80, et à l'article 4(2) de la *Loi sur les pensions*, chapitre 207, S.R.C., 1952, y compris le rapport de la Commission des allocations aux anciens combattants pour la même période. (Texte anglais).

Exemplaire des modifications apportées par le président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier du Canada aux Règles et Ordonnances générales de la Cour de l'Échiquier du Canada le 4 novembre 1964 et copie d'une autre

modification en date du 3 décembre 1964, en conformité de l'article 88(2) de la *Loi sur la Cour de l'Échiquier,* chapitre 98, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants consolidés des Banques à charte du Canada pour les exercices financiers terminés en fin de 1964, préparés sous la forme énoncée à l'Annexe «Q» à la *Loi sur les banques,* en conformité de l'article 119(1) de ladite loi, chapitre 48, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Rapport du Commissaire des pénitenciers pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 30 de la *Loi sur les pénitenciers,* chapitre 53, Statuts du Canada, 1960-1961. (Texte anglais).

Exemplaire de la *Gazette du Canada,* en date du 8 février 1965, renfermant la proclamation du drapeau national du Canada. (Textes français et anglais).

Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 6, inclusivement, édictés par le Commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest et sanctionnées le 12 novembre 1964, en conformité de l'article 15 de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest,* chapitre 331, S.R.C., 1952, modifiée en 1953-1954, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1938 du 10 décembre 1964, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Exemplaires des Ordonnances, chapitre 1 à 14, inclusivement, édictées par le Conseil du Territoire du Yukon et sanctionnées le 4 décembre 1964, en conformité de l'article 20 de la *Loi sur le Yukon,* chapitre 53, Statuts du Canada, 1952-1953, et copie de l'arrrêté en conseil 1965-49 du 6 janvier 1965, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Rapport de l'Auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Comptes publics du Canada (Volumes I, II et III) et version abrégée de ceux-ci, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 64(1) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 26 de ladite loi, chapitre 27, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1965-215, en date du 9 février 1965, autorisant, en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* un contrat d'assurance par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, originairement approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1964-455 du 26 mars 1964, couvrant la vente de pièces d'avions par *The de Havilland Aircraft of Canada, Limited,* à la *Douglas Aircraft Company, Inc.,* Santa Monica, Californie, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1965-232, en date du 11 février 1965, autorisant, en vertu de l'article 21A de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de services de génie et de fourniture de la *Montreal Engineering Company, Limited,* Montréal (Québec), et de l'exportation d'outillage pour la pro-

duction et la transmission hydraulique de Kota, dans l'État de Rajasthan, Inde, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

Budget d'établissement de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année se terminant le 31 décembre 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1965-247 du 11 février 1965 approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Budget d'établissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année se terminant le 31 décembre 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Index codifié et Tableau des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada,* Partie II, pour la période allant du 1er janvier 1955 au 31 décembre 1964. (Textes français et anglais).

Exemplaires des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 23 décembre 1964, 13 et 27 janvier 1965, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux* pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 11 de ladite loi, chapitre 47, Statuts du Canada, 1955. (Textes français et anglais).

Copie d'un accord entre le gouvernement du Canada et la Banque de développement interaméricaine prévoyant la gestion par la Banque de certains fonds que le gouvernement du Canada mettra à la disposition des pays d'Amérique latine, membres de la Banque, à des fins d'assistance économique ou technique ou d'assistance à l'éducation, signé à New-York le 4 décembre 1964. (Textes français et anglais).

Rapport de la Commission royale d'enquête sur les services de santé (*présidence de l'honorable juge Emmett M. Hall*), volume II, daté du 7 décembre 1964, ainsi qu'un communiqué de presse émis à ce sujet. (Textes français et anglais).

Exemplaire de l'opuscule intitulé *Economic Surveys—Canada,* publié par l'Organisation de la coopération et du développement économiques, Paris, décembre 1964. (Texte anglais).

Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, en date du 1er février 1965. (Textes français et anglais).

Exemplaire du Livre blanc intitulé: «Modification de la Constitution du Canada». Février 1965. (Textes français et anglais).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable président du Comité permanent des divorces:

D'Antoine-Thomas Daigle, de Pierrefonds, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marielle-Eva-Louise Tellier Daigle.

De Marie-Micheline-Alda-Denise Coutu Paré, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Delphis-Laval Paré.

De Martyn (Martijn) André Plaat, de Sainte-Rose, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Geneviève-Yvette Robert Plaat.

De Patricia Ann Charlton Nish, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Cameron Nish.

De Frances Strickland Legere, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Michael Legere, de Caraquet, Nouveau-Brunswick.

De Joseph Irvin Clayton Laviolette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Alice-Liliane-Gabrielle Aubry Laviolette.

De Sergei A. Babkin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Tatiana A. Mordvinov Babkin.

De Rollande Larrivée Séguin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louis-Jocelyn Séguin.

De Ruth Barbara Ann Sevigny Baldwin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ross Kirby Baldwin.

De Libuse Fiserova Leibl, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Rudolph (Rudolf) Leibl.

De Joseph Vaglia, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie Des Neiges Lebeau Vaglia.

De Norma Beryl Crete Yetman, de Sainte-Rose, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Kenneth Donald Yetman.

De Lena Bernice Gertrude Cody Kruszelnycki, de Châteauguay, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Theodore Kruszelnycki.

De Claire Tassé Soucie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Guy Soucie.

De Gwyneth Elizabeth MacKenzie Skuhrovsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Boris Skuhrovsky.

De Lorne Courtney Smith, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frances Jean Armitage Smith.

De Judith (Judy) Mary Crocker Berretta, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Giovanni Berretta.

De Francis William Cunningham, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Rita Dorothy Kennedy Cunningham.

De Cecilia Anne Searle Bowden, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec George Lindsay Bowden.

De Roderick Michael Doney, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Clark Doney.

De Jean-Paul Gervais, de Ville LeMoyne, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georgette Lavoie Gervais.

De Maria Graup Maximow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gregor Maximow.

De Yetta (Yettie) Zilbert Fleischer, de Côte-Saint-Luc, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Henry Fleischer.

De Mary-Claire Faubert Demers, de Piedmont, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger-Pierre Demers.

De Lillian Edith Patricia Ferguson Matz, de Ville LaSalle, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bob Joachim Matz.

De Monique Miller Gascon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec François Gascon.

De Monique Helfman Klein, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Melvin Klein.

De Shirley Margaret Gallop Letchford, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger Paul Letchford.

De Muriel White Dwoskin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nathan Dwoskin.

De Judith Carole Carpenter Griffin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Edward Griffin.

De Jeannine (Janine) Lanctôt Delage, de Duvernay, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre Delage.

De Fay Naiman Richt, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Richt.

De Peter Irwin Crites, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Beverley Ann Yared Crites.

D'Aimé Ouellette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Jeanne Boyer Ouellette.

D'Yvonne Charlebois Ally, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louis-Philippe Ally.

De Muriel Constance Floud Nicholls, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Denis Kevin Nicholls.

De Margaret Irene Jones Whatmore, de Laval-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Archie Whatmore.

De Jean-Maurice Bailly, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lucille Dumont Bailly.

De Pauline Lalanne Marcil, de Ville Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Marcil.

D'Alexander Stewart Macpherson, de Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Catherine Jane Farquharson Macpherson.

De Jeanine Dubeau Klotzbuher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Klotzbuher.

De Daphne Cockburn Rousseau, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec François (Frank) Henri Rousseau.

De Jean-Pierre-Louis Michaud, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Huguette Chabot Michaud.

De Marie-Antoinette-Mireille Pâlin Normand, de Longueuil, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Joseph-Eugène-Rosaire Normand.

De Joseph-Wenceslas-Bernard Paré, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Marie-Pierrette (Lucette) Leboeuf Paré.

De Raymond Bélanger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Huguette Harvey Bélanger.

D'Ann Fuller Hunt Samson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georges-Ferdinand Samson.

De Philippe-Léo Ménard, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dorothy Bruce Hogarth Ménard, autrement connue sous le nom de Dorothy Giffie Bruce Ménard.

De Jane Margaret Grace Ogilvie Manson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Cameron Mackintosh Manson.

De Bernice Ostroff Jones, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alan Frank Jones.

De Blanche-Marguerite-D'aoust Kalpakjian, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Isador Hogop Kalpakjian.

De Lise Blais Wong, de Valleyfield, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger Wong.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros six cent quatre-vingt-cinq à sept cent trente-six, inclusivement:

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Antoine-Thomas Daigle, de la ville de Pierrefonds, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marielle-Eva-Louise Tellier Daigle.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Micheline-Alda-Denise Coutu Paré, de la

ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Delphis-Laval Paré.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Martyn (Martijn) André Plaat, de la ville de Sainte-Rose, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Geneviève-Yvette Robert Plaat.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Patricia Ann Charlton Nish, de la ville de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Cameron Nish.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Frances Strickland Legere, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Michael Legere, de la ville de Caraquet, province du Nouveau-Brunswick.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph Irvin Clayton Laviolette, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Alice-Liliane-Gabrielle Aubry Laviolette.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorce présente son six cent quatre-vingt-onxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Sergei A. Babkin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Tatiana A. Mordvinov Babkin.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rollande Larrivée Séguin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louis-Jocelyn Séguin.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ruth Barbara Ann Sevigny Baldwin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ross Kirby Baldwin.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Libuse Fiserova Leibl, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Rudolph (Rudolf) Leibl.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph Vaglia, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie Des Neiges Lebeau Vaglia.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Norma Beryl Crete Yetman, de la ville de Sainte-Rose, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Kenneth Donald Yetman.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lena Bernice Gertrude Cody Kruszelnycki, de la ville de Châteauguay, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Theodore Kruszelnycki.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Claire Tassé Soucie, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat annule son mariage avec Guy Soucie.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son six cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gwyneth Elizabeth MacKenzie Skuhrovsky, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Boris Skuhrovsky.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept centième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lorne Courtney Smith, de la ville de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Frances Jean Armitage Smith.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Judith (Judy) Mary Crocker Berretta, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Giovanni Berretta.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Francis William Cunningham, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Rita Dorothy Kennedy Cunningham.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Cecilia Anne Searle Bowden, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec George Lindsay Bowden.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Roderick Michael Doney, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Clark Doney.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean-Paul Gervais, de Ville Le Moyne, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georgette Lavoie Gervais.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Maria Graup Maximow, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gregor Maximow.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Yetta (Yettie) Zilbert Fleischer, de la ville de Côte-Saint-Luc, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Henry Fleischer.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Mary-Claire Faubert Demers, de Piedmont, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger-Pierre Demers.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lillian Edith Patricia Ferguson Matz, de Ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bob Joachim Matz.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Monique Miller Gascon, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec François Gascon.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Monique Helfman Klein, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Melvin Klein.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Shirley Margaret Gallop Letchford, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger Paul Letchford.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Muriel White Dwoskin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nathan Dwoskin.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Judith Carole Carpenter Griffin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Edward Carle Griffin.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jeannine (Janine) Lanctôt Delage, de la ville de Duvernay, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pierre Delage.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Fay Naiman Richt, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Richt.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Peter Irwin Crites, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Beverley Ann Yared Crites.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Aimé Ouellette, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Jeanne Boyer Ouellette.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Yvonne Charlebois Ally, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louis-Philippe Ally.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingtième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Muriel Constance Floud Nicholls, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Denis Kevin Nicholls.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Margaret Irene Jones Whatmore, de la ville de Laval-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Archie Whatmore.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean-Maurice Bailly, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lucille Dumont Bailly.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Pauline Lalanne Marcil, de Ville Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Marcil.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alexander Stewart Macpherson, de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Catherine Jane Farquharson Macpherson.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jeanine Dubeau Klotzbuher, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph Klotzbuher.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Daphne Cockburn Rousseau, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec François (Frank) Henri Rousseau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean-Pierre-Louis Michaud, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Huguette Chabot Michaud.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Antoinette-Mireille Pâlin Normand, de la ville de Longueuil, province de Québec. demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Joseph-Eugène-Rosaire Normand.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent vingt-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-Wenceslas-Bernard Paré, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Pierrette (Lucette) Leboeuf Paré.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trentième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Raymond Bélanger, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Huguette Harvey Bélanger.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Ann Fuller Hunt Samson, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georges-Ferdinand Samson.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Philippe-Léo Ménard, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dorothy Bruce Hogarth Ménard, autrement connue sous le nom de Dorothy Giffie Bruce Ménard.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jane Margaret Grace Ogilvie Manson, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Cameron Mackintosh Manson.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Bernice Ostroff Jones, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alan Frank Jones.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Blanche-Marguerite D'aoust Kalpakjian, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Isador Hogop Kalpakjian.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 17 décembre 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lise Blais Wong, de Valleyfield, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roger Wong.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros six cent quatre-vingt-cinq à sept cent trente-six, inclusivement, soient examinés à la prochaine du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénatrice Fergusson, du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi établissant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», dépose sur le bureau le troisième rapport de ce comité.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénateur Croll, que le troisième rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi établissant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», déposé aujourd'hui soit imprimé sous forme d'appendice aux *Procès-verbaux* du Sénat de ce jour et fasse partie intégrante des archives de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé au lundi 12 avril 1965.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

Le LUNDI 8 février 1965.

Le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi établissant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», présente son troisième rapport ainsi qu'il suit:

1. Conformément aux instructions qu'il a reçues le 16 novembre 1964, le Comité a été appelé à étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard».

2. Le Comité se composait de trente-six membres, dont douze sénateurs: les honorables sénateurs Blois, Boucher, Croll, Denis, Flynn, Fergusson, Lang, Lefrançois, McCutcheon, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh et Thorvaldson, et vingt-quatre membres de la Chambre des communes: MM. Aiken, Basford, Cameron (*High Park*), Cantelon, Cashin, Chatterton, Côté (*Longueuil*), Francis, Gray, Gundlock, Klein, Knowles, Laverdière, Lloyd, Macaluso, McCutcheon, Monteith, Moreau, Munro, Olson, Paul, Perron, Rhéaume et Scott.

3. Par la suite, l'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) a été nommé en remplacement de l'honorable sénateur Lang, et les membres suivants de la Chambre des communes, Mme Rideout et MM. Marcoux, Howe (*Wellington-Huron*), Leboe, Morison, Enns et Prittie ont remplacé MM. Klein, Olson, Paul, Marcoux, Moreau, McCutcheon et Scott, respectivement.

4. Un sous-comité du programme et de la procédure a été institué. En ont fait partie les honorables sénateurs Croll, Fergusson, McCutcheon et MM. Cameron (*High Park*), Chatterton, Côté (*Longueuil*), Francis, Knowles, Monteith et Munro. Aux derniers stades des délibérations du sous-comité, on a nommé M. Aiken en remplacement de M. Monteith, M. Basford en remplacement de M. Côté (*Longueuil*) et le sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) en remplacement du sénateur Croll.

5. Le Comité a tenu cinquante et une séances et entendu environ 116 témoins, y compris des particuliers qui parlaient en leur propre nom et d'autres qui représentaient divers organismes publics et privés. Une liste des personnes qui ont comparu à titre personnel est jointe aux présentes et figure comme appendice A. Une liste des divers organismes publics et privés qui ont présenté des mémoires et des particuliers qui les représentaient est annexée aux présentes et paraît comme appendice B. Une liste des particuliers et des organismes qui ont soumis des mémoires, mais qui n'ont pas comparu, est annexée aux présentes comme appendice B-1. Les membres du Comité ont su gré à ces témoins de leur contribution apportée à ses travaux.

6. Le Comité a aussi entendu des fonctionnaires des ministères de l'État, dont les noms figurent sur une liste annexée aux présentes et marquée appendice C. Les membres du Comité ont remercié ces témoins du temps et des efforts qu'ils ont consacrés en assistant aux nombreuses réunions et en donnant de claires et savantes explications et recommandations au cours des séances. Le Comité désire remercier tout particulièrement M. J. E. E. Osborne, conseiller technique auprès du Comité, qui lui a apporté une aide très précieuse, M. Maurice Ollivier, conseiller parlementaire, qui l'a conseillé quant à la méthode qu'il convient d'adopter, et M. Maxime Guitard, secrétaire du Comité, qui, avec compétence, a organisé les réunions dans le détail.

7. Le Comité, après une étude approfondie des questions dont il a été saisi, approuve les principes à la base du Régime de pensions du Canada comme moyen d'ajouter aux prestations de pension qu'assure déjà au peuple canadien la sécurité de la vieillesse. Ces principes s'énoncent ainsi qu'il suit:

(i) Le total de la pension payable aux Canadiens à leur retraite devrait consister, pour une part, en une pension uniforme et, pour une autre part, en une pension proportionnelle aux gains.

(ii) La pension rattachée aux gains devrait être applicable dans la plus large mesure possible.

(iii) Le niveau de l'ensemble des prestations disponibles en vertu du Régime de pensions du Canada et de la sécurité de la vieillesse devrait représenter une proportion élevée des gains antérieurs de ceux dont le revenu ne leur permet pas de s'assurer autrement une retraite suffisante.

(iv) Il devrait y avoir place pour l'obtention d'autres prestations obtenues en vertu de régimes privés de pension dans le cas de ceux qui en ont les moyens, et l'intégration des régimes privés et du Régime de pensions du Canada devrait faire l'objet de pourparlers entre les employeurs et les employés.

(v) Les veuves, les orphelins et les invalides devraient bénéficier d'une certaine mesure de protection.

(vi) Les personnes de 65 ans et plus, déjà à la retraite, devraient toucher les pleines prestations en vertu du Régime de pensions du Canada après une période relativement brève de transition.

(vii) Les pensions de retraite devraient être en fonction de la productivité croissante de l'économie canadienne et, par conséquent, avoir un rapport direct avec les hausses du niveau des gains qui se sont produites au cours de la carrière d'une personne; il faudrait aussi protéger les pensions contre tout avilissement qu'entraînerait toute hausse possible des prix à l'avenir.

(viii) Le Régime de pensions du Canada devrait prévoir des sauvegardes garantissant que, dans toute tentative en vue de hausser le niveau des prestations à l'avenir, il faudra tenir pleinement compte du coût de cette augmentation.

8. Comme il est dit au paragraphe 10 du présent rapport, le Comité recommande l'adoption du Bill C-136 avec des modifications indiquées à l'appendice D. Cependant, le Comité recommande aussi qu'on étudie la possibilité d'apporter au bill les changements suivants:

Motion de M. Aiken

(i) Que soit retranchée la disposition soustrayant les Forces armées et la Gendarmerie royale du Canada à l'application du Régime de pensions du Canada, si l'intégration est techniquement possible;

(ii) Que la disposition prévoyant une prestation maximum de $104 par mois à l'égard des orphelins que laisse un cotisant soit retranchée et remplacée par une disposition prévoyant le versement d'une prestation fixe de $25 par mois à l'égard de chacun des quatre premiers orphelins et d'une prestation supplémentaire de $12.50 par mois à l'égard de chaque autre orphelin que laisse un cotisant;

(iii) Qu'un genre supplémentaire de prestations, soit une prestation d'enfant à charge, payable à l'égard de chaque enfant à la charge d'un cotisant invalide, soit prévu dans le bill, le montant de cette prestation devant être le même que celui de la prestation prévue à l'égard des orphelins;

(iv) Que, pour le calcul de la pension de retraite d'un cotisant, la disposition autorisant l'omission de 10 p. 100 des mois où les gains mensuels moyens ont été les plus faibles soit retranchée et remplacée par une disposition autorisant l'omission de 20 p. 100 des mois où les gains mensuels moyens ont été les plus faibles;

(v) Que des pouvoirs plus précis pour ce qui est d'établir un règlement relatif aux prestations payables aux invalides soient prévus dans le bill, ce règlement devant porter sur

a) Les conditions selon lesquelles une prestation est et demeure payable,

b) Des évaluations initiales, périodiques et autres de l'invalidité et le paiement des frais de ces évaluations en vertu du Régime,

c) L'obligation pour le requérant de se soumettre à la réadaptation là où celle-ci est disponible et là où la chose est possible,

d) Le versement d'une prestation à une telle personne pendant la réadaptation si, dans les circonstances, on le juge approprié,

e) L'autorisation à un requérant d'occuper un emploi thérapeutique pendant la réadaptation, si une telle mesure est recommandée comme partie de la thérapie,

f) Une disposition portant que, là où la réadaptation est recommandée, le refus sans raison valable, selon la définition qu'en donne le règlement, de subir cette réadaptation constitue un motif suffisant pour décider qu'une personne a cessé d'être invalide, et

g) Une disposition portant que là où la réadaptation est exigée et subie, les frais qu'elle entraîne sont payables en vertu du Régime;

(vi) Que la loi sur la sécurité de la vieillesse soit modifiée de manière qu'une personne qui n'a pas habité le Canada au cours de la période de 10 ans qui précède immédiatement sa demande puisse toucher les prestations de sécurité de la vieillesse sans avoir résidé au Canada au cours de la dernière année précédant immédiatement l'approbation de sa demande, pourvu que cette personne ait résidé au Canada pendant un total d'au moins 40 ans depuis qu'elle a atteint l'âge de 18 ans.

9. Le Comité recommande aussi que le gouvernement songe à adopter d'autres mesures relatives à la situation des personnes qui, parce qu'elles sont à la retraite ou le seront bientôt, ne seront ni des cotisants importants ni des bénéficiaires du Régime de pensions du Canada.

10. Le Comité, ayant fait une étude approfondie du Bill C-136, loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard, est convenu d'en faire rapport avec les modifications énoncées à l'annexe D ci-jointe.

11. Le Comité joint au présent rapport le texte de ses procès-verbaux et témoignages au sujet du Bill C-136.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n°s 1 à 24*) est ci-annexé.

La présidente conjointe,
MURIEL McQ. FERGUSSON.

APPENDICE A

PARTICULIERS

Les personnes suivantes ont comparu devant le Comité et elles ont soumis des mémoires:

M. S. M. Thompson, Toronto (Ontario)
M. Robert J. Myers, Washington (D.C.)
M. G. N. Watson, Toronto (Ontario)
M. R. C. Dowsett, Toronto (Ontario)
M. D. E. Kilgour, Winnipeg (Manitoba)
M. Wallace R. Joyce, Toronto (Ontario)
M. Edward Ruse, Toronto (Ontario)
M. W. M. Anderson, Toronto (Ontario)
M. Samuel Eckler, Toronto (Ontario)
Dr Robert H. Clarke, Vancouver (C.-B.)

APPENDICE B

ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS, ENTREPRISES

Les organismes suivants ont comparu devant le Comité et ils ont soumis des mémoires:

Associations canadiennes des agents d'assurance-vie:

MM. H. L. Sharpe, M. K. Kenny, B. T. Holmes, D. E. Kilgour, G. R. Berry, G. E. Brown, J. M. Linnell, J. W. Popkin, J. L. Clare, J. A. Tuck, C.R., Frank G. Dimock.

Le Conseil des détaillants du Canada:

MM. A. J. McKichan, E. E. Went.

Le Conseil du bien-être du Canada:

Mlle Marian Murphy et MM. B. M. Alexander, C.R., Eric Hardy, Horace S. Racine, M.A.L., Reuben Baetz, Brian J. Iverson et le Dr R. E. G. Davis.

Le Congrès des femmes du Canada:

Mme Helen Weir.

Le Comité des femmes âgées pour l'augmentation des pensions:

Mme Ethel Neilson.

La Société E. B. Eddy:

MM. W. D. Moffat et D. Hutton.

La Fédération canadienne des agriculteurs:

MM. David Kirk et Lorne Hurd.

William H. Mercer Limitée:

M. C. J. Woods, F.I.A., F.S.A.

L'Association des assureurs-vie du Canada:

MM. J. L. Etherington, R. L. Kayler, Fraser Deacon, R. A. Mitchell.

La Chambre de commerce du Canada:

MM. A. J. Little, H. F. Hoerig, D. L. Morrell, Dr W. H. Cruickshank, W. J. McNally, R. B. MacPherson, Léon Mondoux, R. S. Davies.

La Chambre de commerce de Winnipeg:
M. G. R. Hunter, C.R.

L'Association canadienne des manufacturiers:
MM. H. B. Style, C. C. Belden, Willies George, L. E. Marrs, H. Taylor, J. F. Villeneuve, J. C. Whitelaw, L. F. Wills.

Alexander Services and Dubley Funnell, actuaire conseil:
MM. Norman G. Kirkland et J. W. Moreland.

L'Association nationale des retraités fédéraux:
M. Fred W. Whitehouse, Walter R. McLaren.

Le Comité pour les lois fédérales, Fraternité internationale des cheminots:
MM. Paul Raymond, J. H. Clarke, J. A. Huneault, S. Wells.

L'Association canadienne des assistants sociaux:
MM. Harry M. Morrow, M.A.S., Walter Lyons, M.A.S., et Mlle Florence Philpott.

Le Congrès du travail du Canada:
MM. Claude Jodoin, Donald McDonald, A. Andras, Russel Irvine.

Le gouvernement de l'Ontario:
MM. L. Coward, D. W. Stevenson.

La Fédération des instituteurs du Canada:
M. George MacIntosh, Dr Gerald Nason, MM. Norman M. Goble, Tom Parker, Harry Cuff, Alfred H. Kingsett, Mlles Marie Duhaime, Ruby McLean, Nora Hodgins, MM. William Jones, David R. Brown, F.S.A., Douglas Beaman, Robert Gordon.

L'Association canadienne de la construction:
MM. P. D. Dalton, M. C. Stafford, G. Desmarais, S. D. C. Chutter, P. Stevens.

Chesapeake and Ohio Railway Company, Great Northern Railway Company, Midland du Manitoba Railway Company, New York Central Railway Company, Norfolk and Western Railway Company et Northern Pacific Railway Company:
M. Cuthbert Scott, C.S.

L'Association internationale des pompiers:
MM. Bernard Bonser, Richard Chamber, O. Bolton, John Jessop, Ernest Haché, Wes Chatterton.

APPENDICE B-1

MÉMOIRES SOUMIS PAR DES PERSONNES QUI N'ONT PAS COMPARU COMME TÉMOINS

M. Earl Sager, Madoc (Ontario).
M. P. Ackerman, Ingénieur public, Montréal (Québec).
M. Douglas R. Butt, Willowdale (Ontario).
M. Robert A. Nix, Toronto (Ontario).
M. Donald C. Macgregor, Toronto (Ontario).

Canadian Pulp and Paper.
Syndicat des pêcheurs unis et ouvriers connexes.
Comité pour le progrès des personnes âgées.
Bureau de placement pour les personnes âgées.

APPENDICE C

HAUTS FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être:

Le Dr Joseph W. Willard, sous-ministre du Bien-être.

M. John E. Osborne, directeur, Division des recherches et de la statistique.

M. J. A. Blais, directeur de la Division des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse.

M. Robert Curran, conseiller juridique.

M. C. D. Allen, agent de recherches, Division des recherches et de la statistique.

Ministère du Revenu national, Division de l'impôt:

M. D. H. Sheppard, sous-ministre adjoint de l'impôt.

M. G. J. MacKenzie, administrateur de la section des pensions, Direction des services administratifs.

M. M. F. Sprott, directeur adjoint, Direction d'étude et d'aménagement.

M. A. G. Butler, Direction des cotisations.

M. C. Grandy, Direction des cotisations.

Ministère des Finances:

M. Robert Bryce, sous-ministre des Finances.

M. H. D. Clark, directeur des pensions et des assurances sociales.

Contrôleur du Trésor:

M. Bruce MacDonald, directeur, Section des méthodes et travaux.

Cabinet du Premier ministre:

M. Tom Kent, secrétaire à la programmation.

Ministère de la Justice:

M. D. S. Thorson, sous-ministre adjoint de la Justice.

Département des assurances:

M. E. E. Clarke, actuaire en chef.

M. T. Hall, actuaire.

M. Z. Jarkiewicz, actuaire.

M. P. Treuil, actuaire.

Commission d'assurance-chômage:

M. James McGregor, directeur.

M. Robert L. Beatty, directeur adjoint.

APPENDICE D

Modification au Bill C-136

1. Retrancher les lignes 3 et 4 de la page 2 et les remplacer par ce qui suit:

«l'égard des gains provenant du travail qu'elle exécute pour son propre compte, et comprend une personne dont le montant des gains sur lesquels une cotisation a été versée pour une année selon la présente loi, calculés ainsi que le prévoit le sous-alinéa (i) de l'alinéa *b*) de l'article 53, excède zéro;»

2. Modifier le paragraphe (1) de l'article 41 en attribuant aux alinéas *f*) à *j*) respectivement les lettres indicatrices *g*) à *k*) et en y ajoutant, immédiatement après l'alinéa *e*), l'alinéa suivant:

«*f*) concernant la manière dont une disposition quelconque de la présente loi, qui s'applique ou s'étend à un employeur d'un employé, doit s'appliquer ou s'étendre à toute personne par qui la rémunération d'un employé pour des services rendus dans un emploi ouvrant droit à pension est payée en totalité ou en partie, ainsi qu'à l'employeur de tout semblable employé;»

3. Modifier l'article 52 en y ajoutant le paragraphe suivant:

Quand une cotisation est réputée versée.

«(3) Aux fins de la présente Partie, *a*) un cotisant est réputé avoir versé une cotisation pour une année quelconque à l'égard de laquelle ses gains non ajustés ouvrant droit à pension excèdent son exemption de base pour l'année, et il est réputé n'avoir versé aucune cotisation pour une année quelconque à l'égard de laquelle ses gains non ajustés ouvrant droit à pension n'excèdent pas son exemption de base pour l'année; et

b) un cotisant est réputé avoir versé une cotisation à l'égard des gains pour un mois quelconque concernant lequel il est censé, selon le paragraphe (1), avoir versé une cotisation.»

Décès pendant la première année du mariage

4. Lorsqu'un cotisant décède dans l'année qui suit son mariage, aucune pension de survivant n'est payable à son conjoint survivant si le Ministre n'est pas convaincu que l'état de santé du cotisant, lors de son mariage, justifiait chez lui une expectative de survie d'au moins un an par la suite.

5. Retrancher les lignes 10 et 11 de la page 55 et les remplacer par ce qui suit:

«une année est un montant égal à 1.5 p. 100 du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension pour ladite année, si ce mon-»

6. Retrancher les lignes 24 et 25 de la page 67 et les remplacer par ce qui suit:

«que toute inscription au registre des gains relative aux gains ou à une cotisation d'un cotisant est exacte et ne peut faire l'objet d'une contesta-»

7. Retrancher les lignes 10 et 11 de la page 76 et les remplacer par ce qui suit:

«*a*) tous les montants reçus en application de la présente loi au titre des cotisations ou pour valoir sur celles-ci ou de quelque autre façon;»

8. Retrancher les lignes 28, 29 et 30 de la page 76 et les remplacer par ce qui suit:

«*a*) tous les montants payables en vertu de la présente loi au titre des prestations ou pour valoir sur celles-ci ou de quelque autre façon;»

9. Retrancher les lignes 30, 31 et 32 de la page 77 et les remplacer par ce qui suit:

«mois, et calculé au taux que peut fixer le ministre des Finances sur la moyenne quotidienne du solde d'exploitation dudit compte pour le mois précédent.»

10. Retrancher les lignes 18 à 20 de la page 85 et les remplacer par ce qui suit:

«plus de seize membres qui représentent les employés, les employeurs, les travailleurs autonomes et le public, qui doivent tous être nommés par le gouverneur en conseil pour une période de trois ans au plus et dont l'un doit être nommé par le gouverneur en conseil au poste de président du Conseil.»

11. Renuméroter les paragraphes (4) et (5) de l'article 117 à la page 85 en leur attribuant les numéros (5) et (6) et ajouter immédiatement après le paragraphe (3) le paragraphe suivant:

Règles de procédure.

«(4) Le Comité consultatif peut établir telles règles de procédure qu'il juge nécessaires pour ses débats, pour la fixation du quorum de n'importe laquelle de ses réunions et pour la conduite de ses travaux en général.»

12. La version française dudit bill est modifiée par le retranchement du mot «ensuite» dans l'expression «ayant ensuite acquis droit à l'autre pension susdite», chaque fois que cette expression apparaît aux paragraphes (2) à (5) de l'article 56 et aux paragraphes (2) à (5) de l'article 57 de ladite version française.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 3 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Motions.**

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 3 mars 1965.

N° 1.

2 mars—Deuxième lecture du Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 2.

2 mars—Deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 3.

2 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral».—(*L'honorable sénateur Choquette*).

N° 4.

2 mars—Étude des rapports du Comité permanent des divorces, portant les numéros cinq cent quatre-vingt-cinq à six cent trente-six, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 5.

18 décembre—Deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 6.

16 décembre—Examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia».—(*L'honorable sénateur Leonard*).

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 93

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 3 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Dessureault,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
Méthot,
Monette,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Thorvaldson,
Tremblay,
Vaillancourt,
Veniot,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique dénonçant les Notes du 28 décembre 1962 qui établissaient au Canada une station de commandement et de relèves rattachée à un système (Nimbus) de satellites météorologiques opérationnels en voie de réalisation par les États-Unis. Ottawa le 4 février 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique prorogeant au-delà du 1er avril 1964 l'accord conclu par l'échange de Notes des 3 et 13 juillet 1962 relatif au canal de Welland. Ottawa, le 31 mars 1964. (Textes français et anglais).

Accord relatif au Fonds de mise en valeur du bassin de l'Indus (supplément), 1964. Washington, le 31 mars 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique annulant le programme de radars correcteurs prévu par l'accord du 27 septembre 1961 sur le système de défense aérienne du continent. Ottawa, le 6 mai 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un accord sur les satellites internationaux pour l'étude de l'ionosphère (avec mémoire d'entente) (Isis). Ottawa, le 6 mai 1964. (Textes français et anglais).

Échanges de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Pérou constituant un accord permettant aux stations radio d'amateurs des deux pays d'échanger des messages et autres communications pour des tiers. Lima, le 8 mai 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif à la suppression de certains postes de radar du réseau continental de défense par radar. Washington, le 25 mai 1964. (Textes français et anglais).

Accord entre le gouvernement de la République fédérale du Nigéria et le gouvernement canadien concernant les conditions de service du personnel des forces armées canadiennes détaché auprès des forces armées nigériennes. Lagos, le 25 juin 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'accord du 9 mars 1959 relatif au tarif de péages applicable à la voie maritime du Saint-Laurent. Ottawa, le 30 juin 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Danemark portant continuation du programme canadien d'entraînement d'équipages aériens pour l'Aviation royale du Danemark. Ottawa, le 30 juin 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Norvège portant continuation du programme canadien d'entraînement d'équipages aériens pour l'Aviation royale de Norvège. Ottawa, le 30 juin 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant l'échange de renseignements sur la science et la défense. Bonn, les 21 et 28 août 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon prévoyant l'entrée au Japon des citoyens canadiens et l'entrée au Canada des citoyens japonais, soit sans visa pour des périodes limitées, soit avec visa pour des périodes prolongées et des fins précises. Tokyo, le 5 septembre 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni concernant le statut des forces canadiennes aux Bermudes. Londres, le 11 septembre 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la construction, l'utilisation et l'entretien à Terre-Neuve d'une station Loran-C et d'une station de contrôle des émissions (avec annexe). Ottawa, le 16 septembre 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Danemark pour la reconnaissance mutuelle des certificats d'immatriculation ou des autres documents nationaux qui indiquent le tonnage des navires marchands. Ottawa, le 15 octobre 1964. (Textes français et anglais).

Échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique prorogeant pour l'hiver 1964-1965 les dispositions de l'accord du 6 mars 1964 relatif à l'utilisation et l'entretien durant l'hiver des secteurs de la route de Haines en Colombie britannique et au Territoire du Yukon. Ottawa, le 27 novembre 1964. (Textes français et anglais).

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les produits de l'industrie automobile. Johnson City, le 16 janvier 1965. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère de l'Industrie pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 16 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie,* chapitre 3, Statuts du Canada, 1963. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère des Pêcheries pour l'année terminée le 31 décembre 1963 et relevés financiers du ministère pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 8 de la *Loi sur le ministère des Pêcheries,* chapitre 69, S.R.C., 1952. (Texte anglais).

Liste des recommandations formulées par la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement (Commission Glassco), qui ont reçu l'approbation du gouvernement le 9 février 1965. (Textes français et anglais).

Rapport du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de la *Loi sur la mise en tutelle des syndicats des transports maritimes,* chapitre 17, Statuts du Canada, 1963. (Texte anglais).

Copie de la correspondance échangée durant la période du 11 décembre 1964 au 21 janvier 1965 entre le Premier ministre du Canada et les Premiers ministres des provinces, au sujet de la question de juridiction sur les droits d'exploration minière en bordure des côtes. (Textes français et anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-1931, en date du 10 décembre 1964, retirant de la gestion de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant l'octroi de lettres patentes relatives à quelque 8.26 acres de terrain du Chemin de fer Transcontinental, en conformité de l'article 19 de la *Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada,* chapitre 29, Statuts du Canada, 1965. (Texte anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-1936, en date du 10 décembre 1964, retirant de la gestion de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant l'octroi de lettres patentes relatives à quelque 17,960 pieds carrés de terrain de chemin de fer, situé au mille 0.89, division du quai de Moncton, subdivision de Springhill, en conformité de l'article 19 de la *Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada,* chapitre 29, Statuts du Canada, 1965. (Texte anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-1982, en date du 17 décembre 1964, retirant de la gestion de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant l'octroi de lettres patentes relatives à environ 14.27 acres de l'emprise abandonnée de la subdivision de Placentia du Chemin de fer de l'État canadien à Terre-Neuve, en conformité de l'article 19 de la *Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada,* chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1964-2029, en date du 23 décembre 1964, retirant de la gestion de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant l'octroi de lettres patentes de renonciation concernant 2.39 acres de terrain de la station de Chatham (N.-B.), dont l'exploitation est abandonnée, en conformité de l'article 19 de la *Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada,* chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1965-34, en date du 6 janvier 1965, retirant de la gestion de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant l'octroi de lettres patentes de renonciation concernant quelque 6.047 acres de terrain d'emprise abandonnée du Chemin de fer de l'État canadien situé dans la ville de Moncton (N.-B.), en conformité de l'article 19 de la *Loi sur les Chemons de fer Nationaux du Canada,* chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon».

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen des rapports du Comité permanent des divorces, portant les numéros six cent quatre-vingt-cinq à sept cent trente-six, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Hollett, que les rapports soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia».

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 4 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motions.**

INTERPELLATION

Pour le mardi 9 mars 1965.

Par l'honorable sénateur Bélisle:

3 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-neuvième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en la ville de New-York, et en particulier sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union

des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 4 mars 1965.

N° 1.

16 décembre—Reprise du débat sur l'examen du rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 2.

2 mars—Deuxième lecture du Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 3.

2 mars—Deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 4.

18 décembre—Deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 4 mars 1965	
256–S	Banques et commerce (*Bill C–126*).....	9.30 a.m.
	Le mardi 9 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 94

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 4 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Dessureault,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
Méthot,
Molson,
Monette,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Paterson,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Thorvaldson,
Tremblay,
Vaillancourt,
Veniot,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 8 de ladite loi, chapitre 21, Statuts du Canada, 1952-1953. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, C.R., président du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 654, «Résolution pour faire droit à Antoine-Thomas Daigle».

Résolution 655, «Résolution pour faire droit à Marie-Micheline-Alda-Denise Coutu Paré».

Résolution 656, «Résolution pour faire droit à Martyn (Martijn) Andre Plaat».

Résolution 657, «Résolution pour faire droit à Patricia Ann Charlton Nish».

Résolution 658, «Résolution pour faire droit à Frances Strickland Legere».

Résolution 659, «Résolution pour faire droit à Joseph Irvin Clayton Laviolette».

Résolution 660, «Résolution pour faire droit à Sergei A. Babkin».

Résolution 661, «Résolution pour faire droit à Rollande Larrivée Séguin».

Résolution 662, «Résolution pour faire droit à Ruth Barbara Ann Sevigny Baldwin».

Résolution 663, «Résolution pour faire droit à Libuse Fiserova Leibl».

Résolution 664, «Résolution pour faire droit à Joseph Vaglia».

Résolution 665, «Résolution pour faire droit à Norma Beryl Crete Yetman».

Résolution 666, «Résolution pour faire droit à Lena Bernice Gertrude Cody Kruszelnycki».

Résolution 667, «Résolution pour faire droit à Claire Tassé Soucie».

Résolution 668, «Résolution pour faire droit à Gwyneth Elizabeth MacKenzie Skuhrovsky».

Résolution 669, «Résolution pour faire droit à Lorne Courtney Smith».

Résolution 670, «Résolution pour faire droit à Judith (Judy) Mary Crocker Berretta».

Résolution 671, «Résolution pour faire droit à Francis William Cunningham».

Résolution 672, «Résolution pour faire droit à Cecilia Anne Searle Bowden».

Résolution 673, «Résolution pour faire droit à Roderick Michael Doney».

Résolution 674, «Résolution pour faire droit à Jean-Paul Gervais».

Résolution 675, «Résolution pour faire droit à Maria Graup Maximow».

Résolution 676, «Résolution pour faire droit à Yetta (Yettie) Zilbert Fleischer».

Résolution 677, «Résolution pour faire droit à Mary-Claire Faubert Demers».

Résolution 678, «Résolution pour faire droit à Lillian Edith Patricia Ferguson Matz».

Résolution 679, «Résolution pour faire droit à Monique Miller Gascon».

Résolution 680, «Résolution pour faire droit à Monique Helfman Klein».

Résolution 681, «Résolution pour faire droit à Shirley Margaret Gallop Letchford».

Résolution 682, «Résolution pour faire droit à Muriel White Dwoskin».

Résolution 683, «Résolution pour faire droit à Judith Carole Carpenter Griffin».

Résolution 684, «Résolution pour faire droit à Jeannine (Janine) Lanctôt Delage».

Résolution 685, «Résolution pour faire droit à Fay Naiman Richt».

Résolution 686, «Résolution pour faire droit à Peter Irwin Crites».

Résolution 687, «Résolution pour faire droit à Aimé Ouellette».

Résolution 688, «Résolution pour faire droit à Yvonne Charlebois Ally».

Résolution 689, «Résolution pour faire droit à Muriel Constance Floud Nicholls».

Résolution 690, «Résolution pour faire droit à Margaret Irene Jones Whatmore».

Résolution 691, «Résolution pour faire droit à Jean-Maurice Bailly».

Résolution 692, «Résolution pour faire droit à Pauline Lalanne Marcil».

Résolution 693, «Résolution pour faire droit à Alexander Stewart Macpherson».

Résolution 694, «Résolution pour faire droit à Jeanine Dubeau Klotzbuher».

Résolution 695, «Résolution pour faire droit à Daphne Cockburn Rousseau».

Résolution 696, «Résolution pour faire droit à Jean-Pierre-Louis Michaud».

Résolution 697, «Résolution pour faire droit à Marie-Antoinette-Mireille Pâlin Normand».

Résolution 698, «Résolution pour faire droit à Joseph-Wenceslas-Bernard Paré».

Résolution 699, «Résolution pour faire droit à Raymond Bélanger».

Résolution 700, «Résolution pour faire droit à Ann Fuller Hunt Samson».

Résolution 701, «Résolution pour faire droit à Philippe-Léo Ménard».

Résolution 702, «Résolution pour faire droit à Jane Margaret Grace Ogilvie Manson».

Résolution 703, «Résolution pour faire droit à Bernice Ostroff Jones».

Résolution 704, «Résolution pour faire droit à Blanche-Marguerite D'aoust Kalpakjian».

Résolution 705, «Résolution pour faire droit à Lise Blais Wong».

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Hollett, que les résolutions portant les numéros 654 à 705, inclusivement, soient mises à l'étude lundi prochain, le 8 mars 1965.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport du Comité permanent des banques et du commerce concernant le Bill S-20, intitulé: «Loi constituant en corporation la Bank of British Columbia» soit adopté maintenant.

En amendement, l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent des banques et du commerce pour supplément d'examen.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion en amendement—

Le Sénat se divise et, les noms étant appelés, ils sont inscrits comme il suit:

POUR

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Basha,
Beaubien (*Provencher*),
Bourque,
Brooks,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Denis,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Lefrançois,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McGrand,
McKeen,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Power,
Roebuck,
Welch—31.

CONTRE

Les honorables sénateurs

Blois,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Hugessen,
Lambert,
O'Leary (*Carleton*),
Pouliot,
Rattenbury,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Thorvaldson,
Veniot,
Willis—11.

En conséquence, elle est résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le vendredi 5 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Motions.**

INTERPELLATION

Pour le mardi 9 mars 1965.

Par l'honorable sénateur Bélisle:

3 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-neuvième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en la ville de New-York, et en particulier sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union

des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 5 mars 1965.

N° 1.

2 mars—Deuxième lecture du Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 2.

2 mars—Deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 3.

18 décembre—Deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

Pour le lundi 8 mars 1965.

4 mars—Étude des résolutions portant les numéros 654 à 705, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 9 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.
256–S	Banques et commerce.....	11.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 95

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 5 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Basha, Beaubien (*Bedford*), Beaubien (*Provencher*), Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Brooks, Burchill, Cameron, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Denis, Farris, Fergusson, Fournier (*de Lanaudière*), Gershaw, Grosart, Haig, Hnatyshyn, Hollett, Hugessen, Inman, Isnor, Kinley, Lambert, Lang, Lefrançois, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), McCutcheon, McGrand, McKeen, O'Leary (*Antigonish-Guysborough*), O'Leary (*Carleton*), Pearson, Pouliot, Power, Rattenbury, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Thorvaldson, Veniot, Willis.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne un Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec cinq amendements, pour lesquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:—

1. *Page 2, à la suite de la ligne 26:* Immédiatement après l'article 1er, insérer les nouveaux articles suivants:

«2. L'article 87 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«87. (1) Lorsqu'une personne fait usage du drapeau national du Canada et emprunte la nationalité canadienne à bord d'un navire, qui est en tout ou en partie la propriété de personnes non qualifiées pour être propriétaires d'un navire canadien, afin de faire passer ce navire pour un navire canadien, le navire est sujet à confiscation en vertu de la présente loi, à moins que cette nationalité n'ait été empruntée en vue d'échapper à la prise d'un ennemi ou d'un navire de guerre étranger dans l'exercice d'un droit quelconque de belligérant.

(2) Dans toute procédure exercée pour mettre à exécution cette confiscation, le fardeau de la preuve du droit d'user du drapeau national du Canada et d'emprunter la nationalité canadienne incombe à la personne qui a employé ce pavillon et emprunté cette nationalité.»

3. L'article 89 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«89. Lorsqu'une personne non qualifiée acquiert à titre de propriétaire, autrement que par transmission dans les termes ci-dessus prescrits, un intérêt soit légal soit bénéficiaire, dans un navire faisant usage du drapeau national du Canada et empruntant la nationalité canadienne, ledit intérêt est sujet à confiscation en vertu de la présente loi.»

4. Les paragraphes (1) et (2) de l'article 91 de ladite loi sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

«91. (1) Le drapeau national du Canada est expressément déclaré constituer les couleurs nationales régulières de tous navires canadiens, et de tous navires et bateaux qui seraient immatriculés au Canada s'ils étaient tenus à quelque immatriculation, appartenant à un sujet britannique résidant au Canada, sauf dans le cas de tout navire ou bateau pour lors autorisé à arborer d'autres couleurs nationales, conformément à une autorisation de Sa Majesté ou en vertu de règlements pouvant être établis par le gouverneur en conseil.

(2) Lorsqu'un navire ou bateau décrit au paragraphe (1) arbore

a) quelque pavillon national distinctif autre que le drapeau national du Canada; ou

b) le pavillon ou la flamme que portent habituellement les navires de Sa Majesté ou des pavillons ou flammes ressemblant à ceux de Sa Majesté, sans l'autorisation de Sa Majesté ou en vertu des Règlements édictés par le gouverneur en conseil,

le capitaine du navire ou bateau, ou le propriétaire s'il est à bord, est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au plus cinq cents dollars ou d'un emprisonnement d'au plus six mois, ou des deux peines à la fois.»

2. *Page 2, ligne 27:* Les articles 2 à 37 inclusivement sont respectivement renumérotés comme articles 5 à 40.

3. *Page 6, lignes 1 à 10:* Retrancher et remplacer par ce qui suit:

«(1*b*) Sous réserve des articles 480 à 482, la coque, l'équipement et les machines de tout navire à vapeur canadien qui n'est pas un navire décrit au paragraphe (1) ou (1*a*) doivent être inspectés par un inspecteur de navires à vapeur comme l'exigent les règlements, avant l'entrée en service du navire et, par la suite, au moins une fois chaque année ou, si des visites de classification sont faites, à l'intervalle plus éloigné et sous réserve des conditions que peuvent prévoir les règlements.»

4. *Page 11, lignes 26 à 44:* Retrancher et remplacer par ce qui suit:

«*d*) S'il s'agit d'un navire de charge autre qu'un navire nucléaire et que le certificat mentionné à l'alinéa *a*) n'ait pas été présenté,

(i) d'un certificat valable de sécurité de construction pour navire de charge et d'un certificat valable de sécurité du matériel d'armement pour navire de charge, lorsque la jauge brute du navire est de cinq cents tonneaux ou plus, et

(ii) d'un certificat valable de sécurité radiotélégraphique pour navire de charge, lorsque la jauge brute du navire est de seize cents tonneaux ou plus, ou d'un certificat valable de sécurité radiotélégraphique pour navire de charge ou d'un certificat valable de sécurité radiotéléphonique pour navire de charge lorsque la jauge brute du navire est inférieure à seize cents tonneaux,

et de tout certificat valable d'exemption, délivré à l'égard du navire.»

5. *Page 21, lignes 25 à 32:* Retrancher et remplacer par ce qui suit:

«40. (1) L'article 1er, les articles 9 à 30 et l'article 39 de la présente loi entreront en vigueur à l'égard des navires canadiens et des navires immatriculés dans tout autre pays, à une ou des dates fixées par proclamation du gouverneur en conseil.

(2) L'article 6 et l'article 38 de la présente loi entreront en vigueur à une ou des dates fixées par proclamation du gouverneur en conseil.»

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que les amendements soient mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle adopte ces bills sans amendement:

Bill S-27, intitulé: «Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada».

Bill S-44, intitulé: «Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada».

Bill S-45, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Institut Canadien des Actuaires».

Bill S-46, intitulé: «Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et d'Hypothèques».

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, pour l'honorable sénateur White, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Brooks, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada», pour lequel elle solicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1964. (Textes français et anglais).

Rapport de la Commission de revision de l'ordre prohibitif provisoire rendu contre le *National States' Rights Party*, en date du 11 février 1965 et présenté au ministre des Postes. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Lang, pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 3 mars 1965.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du Gouvernement fédéral», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 9 mars 1965, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers» soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), que le Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon» soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands» soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hollett propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 9 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Bélisle:

3 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-neuvième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en la ville de New-York, et en particulier sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union

des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 9 mars 1965.

N° 1.

5 mars—Troisième lecture du Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers».—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 2.

5 mars—Troisième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon».—(*L'honorable sénateur Connolly* (*Halifax-Nord*)).

N° 3.

4 mars—Étude des résolutions portant les numéros 654 à 705, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 4.

5 mars—Étude des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada». —(*L'honorable sénateur Hugessen*).

N° 5.

5 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, pour la deuxième lecture du Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances».—(*L'honorable sénateur White, C.P.*).

N° 6.

5 mars—Deuxième lecture du Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 7.

5 mars—Deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 8.

5 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Rattenbury, appuyé par l'honorable sénateur Lang, pour la deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».—(*L'honorable sénateur Hollett*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 9 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.
256–S	Banques et commerce (*Bill C–126*).....	11.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 96

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 9 mars 1965

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
McLean,
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Phillips,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor,
Thorvaldson,
Tremblay,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copie du rapport spécial de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam, en date du 13 février 1965, et d'un exposé minoritaire audit rapport de la part de la délégation du Canada. (Textes français et anglais).

Copie du rapport spécial de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam, en date du 2 juin 1962. (Textes français et anglais).

A l'appel d'une interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Bélisle, il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck, propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le Bill C-145, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers» soit lu la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), que le Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon» soit lu la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des résolutions portant les numéros 645 à 705, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les résolutions suivantes soient adoptées maintenant:

Résolution 654, «Résolution pour faire droit à Antoine-Thomas Daigle».

Résolution 655, «Résolution pour faire droit à Marie-Micheline-Alda-Denise Coutu Paré».

Résolution 656, «Résolution pour faire droit à Martyn (Martijn) Andre Plaat».

Résolution 657, «Résolution pour faire droit à Patricia Ann Charlton Nish».

Résolution 658, «Résolution pour faire droit à Frances Strickland Legere».

Résolution 659, «Résolution pour faire droit à Joseph Irvin Clayton Laviolette».

Résolution 660, «Résolution pour faire droit à Sergei A. Babkin».

Résolution 661, «Résolution pour faire droit à Rolland Larrivée Séguin».

Résolution 662, «Résolution pour faire droit à Ruth Barbara Ann Sevigny Baldwin».

Résolution 663, «Résolution pour faire droit à Libuse Fiserova Leibl».

Résolution 664, «Résolution pour faire droit à Joseph Vaglia».

Résolution 665, «Résolution pour faire droit à Norma Beryl Crete Yetman».

Résolution 666, «Résolution pour faire droit à Lena Bernice Gertrude Cody Kruszelnycki».

Résolution 667, «Résolution pour faire droit à Claire Tassé Soucie».

Résolution 668, «Résolution pour faire droit à Gwyneth Elizabeth MacKenzie Skuhrovsky».

Résolution 669, «Résolution pour faire droit à Lorne Courtney Smith».

Résolution 670, «Résolution pour faire droit à Judith (Judy) Mary Crocker Berretta».

Résolution 671, «Résolution pour faire droit à Francis William Cunningham».

Résolution 672, «Résolution pour faire droit à Cecilia Anne Searle Bowden».

Résolution 673, «Résolution pour faire droit à Roderick Michael Doney».

Résolution 674, «Résolution pour faire droit à Jean-Paul Gervais».

Résolution 675, «Résolution pour faire droit à Maria Graup Maximow».

Résolution 676, «Résolution pour faire droit à Yetta (Yettie) Zilbert Fleischer».

Résolution 677, «Résolution pour faire droit à Mary-Claire Faubert Demers».

Résolution 678, «Résolution pour faire droit à Lillian Edith Patricia Ferguson Matz».

Résolution 679, «Résolution pour faire droit à Monique Miller Gascon».

Résolution 680, «Résolution pour faire droit à Monique Helfman Klein».

Résolution 681, «Résolution pour faire droit à Shirley Margaret Gallop Letchford».

Résolution 682, «Résolution pour faire droit à Muriel White Dwoskin».

Résolution 683, «Résolution pour faire droit à Judith Carole Carpenter Griffin».

Résolution 684, «Résolution pour faire droit à Jeannine (Janine) Lanctôt Delage».

Résolution 685, «Résolution pour faire droit à Fay Naiman Richt».

Résolution 686, «Résolution pour faire droit à Peter Irwin Crites».

Résolution 687, «Résolution pour faire droit à Aimé Ouellette».

Résolution 688, «Résolution pour faire droit à Yvonne Charlebois Ally».

Résolution 689, «Résolution pour faire droit à Muriel Constance Floud Nicholls».

Résolution 690, «Résolution pour faire droit à Margaret Irene Jones Whatmore».

Résolution 691, «Résolution pour faire droit à Jean-Maurice Bailly».

Résolution 692, «Résolution pour faire droit à Pauline Lalanne Marcil».

Résolution 693, «Résolution pour faire droit à Alexander Stewart Macpherson».

Résolution 694, «Résolution pour faire droit à Jeanine Dubeau Klotzbuher».

Résolution 695, «Résolution pour faire droit à Daphne Cockburn Rousseau».

Résolution 696, «Résolution pour faire droit à Jean-Pierre-Louis Michaud».

Résolution 697, «Résolution pour faire droit à Marie-Antoinette-Mireille Pâlin Normand».

Résolution 698, «Résolution pour faire droit à Joseph-Wenceslas-Bernard Paré».

Résolution 699, «Résolution pour faire droit à Raymond Bélanger».

Résolution 700, «Résolution pour faire droit à Ann Fuller Hunt Samson».

Résolution 701, «Résolution pour faire droit à Philippe-Léo Ménard».

Résolution 702, «Résolution pour faire droit à Jane Margaret Grace Ogilvie Manson».

Résolution 703, «Résolution pour faire droit à Bernice Ostroff Jones».

Résolution 704, «Résolution pour faire droit à Blanche-Marguerite D'aoust Kalpakjian».

Résolution 705, «Résolution pour faire droit à Lise Blais Wong».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada».

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que les amendements soient agréés maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements apportés par les Communes à ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, tendant à la deuxième lecture du Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances».

Après débat,
L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Rattenbury, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu», il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Rattenbury, appuyé par l'honorable sénateur Lang, pour la deuxième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 10 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motions.**

INTERPELLATIONS

Par l'honorable sénateur Bélisle:

3 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-neuvième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en la ville de New-York, et en particulier sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

Pour le jeudi 11 mars 1965.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

9 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Kingston, à la Jamaïque, du 16 au 22 novembre 1964, et en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

25 novembre—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit accord.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 10 mars 1965.

N° 1.

9 mars—Troisième lecture du Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».—(*L'honorable sénateur Rattenbury*).

N° 2.

5 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, pour la deuxième lecture du Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 3.

5 mars—Deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

. . . . . .

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 10 mars 1965	
256–S	Banques et commerce (*Bill C–126*).....	9.30 a.m.
	Le jeudi 11 mars 1965	
263–S	Divorces.....	10.00 a.m.
	Le mardi 16 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 97

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 10 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Bishop,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
McLean,
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Phillips,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor,
Thorvaldson,
Tremblay,
Veniot,
Vien,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de la *Loi sur la mise en tutelle des syndicats des transports maritimes,* chapitre 17, Statuts du Canada, 1963. (Texte français).

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé au Sénat le 16 juin 1964; et que cette Chambre approuve ledit accord.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole renouvelant l'accord de commerce entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques, signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960; signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé au Sénat le 10 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé au Sénat le 22 octobre 1963; et que cette Chambre approuve ledit l'accord.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel d'une interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Bélisle, il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le Bill C-131, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands» soit lu la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, pour la deuxième lecture du Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances».

Après débat,
L'honorable sénateur McCutcheon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hayden, propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu» soit lu la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Brooks, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 11 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

9 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Kingston, à la Jamaïque, du 16 au 22 novembre 1964, et en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Bélisle:

3 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-neuvième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en la ville de New-York, et en particulier sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 11 mars 1965.

N° 1.

10 mars—Troisième lecture du Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

N° 2.

5 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, pour la deuxième lecture du Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances».—(*L'honorable sénateur McCutcheon, C.P.*).

N° 3.

5 mars—Deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu».—(*L'honorable sénateur Brooks, C.P.*).

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 11 mars 1965	
256–S	Transports et communications (*Bill C–137*).....	10.00 a.m.
263–S	Divorces.....	10.00 a.m.
	Le mardi 16 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 98

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 11 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien(*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*)
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Farris,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald, (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
McLean,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Phillips,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor,
Thorvaldson,
Tremblay,
Veniot,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, présente le rapport suivant:

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada», rapporte que le Comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec des amendements.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, ainsi qu'il suit:

Retrancher, dans les articles 3, 4, 6 et 10, l'expression «Lignes aériennes Trans-Canada» et y substituer les mots «Air Canada».

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le rapport soit examiné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 16 mars à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bélisle attire l'attention du Sénat sur la dix-neuvième Session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, tenue en la ville de New-York, et en particulier sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

Débat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à la Présentation des pétitions.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable président du Comité permanent des divorces:

D'Angela Claire Hartridge Matz, de Baie d'Urfé, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Herbert Wilhelm Theo Matz.

De Jean-Guy O'Brien, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thérèse Grandmaison O'Brien.

De Harold Clarke Sweet, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alison (Allison) Wood Cornmack Sweet.

De Maurice Paquette, de Saint-Eustache-sur-le-Lac, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ghislaine Bertrand Paquette.

De Florence Christina McWilliams Hughes, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lloyd Llewellyn Hughes.

D'Agnes Dunski Kuehne, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Walter Horst Kuehne.

De Gaetan Lefebvre, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Helen Cross Lefebvre.

De Nancy Joan Thomas Le Tual, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Wayne Le Tual.

D'Evelyn Deziel Griffith, de Saint-Hubert, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Donald Griffith.

De Rolanda Kursner Wyllie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Mitchell Wyllie.

De Marie-Jeanne-Marcelle des Rivières Houde, de Barrie, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Arthur-Maurice Houde, d'Outremont, Québec.

De Dorothy Barbara Marchant McLagan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Douglas George McLagan.

D'Edith Mary Seymour-Higgins Thom, de Londres, Angleterre, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Wylie Thom, de Montréal, Québec.

De Joseph-Alphonse Lagacé, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Simone (Simonne) Bérubé Lagacé.

De Lloyd Elliot Imhoff, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Grace Torlot Imhoff.

De Noreen Linda Alguire Shirley, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John David Shirley, de Vancouver, Colombie-Britannique.

De Dorothy Ann Dixon MacArthur, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Peter Angus MacArthur.

De Ruth Aurelia Kleinerman Miller, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sydney Miller.

De Margaret Ann Parker MacDonald, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ronald MacDonald.

De Clarissa Grun Damant, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John George Damant, de Baie d'Urfé, Québec.

De Mary Elizabeth Lindsey Sakellariou, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Theodore Sakellariou.

De George Edward McNamee, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hazel Winnifred Long McNamee.

D'Abraham Leo Bronstein, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Luba Cirulnikov Bronstein.

De June Rosemary Brook Doty, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Charles Henry Doty.

De James Patrick Cannon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Violet Lillian McConnel Cannon.

De Pauline Elkin Fruitman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Irving Fruitman.

De Rolland Bélanger, autrement connu sous le nom de Rolland Bergeron, de Jonquière, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Viviane Deschamps Bélanger, autrement connue sous le nom de Viviane Deschamps Bergeron.

De Micheline Drouin Martineau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean-Paul Martineau.

D'Audrey May Landers Groom, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael George Groom.

D'Ingrid Erna Adele Boehn Bork, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dietrich Bork.

De Dorothy Elizabeth Chan Frigault, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lucien-Julien Frigault.

D'Evaristos Cruz Iglesias, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Amelia Guede Cid Iglesias.

D'Edith Mary Ann Thyer White, de Ville La Salle, Quebec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harvey White.

De Robert Pronce, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Madeleine Redlinger Pronce.

De Nicholas Kotar, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Veronica Chalis Kotar.

De Françoise Cholette Pérusse, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Noël Pérusse.

De Muriel Edna Stevens Pinsoneault, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Peter Louis Pinsoneault.

De Secundina (Secondina) Michetti Warren, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Warren.

De Clifford Robert Winter, de Hemmingford, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Amy Neva Donnelly Winter.

De Brenda Ann Lawrence Zetchus, de Lachute, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard Lucky Zetchus.

De Merrily Rose Weisbord Kachanoff, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ralph Sheldon Kachanoff.

De Gérard Viau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pauline Couture Viau.

De Gérard-Oscar Lanthier, d'Angers, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Colette Beaudry Lanthier.

De Lucia Tweedie Kowaluk, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alex Kowaluk.

De Joseph-David-Roma Bériault, de Longueuil, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Clothilde-Claire Boivin Bériault.

De Diana Fellen Harris, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard Harris.

De Guy Massicotte, de Victoriaville, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edmée Parthenais Massicotte.

De Roma Tétréault, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Réjeanne Trudeau Tétréault.

De Micheline Guernon Léveillée, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Claude Léveillée.

De Joseph-Roger Lucas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joan Anita Stevens Lucas.

De Francine Geoffrion Bilodeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Guy Bilodeau.

De Marie-Cécile-Reina-Fleurette Constantin Bissonnette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Frédéric-Benoit-Arthur Bissonnette.

De Marcelle-Yvonne Rigaud Schembré, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gabriel-Octave Schembré.

D'Armande Harel Paquette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Paquette.

De Joseph-Germain-Jacques-François Barcelo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Thérèse-Andrée Brunet Barcelo.

De Gladys Beatrice Wooland Bernard, d'Oakville, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael Courtemay (Courtenay) Bernard, de Chomedey, Québec.

D'Ingrid Lucy Kliem Raymond, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ralph Errol Raymond.

D'Ann Viola Woodward Anderson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Overy Anderson.

De Teresa Di Nardo Béliveau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Roland Béliveau.

De Dorothy Silverstein Segal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Max Segal.

De Marion Marguerite Duncan Hesler, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jeffrey (Geoffrey) John Hesler.

De Joseph Mabo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Elizabeth Miriam Allen Mabo.

De Marga Pfommer Blattner, de Chomedey, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gunther Blattner.

De Christiane Herregods Le Maire, de Laprairie, Québec, demandat l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Guy Le Maire.

De Donald William Morrow, de Ville Saint-Pierre, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dureen Ione Aulis Stickles Morrow.

De Mortimer Joseph Garelick, de Montréal, Québec demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ruth Monik Lise Roy Garelick.

De Ruth Cohen Richer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harold Walter Richer.

De Karol Frank Bisok, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Margit (Margaret) Kecskés Bisok.

De Johanna Geertruida Maria Emons Blom, de Dollard-des-Ormeaux, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Anthony Blom.

De Charlotte Picard Ratcliffe, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Ratcliffe.

De Charles Wall, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sandra Eaglesham Wall.

D'Oakland John George Rennie, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alena May Jackson Rennie.

De Maria Teresa Bonaccorsi Prioreschi, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Plinio Aristide Icilio Prioreschi.

De Gertrude Elizabeth Manning Saunderson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas Clifford Warden Saunderson.

De Mirjam Sole Batasonsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Casimir Batasonsky.

De Gilles McNicoll, de Sainte-Foy, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lucille LaRue McNicoll.

De Sidney Cutler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lila Weinstein Cutler.

De George Johann Kreuzer, de Pierrefonds, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Margaret (Margarite) Pelka Kreuzer.

De Susan Furth Muller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georges Muller.

De Colette Verreault Vaillancourt, de Chomedey, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roland Vaillancourt.

De Dorothy (Dorothée) Bégin Desjardins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roland (Rolland) Desjardins.

De Marcel Braitstein, de Duvernay, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Deidra Ryshpan Braitstein.

De Doris Fern Long Chapman, autrement, connue sous le nom de Doris Fern Long Kenny, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Henry Chapman, autrement connu sous le nom de Daniel William Kenny.

De Marie-Ruth-Ernestine DesRosiers Frye, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harold Frye.

De Sabina Zakrzewska Oboruns, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Antons Oboruns.

D'Oscar Ernest Mauskopf, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hanica Cohn Mauskopf.

De Veronica Dunski Gorman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edward Ronald Gorman.

De Louis-Georges Grenier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nicole Lamoureux Grenier.

De Gladys Mary Watmore Corey, de Greenfield Park, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Royce Clair Corey.

De Virginia Isabel Baker Douglas, de Beaconsfield, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William James Murray Douglas.

D'Alice Drover Gray, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Joseph Henry Gray.

De Roland-Joseph-Fernand Paquette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avce Marion Elizabeth Theresa Ackerson Paquette.

De Beverly Ann Widgington O'Connor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gerald Richard O'Connor.

De Juliana Zichy Penney, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Rodney Roselyn Penney.

De Marie-Germaine (Ruth) Nicole Morency Yarosky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Melvin Yarosky.

De Bernard Charles Thillaye, de Kingsmere, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Fritze Heisel Thillaye.

De Douglas Norman Seaban, de Deux-Montagnes, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ina Lillian Lace Seaban.

De Michael Zajdel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Yetta Alice Torontour Zajdel.

De Bernice Ann Meikle Walters, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Alfred Walters.

De Gwendoline Vining Blott Paxton, de Pointe-Claire, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexander Muir Paxton.

De Madeline Édith L'Écuyer Burdon, de Calgary, Alberta, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Stewart Burdon, de Léry, Québec.

De Robert David Elder, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Arlette Landry Elder.

De Gisela Elizabeth Eichmann Bragard, de Pierrefonds, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Horst Wolfgang Bragard.

De Kathleen Linda Maslin Dutton, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lawrence Albert Dutton.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux rapports de comités.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros sept cent trente-sept à huit cent quarante, inclusivement:

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Angela Claire Hartridge Matz, de Baie d'Urfé, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Herbert Wilhelm Theo Matz.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean-Guy O'Brien, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thérèse Grandmaison O'Brien.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent trente-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Harold Clarke Sweet, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alison (Allison) Wood Cornmack Sweet.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Maurice Paquette, de Saint-Eustache-sur-le-Lac, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ghislaine Bertrand Paquette.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Florence Christina McWilliams Hughes, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lloyd Llewellyn Hughes.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Agnes Dunski Kuehne, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Walter Horst Kuehne.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gaetan Lefebvre, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Helen Cross Lefebvre.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Nancy Joan Thomas Le Tual, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Wayne Le Tual.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Evelyn Deziel Griffith, de Saint-Hubert, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Donald Griffith, de Lancaster Park, province d'Alberta.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rolanda Kursner Wyllie, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Mitchell Wyllie.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Jeanne-Marcelle des Rivières Houde, de Barrie, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Arthur-Maurice Houde, de la ville d'Outremont, province de Québec.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Dorothy Barbara Marchant McLagan, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Douglas George McLagan.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quarante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Edith Mary Seymour-Higgins Thom, de Londres, en Angleterre, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Wylie Thom, de la ville de Montréal, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-Alphonse Lagacé, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Simone Bérubé Lagacé.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lloyd Elliot Imhoff, de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Grace Torlot Imhoff.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Noreen Linda Alguire Shirley, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John David Shirley, de la ville de Vancouver, province de la Colombie-Britannique.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Dorothy Ann Dixon MacArthur, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Peter Angus MacArthur.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ruth Aurelia Kleinerman Miller, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sydney Miller.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Margaret Ann Parker MacDonald, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ronald MacDonald.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Clarissa Grun Damant, de la ville de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John George Damant, de la ville de Baie d'Urfé, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Mary Elizabeth Lindsay Sakellariou, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Theodore Sakellariou.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de George Edward McNamee, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hazel Winnifred Long McNamee.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent cinquante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Abraham Leo Bronstein, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Luba Cirulnikov Bronstein.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de June Rosemary Brook Doty, de la ville de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Charles Henry Doty.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de James Patrick Cannon, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Violet Lillian McConnell Cannon.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Pauline Elkin Fruitman, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Irving Fruitman.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rolland Bélanger, autrement connu sous le nom de Rolland Bergeron, de la ville de Jonquière, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Viviane Deschamps Bélanger, autrement connue sous le nom de Viviane Deschamps Bergeron.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Micheline Drouin Martineau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean-Paul Martineau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Audrey May Landers Groom, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael George Groom.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Ingrid Erna Adele Boehm Bork, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dietrich Bork.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Dorothy Elizabeth Ghan Frigault, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lucien-Julien Frigault.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Evaristo Cruz Iglesias, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Amelia Guede Cid Iglesias.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Edith Mary Ann Thyer White, de Ville La Salle, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harvey White.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-dizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Robert Pronce, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Madeleine Redlinger Pronce.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante et onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Nicholas Kotar, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Veronica Chalis Kotar.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Françoise Cholette Pérusse, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Noël Pérusse.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Muriel Edna Stevens Pinsoneault, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Peter Louis Pinsoneault.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Secundina (Secondina) Michetti Warren, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Warren.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Clifford Robert Winter, d'Hemmingford, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Amy Neva Donnelly Winter.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Brenda Ann Lawrence Zetchus, de la ville de Lachute, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard Lucky Zetchus.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Merrily Rose Weisbord Kachanoff, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ralph Sheldon Kachanoff.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gérard Viau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Pauline Couture Viau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent soixante-dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gérard-Oscar Lanthier, d'Angers, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Colette Beaudry Lanthier.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingtième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lucia Tweedie Kowaluk, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alex Kowaluk.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-David-Roma Bériault, de la ville de Longueuil, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Clothilde-Claire Boivin Bériault.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Diana Fellen Harris, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bernard Harris.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Guy Massicotte, de Victoriaville, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edmée Parthenais Massicotte.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Roma Tétréault, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Réjeanne Trudeau Trétréault.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Micheline Guernon Léveillée, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Claude Léveillée.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-Roger Lucas, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joan Anita Stevens Lucas.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Francine Geoffrion Bilodeau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Guy Bilodeau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Cécile-Reina-Fleurette Constantin Bissonnette, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Frédéric-Benoit-Arthur Bissonnette.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marcelle-Yvonne Rigaud Schembré, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gabriel-Octave Schembré.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Armande Harel Paquette, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jean Paquette.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-Germain-Jacques-François Barcelo, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Thérèse-Andrée Brunet Barcelo.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gladys Beatrice Wooland Bernard, d'Oakville, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael Courtemay (Courtenay) Bernard, de la ville de Chomedey, province de Québec.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Ingrid Lucy Kliem Raymond, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ralph Errol Raymond.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Ann Viola Woodward Anderson, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Overy Anderson.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Teresa Di Nardo Béliveau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Roland Béliveau.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Dorothy Silverstein Segal, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Max Segal.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marion Marguerite Duncan Hesler, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jeffrey (Geoffrey) John Hesler.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph Mabo, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Elizabeth Miriam Allen Mabo.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son sept cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marga Pfrommer Blattner, de la ville de Chomedey, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gunther Blattner.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit centième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Christiane Herregods Le Maire, de la ville de Laprairie, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Guy Le Maire.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Donald William Morrow, de la Ville Saint-Pierre, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Dureen Ione Aulis Stickles Morrow.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Mortimer Joseph Garelick, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ruth Monik Lise Roy Garelick.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ruth Cohen Richer, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harold Walter Richer.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Karol Frank Bisok, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Margi (Margaret) Kecskés Bisok.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Johanna Geertruida Maria Emons Blom, de Dollard-des-Ormeaux, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Anthony Blom.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Charlotte Picard Ratcliffe, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Ratcliffe.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Charles Wall, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Sandra Eaglesham Wall.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Oakland John George Rennie, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alena May Jackson Rennie.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Maria Teresa Bonaccorsi Prioreschi, de la ville d'Outrement, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Plinio Aristide Icilio Prioreschi.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gertrude Elizabeth Manning Saunderson, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas Clifford Warden Saunderson.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Mirjam Sole Batasonsky, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Casimir Batasonsky.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gilles McNicoll, de la ville de Sainte-Foy, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lucille LaRue McNicoll.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Sidney Cutler, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lila Weinstein Cutler.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de George Johann Kreuzer, de la ville de Pierrefonds, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Margaret (Margarite) Pelka Kreuzer.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Susan Furth Muller, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Georges Muller.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Colette Verreault Vaillancourt, de la ville de Chomedey, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roland Vaillancourt.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Dorothy (Dorothée) Bégin Desjardins, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Roland (Rolland) Desjardins.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marcel Braitstein, de la ville de Duvernay, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Deidra Ryshpan Braitstein.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Doris Fern Long Chapman, autrement connue sous le nom de Doris Fern Long Kenny, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Henry Chapman, autrement connu sous le nom de Daniel William Kenny.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingtième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Ruth-Ernestine DesRosiers Frye, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harold Frye.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Sabina Zakrzewska Oboruns, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Antons Oboruns.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Oscar Ernest Mauskopf, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Hanica Cohn Mauskopf.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Veronica Dunski Gorman, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Edward Ronald Gorman.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Louis-Georges Grenier, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nicole Lamoureux Grenier.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gladys Mary Watmore Corey, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Royce Clair Corey.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Virginia Isabel Baker Douglas, de la ville de Beaconsfield, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William James Murray Douglas.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alice Drover Gray, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Joseph Henry Gray.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Roland-Joseph-Fernand Paquette, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marion Elizabeth Theresa Ackerson Paquette.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent vingt-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Beverly Ann Widgington O'Connor, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gerald Richard O'Connor.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trentième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Juliana Zichy Penney, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Rodney Rosslyn Penney.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Germaine (Ruth) Nicole Morency Yarosky, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Melvin Yarosky.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Bernard Charles Thillaye, de Kingsmere, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Fritze Heisel Thillaye.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Douglas Norman Seaban, de Deux-Montagnes, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ina Lillian Lace Seaban.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Michael Zajdel, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Yetta Alice Torontour Zajdel.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Bernice Ann Meikle Walters, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Alfred Walters.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gwendoline Vining Blott Paxton, de la ville de Pointe-Claire, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexander Muir Paxton.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Madeline-Édith L'Écuyer Burdon, de la ville de Calgary, province d'Alberta, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John Stewart Burdon, de la ville de Léry, Québec.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Robert David Elder, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Arlette Landry Elder.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent trente-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gisela Elizabeth Eichman Bragard, de la ville de Pierrefonds, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Horst Wolfgang Bragard, de la ville de Toronto, province d'Ontario.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Kathleen Linda Maslin Dutton, de la ville de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lawrence Albert Dutton.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les rapports du Comité permanent des divorces, portant les numéros sept cent trente-sept à huit cent quarante, inclusivement, soient adoptés maintenant.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), que le Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral», soit lu la troisième fois.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McCutcheon, C.P., que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit modifié comme il suit:

Retrancher le paragraphe (3) de l'article 3 du bill et y substituer ce qui suit:

«(3) La présente loi ne s'applique ni aux employés ni à l'égard des employés qui

a) sont directeurs ou surintendants ou participent à la direction,

b) exercent des professions que les règlements peuvent classer parmi les professions soustraites à l'application de la présente loi,

c) exploitent des élévateurs à grains régionaux selon la définition qu'en donne la *Loi sur les grains du Canada*, ou

d) sont des travailleurs itinérants, notamment les membres des équipes de wagons-lits et de wagons-restaurants de tout chemin de fer, des équipes de routiers au service de sociétés de camionnage interprovincial, les marins selon la définition qu'en donne la *Loi sur la marine marchande*, les arrimeurs et débardeurs, les membres d'équipage de tout avion civil, pourvu que le travail de ces employés soit régi par une convention collective négociée par un agent négociateur dûment accrédité».

Après débat,
L'honorable sénateur McCutcheon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion en amendement soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du pour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, tendant à la deuxième lecture du Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, tendant à la deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu», il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 16 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Roebuck:

9 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Kingston, à la Jamaïque, du 16 au 22 novembre 1964, et en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 16 mars 1965.

N° 1.

11 mars—Examen du rapport du Comité permanent des Transports et des communications, concernant le Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada».—(*L'honorable sénateur Hugessen*).

N° 2.

11 mars—Reprise du débat sur la motion en amendement de l'honorable sénateur Flynn, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McCutcheon, C.P., à la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), tendant à la troisième lecture du Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral».—(*L'honorable sénateur McCutcheon, C.P.*).

N° 3.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, pour la deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu».—(*L'honorable sénateur Brooks, C.P.*).

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 16 mars 1965	
356-S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

A
B
B
B
B
B
B
B
B
B
B
B
B
B
C
C
C

N° 99

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 16 mars 1965

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
McLean,
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Taylor,
Thorvaldson,
Veniot,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne un Bill S-48, intitulé: «Loi concernant The Economical Mutual Insurance Company»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission des transports du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 31 de la *Loi sur les chemins de fer,* chapitre 234, S.R.C., 1952. (Texte anglais).

Budgets d'établissement et d'exploitation des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1965, en conformité de l'article 37 de la *Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada,* chapitre 29, Statuts du Canada, 1955, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1965-375 du 4 mars 1965, approuvant lesdits budgets. (Texte anglais).

Rapport du Gouverneur de la Banque du Canada et relevé des comptes certifiés par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 27(3) de la *Loi sur la Banque du Canada,* chapitre 13, S.R.C., 1952, modifié en 1953-1954. (Textes français et anglais).

Rapport d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 29 de la *Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada,* chapitre 268, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport des vérificateurs au Parlement concernant les comptes d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 29 de la *Loi sur les lignes aériennes Trans-Canada,* chapitre 268, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 10 mars 1965, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport, en date du 18 février 1965, concernant la production, la distribution et la vente du propane en Colombie-Britannique, présenté par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en conformité de la *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.* (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, C.R., président du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 706, «Résolution pour faire droit à Angela Claire Hartridge Matz».

Résolution 707, «Résolution pour faire droit à Jean-Guy O'Brien».

Résolution 708, «Résolution pour faire droit à Harold Clarke Sweet».

Résolution 709, «Résolution pour faire droit à Maurice Paquette».

Résolution 710, «Résolution pour faire droit à Florence Christina McWilliams Hughes».

Résolution 711, «Résolution pour faire droit à Agnes Dunski Kuehne».

Résolution 712, «Résolution pour faire droit à Gaetan Lefebvre».

Résolution 713, «Résolution pour faire droit à Nancy Joan Thomas Le Tual».

Résolution 714, «Résolution pour faire droit à Evelyn Deziel Griffith».

Résolution 715, «Résolution pour faire droit à Rolanda Kursner Wyllie».

Résolution 716, «Résolution pour faire droit à Marie-Jeanne-Marcelle des Rivières Houde».

Résolution 717, «Résolution pour faire droit à Dorothy Barbara Marchant McLagan».

Résolution 718, «Résolution pour faire droit à Edith Mary Seymour-Higgins Thom».

Résolution 719, «Résolution pour faire droit à Joseph-Alphonse Lagacé».

Résolution 720, «Résolution pour faire droit à Lloyd Elliot Imhoff».

Résolution 721, «Résolution pour faire droit à Noreen Linda Alguire Shirley».

Résolution 722, «Résolution pour faire droit à Dorothy Ann Dixon MacArthur».

Résolution 723, «Résolution pour faire droit à Ruth Aurelia Kleinerman Miller».

Résolution 724, «Résolution pour faire droit à Margaret Ann Parker MacDonald».

Résolution 725, «Résolution pour faire droit à Clarissa Grun Damant».

Résolution 726, «Résolution pour faire droit à Mary Elizabeth Lindsey Sakellariou».

Résolution 727, «Résolution pour faire droit à George Edward McNamee».

Résolution 728, «Résolution pour faire droit à Abraham Leo Bronstein».

Résolution 729, «Résolution pour faire droit à June Rosemary Brook Doty».

Résolution 730, «Résolution pour faire droit à James Patrick Cannon».

Résolution 731, «Résolution pour faire droit à Pauline Elkin Fruitman».

Résolution 732, «Résolution pour faire droit à Rolland Bélanger, autrement connu sous le nom de Rolland Bergeron».

Résolution 733, «Résolution pour faire droit à Micheline Drouin Martineau».

Résolution 734, «Résolution pour faire droit à Audrey May Landers Groom».

Résolution 735, «Résolution pour faire droit à Ingrid Erna Adele Boehm Bork».

Résolution 736, «Résolution pour faire droit à Dorothy Elizabeth Chan Frigault».

Résolution 737, «Résolution pour faire droit à Evaristo Cruz Iglesias».

Résolution 738, «Résolution pour faire droit à Edith Mary Ann Thyer White».

Résolution 739, «Résolution pour faire droit à Robert Pronce».

Résolution 740, «Résolution pour faire droit à Nicholas Kotar».

Résolution 741, «Résolution pour faire droit à Françoise Cholette Pérusse».

Résolution 742, «Résolution pour faire droit à Muriel Edna Stevens Pinsoneault».

Résolution 743, «Résolution pour faire droit à Secundina (Secondina) Michetti Warren».

Résolution 744, «Résolution pour faire droit à Clifford Robert Winter».

Résolution 745, «Résolution pour faire droit à Brenda Ann Lawrence Zetchus».

Résolution 746, «Résolution pour faire droit à Merrily Rose Weisbord Kachanoff».

Résolution 747, «Résolution pour faire droit à Gérard Viau».

Résolution 748, «Résolution pour faire droit à Gérard-Oscar Lanthier».

Résolution 749, «Résolution pour faire droit à Lucia Tweedie Kowaluk».

Résolution 750, «Résolution pour faire droit à Joseph-David-Roma Bériault.

Résolution 751, «Résolution pour faire droit à Diana Fellen Harris».

Résolution 752, «Résolution pour faire droit à Guy Massicotte».

Résolution 753, «Résolution pour faire droit à Roma Tétréault».

Résolution 754, «Résolution pour faire droit à Micheline Guernon Léveillée».

Résolution 754, «Résolution pour faire droit à Joseph-Roger Lucas».

Résolution 756, «Résolution pour faire droit à Francine Geoffrion Bilodeau».

Résolution 757, «Résolution pour faire droit à Marie-Cécile-Reina-Fleurette Constantin Bissonnette».

Résolution 758, «Résolution pour faire droit à Marcelle-Yvonne-Rigaud Schembré».

Résolution 759, «Résolution pour faire droit à Armande Harel Paquette».

Résolution 760, «Résolution pour faire droit à Joseph-Germain-Jacques-François Barcelo».

Résolution 761, «Résolution pour faire droit à Gladys Beatrice Wooland Bernard».

Résolution 762, «Résolution pour faire droit à Ingrid Lucy Kliem Raymond».

Résolution 763, «Résolution pour faire droit à Ann Viola Woodward Anderson».

Résolution 764, «Résolution pour faire droit à Teresa Di Nardo Béliveau».

Résolution 765, «Résolution pour faire droit à Dorothy Silverstein Segal».

Résolution 766, «Résolution pour faire droit à Marion Marguerite Duncan Hesler».

Résolution 767, «Résolution pour faire droit à Joseph Mabo».

Résolution 768, «Résolution pour faire droit à Marga Pfrommer Blattner».

Résolution 769, «Résolution pour faire droit à Christiane Herregods Le Maire».

Résolution 770, «Résolution pour faire droit à Donald William Morrow».

Résolution 771, «Résolution pour faire droit à Mortimer Joseph Garelick».

Résolution 772, «Résolution pour faire droit à Ruth Cohen Richer».

Résolution 773, «Résolution pour faire droit à Karol Frank Bisok».

Résolution 774, «Résolution pour faire droit à Johanna Geertruida Maria Emons Blom».

Résolution 775, «Résolution pour faire droit à Charlotte Picard Ratcliffe».

Résolution 776, «Résolution pour faire droit à Charles Wall».

Résolution 777, «Résolution pour faire droit à Oakland John George Rennie».

Résolution 778, «Résolution pour faire droit à Maria Teresa Bonaccorsi Prioreschi».

Résolution 779, «Résolution pour faire droit à Gertrude Elizabeth Manning Saunderson».

Résolution 780, «Résolution pour faire droit à Mirjam Sole Batasonsky».

Résolution 781, «Résolution pour faire droit à Gilles McNicoll».

Résolution 782, «Résolution pour faire droit à Sidney Cutler».

Résolution 783, «Résolution pour faire droit à George Johann Kreuzer».

Résolution 784, «Résolution pour faire droit à Susan Furth Muller».

Résolution 785, «Résolution pour faire droit à Colette Verreault Vaillancourt».

Résolution 786, «Résolution pour faire droit à Dorothy (Dorothée) Bégin Desjardins».

Résolution 787, «Résolution pour faire droit à Marcel Braitstein».

Résolution 788, «Résolution pour faire droit à Doris Fern Long Chapman, autrement connue sous le nom de Doris Fern Long Kenny».

Résolution 789, «Résolution pour faire droit à Marie-Ruth-Ernestine DesRosiers Frye».

Résolution 790, «Résolution pour faire droit à Sabina Zakrzewska Oboruns».

Résolution 791, «Résolution pour faire droit à Oscar Ernest Mauskopf».

Résolution 792, «Résolution pour faire droit à Veronica Dunski Gorman».

Résolution 793, «Résolution pour faire droit à Louis-Georges Grenier».

Résolution 794, «Résolution pour faire droit à Gladys Mary Watmore Corey».

Résolution 795, «Résolution pour faire droit à Virginia Isabel Baker Douglas».

Résolution 796, «Résolution pour faire droit à Alice Drover Gray».

Résolution 797, «Résolution pour faire droit à Roland-Joseph-Fernand Paquette».

Résolution 798, «Résolution pour faire droit à Beverly Ann Widgington O'Connor».

Résolution 799, «Résolution pour faire droit à Juliana Zichy Penney».

Résolution 800, «Résolution pour faire droit à Marie-Germaine (Ruth) Nicole Morency Yarosky».

Résolution 801, «Résolution pour faire droit à Bernard Charles Thillaye».

Résolution 802, «Résolution pour faire droit à Douglas Norman Seaban».

Résolution 803, «Résolution pour faire droit à Michael Zajdel».

Résolution 804, «Résolution pour faire droit à Bernice Ann Meikle Walters».

Résolution 805, «Résolution pour faire droit à Gwendoline Vining Blott Paxton».

Résolution 806, «Résolution pour faire droit à Madeline-Édith L'Écuyer Burdon».

Résolution 807, «Résolution pour faire droit à Robert David Elder».

Résolution 808, «Résolution pour faire droit à Gisela Elizabeth Eichmann Bragard».

Résolution 809, «Résolution pour faire droit à Kathleen Linda Maslin Dutton».

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les résolutions portant les numéros 706 à 809, inclusivement, soient mises à l'étude jeudi prochain, le 18 mars 1965.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport du Comité permanent des transports et des communications concernant le Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada».

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent des transports et des communications pour supplément d'examen.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion en amendement de l'honorable sénateur Flynn, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McCutcheon, C.P., à la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), tendant à la troisième lecture du Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral»,

Que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit modifié comme il suit:

Retrancher le paragraphe (3) de l'article 3 du bill et y substituer ce qui suit:

«(3) La présente loi ne s'applique ni aux employés ni à l'égard des employés qui

a) sont directeurs ou surintendants ou participent à la direction,

b) exercent des professions que les règlements peuvent classer parmi les professions soustraites à l'application de la présente loi,

c) exploitent des élévateurs à grains régionaux selon la définition qu'en donne la *Loi sur les grains du Canada*, ou

d) sont des travailleurs itinérants, notamment les membres des équipes de wagons-lits et de wagons-restaurants de tout chemin de fer, des équipes de routiers au service de sociétés de camionnage interprovincial, les marins selon la définition qu'en donne la *Loi sur la marine marchande*, les arrimeurs et débardeurs, les membres d'équipage de tout avion civil, pourvu que le travail de ces employés soit régi par une convention collective négociée par un agent négociateur dûment accrédité».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion en amendement—

Le Sénat se divise et, les noms étant appelés, ils sont inscrits comme il suit:

POUR

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Bélisle,
Blois,
Brooks,
Buchanan,
Choquette,
Flynn,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Grosart,
Haig,
Hollett,
Macdonald (*Cap-Breton*),
McCutcheon,
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Phillips,
Sullivan,
Thorvaldson,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk—23.

CONTRE

Les honorables sénateurs

Basha,
Beaubien (*Provencher*),
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davies,
Dessureault,
Fergusson,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,
Hayden,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
McGrand,
McKeen,
McLean,
Pouliot,
Power,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor,
Veniot,
Woodrow—38.

En conséquence, elle est résolue par la négative.

Étant posée la question sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), tendant à la troisième lecture du Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral»,

En amendement, l'honorable sénateur McCutcheon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P. que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais qu'il soit modifié comme il suit:

1. Immédiatement après l'article 53 insérer ce qui suit à titre d'article 54:

«54. Lorsqu'il est démontré au Ministre que dans le cas de quelque ouvrage, entreprise ou affaire relevant de la juridiction fédérale dont font mention les alinéas *a*), *b*), *c*), *d*) et *e*) du paragraphe (1) de l'article 3 ou de quelque catégorie d'employés y occupés, l'application de la Partie IV bouleverserait le régime d'emploi propre à l'ouvrage, entreprise ou affaire en question ou propre à un travail quelconque s'y rattachant, le Ministre peut, par ordre, suspendre l'application de la Partie IV en ce qui concerne l'ouvrage, entreprise ou affaire en cause ou toute catégorie d'employés y occupés».

2. Renuméroter l'article 54 actuel comme article 55.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion en amendement—

Le Sénat se divise et, les noms étant appelés, ils sont inscrits comme il suit:

POUR

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Bélisle,
Blois,
Brooks,
Buchanan,
Choquette,
Flynn,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Grosart,
Haig,
Hollett,
Macdonald (*Cap-Breton*),
McCutcheon,
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
Pearson,
Phillips,
Sullivan,
Thorvaldson,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk—23.

CONTRE

Les honorables sénateurs

Basha,
Beaubien (*Provencher*),
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davies,
Dessureault,
Fergusson,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,
Hayden,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
McGrand,
McKeen,
McLean,
Pouliot,
Power,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor,
Veniot,
Woodrow—38.

En conséquence, elle est résolue par la négative.

Étant posée la question sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*), tendant à la troisième lecture du Bill C-126, intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral», elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, tendant à la deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu», il est—

Ordonné: Qu'l soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 17 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Roebuck:

9 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Kingston, à la Jamaïque, du 16 au 22 novembre 1964, et en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 17 mars 1965.

N° 1.

16 mars—Étude des résolutions portant les numéros 706 à 809, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 2.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, pour la deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu».—(*L'honorable sénateur Brooks, C.P.*).

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 17 mars 1965	
256–S	Banques et commerce (*Bill C–123*).....	9.30 a.m.
	Le mardi 23 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 100

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 17 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Cook,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
McLean,
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Taylor,
Thorvaldson,
Veniot,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Bouffard, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 17 mars 1965.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
PAUL-H. BOUFFARD.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck attire l'attention du Sénat sur la Conférence générale de 1964 de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Kingston, à la Jamaïque, du 16 au 22 novembre 1964, et en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Hollett, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des résolutions portant les numéros 706 à 809, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les résolutions suivantes soient adoptées maintenant.

Résolution 706, «Résolution pour faire droit à Angela Claire Hartridge Matz».

Résolution 707, «Résolution pour faire droit à Jean-Guy O'Brien».

Résolution 708, «Résolution pour faire droit à Harold Clarke Sweet».

Résolution 709, «Résolution pour faire droit à Maurice Paquette».

Résolution 710, «Résolution pour faire droit à Florence Christina Mc-Williams Hughes».

Résolution 711, «Résolution pour faire droit à Agnes Dunski Kuehne».

Résolution 712, «Résolution pour faire droit à Gaetan Lefebvre».

Résolution 713, «Résolution pour faire droit à Nancy Joan Thomas Le Tual».

Résolution 714, «Résolution pour faire droit à Evelyn Deziel Griffith».

Résolution 715, «Résolution pour faire droit à Rolanda Kursner Wyllie».

Résolution 716, «Résolution pour faire droit à Marie-Jeanne-Marcelle des Rivières Houde».

Résolution 717, «Résolution pour faire droit à Dorothy Barbara Marchant McLagan».

Résolution 718, «Résolution pour faire droit à Edith Mary Seymour-Higgins Thom».

Résolution 719, «Résolution pour faire droit à Joseph-Alphonse Lagacé».

Résolution 720, «Résolution pour faire droit à Lloyd Elliot Imhoff».

Résolution 721, «Résolution pour faire droit à Noreen Linda Alguire Shirley».

Résolution 722, «Résolution pour faire droit à Dorothy Ann Dixon MacArthur».

Résolution 723, «Résolution pour faire droit à Ruth Aurelia Kleinerman Miller».

Résolution 724, «Résolution pour faire droit à Margaret Ann Parker MacDonald».

Résolution 725, «Résolution pour faire droit à Clarissa Grun Damant».

Résolution 726, «Résolution pour faire droit à Mary Elizabeth Lindsey Sakellariou».

Résolution 727, «Résolution pour faire droit à George Edward McNamee».

Résolution 728, «Résolution pour faire droit à Abraham Leo Bronstein».

Résolution 729, «Résolution pour faire droit à June Rosemary Brook Doty».

Résolution 730, «Résolution pour faire droit à James Patrick Cannon».

Résolution 731, «Résolution pour faire droit à Pauline Elkin Fruitman».

Résolution 732, «Résolution pour faire droit à Rolland Bélanger, autrement connu sous le nom de Rolland Bergeron».

Résolution 733, «Résolution pour faire droit à Micheline Drouin Martineau».

Résolution 734, «Résolution pour faire droit à Audrey May Landers Groom».

Résolution 735, «Résolution pour faire droit à Ingrid Erna Adele Boehm Bork».

Résolution 736, «Résolution pour faire droit à Dorothy Elizabeth Chan Frigault».

Résolution 737, «Résolution pour faire droit à Evaristo Cruz Iglesias».

Résolution 738, «Résolution pour faire droit à Edith Mary Ann Thyer White».

Résolution 739, «Résolution pour faire droit à Robert Pronce».

Résolution 740, «Résolution pour faire droit à Nicholas Kotar».

Résolution 741, «Résolution pour faire droit à Françoise Cholette Pérusse».

Résolution 742, «Résolution pour faire droit à Muriel Edna Stevens Pinsoneault».

Résolution 743, «Résolution pour faire droit à Secundina (Secondina) Michetti Warren».

Résolution 744, «Résolution pour faire droit à Clifford Robert Winter».

Résolution 745, «Résolution pour faire droit à Brenda Ann Lawrence Zetchus».

Résolution 746, «Résolution pour faire droit à Merrily Rose Weisbord Kachanoff».

Résolution 747, «Résolution pour faire droit à Gérard Viau».

Résolution 748, «Résolution pour faire droit à Gérard-Oscar Lanthier».

Résolution 749, «Résolution pour faire droit à Lucia Tweedie Kowaluk».

Résolution 750, «Résolution pour faire droit à Joseph-David-Roma Bériault.

Résolution 751, «Résolution pour faire droit à Diana Fellen Harris».

Résolution 752, «Résolution pour faire droit à Guy Massicotte».

Résolution 753, «Résolution pour faire droit à Roma Tétréault».

Résolution 754, «Résolution pour faire droit à Micheline Guernon Léveillée».

Résolution 755, «Résolution pour faire droit à Joseph-Roger Lucas».

Résolution 756, «Résolution pour faire droit à Francine Geoffrion Bilodeau».

Résolution 757, «Résolution pour faire droit à Marie-Cécile-Reina-Fleurette Constantin Bissonnette».

Résolution 758, «Résolution pour faire droit à Marcelle-Yvonne-Rigaud Schembré».

Résolution 759, «Résolution pour faire droit à Armande Harel Paquette».

Résolution 760, «Résolution pour faire droit à Joseph-Germain-Jacques-François Barcelo».

Résolution 761, «Résolution pour faire droit à Gladys Beatrice Wooland Bernard».

Résolution 762, «Résolution pour faire droit à Ingrid Lucy Kliem Raymond».

Résolution 763, «Résolution pour faire droit à Ann Viola Woodward Anderson».

Résolution 764, «Résolution pour faire droit à Teresa Di Nardo Béliveau».

Résolution 765, «Résolution pour faire droit à Dorothy Silverstein Segal».

Résolution 766, «Résolution pour faire droit à Marion Marguerite Duncan Hesler».

Résolution 767, «Résolution pour faire droit à Joseph Mabo».

Résolution 768, «Résolution pour faire droit à Marga Pfrommer Blattner».

Résolution 769, «Résolution pour faire droit à Christiane Herregods Le Maire».

Résolution 770, «Résolution pour faire droit à Donald William Morrow».

Résolution 771, «Résolution pour faire droit à Mortimer Joseph Garelick».

Résolution 772, «Résolution pour faire droit à Ruth Cohen Richer».

Résolution 773, «Résolution pour faire droit à Karol Frank Bisok».

Résolution 774, «Résolution pour faire droit à Johanna Geertruida Maria Emons Blom».

Résolution 775, «Résolution pour faire droit à Charlotte Picard Ratcliffe».

Résolution 776, «Résolution pour faire droit à Charles Wall».

Résolution 777, «Résolution pour faire droit à Oakland John George Rennie».

Résolution 778, «Résolution pour faire droit à Maria Teresa Bonaccorsi Prioreschi».

Résolution 779, «Résolution pour faire droit à Gertrude Elizabeth Manning Saunderson».

Résolution 780, «Résolution pour faire droit à Mirjam Sole Batasonsky».

Résolution 781, «Résolution pour faire droit à Gilles McNicoll».

Résolution 782, «Résolution pour faire droit à Sidney Cutler».

Résolution 783, «Résolution pour faire droit à George Johann Kreuzer».

Résolution 784, «Résolution pour faire droit à Susan Furth Muller».

Résolution 785, «Résolution pour faire droit à Colette Verreault Vaillancourt».

Résolution 786, «Résolution pour faire droit à Dorothy (Dorothée) Bégin Desjardins».

Résolution 787, «Résolution pour faire droit à Marcel Braitstein».

Résolution 788, «Résolution pour faire droit à Doris Fern Long Chapman, autrement connue sous le nom de Doris Fern Long Kenny».

Résolution 789, «Résolution pour faire droit à Marie-Ruth-Ernestine DesRosiers Frye».

Résolution 790, «Résolution pour faire droit à Sabina Zakrzewska Oboruns».

Résolution 791, «Résoluiton pour faire droit à Oscar Ernest Mauskopf».

Résolution 792, «Résolution pour faire droit à Veronica Dunski Gorman».

Résolution 793, «Résolution pour faire droit à Louis-Georges Grenier».

Résolution 794, «Résolution pour faire droit à Gladys Mary Watmore Corey».

Résolution 795, «Résolution pour faire droit à Virginia Isabel Baker Douglas».

Résolution 796, «Résolution pour faire droit à Alice Drover Gray».

Résolution 797, «Résolution pour faire droit à Roland-Joseph-Fernand Paquette».

Résolution 798, «Résolution pour faire droit à Beverly Ann Widgington O'Connor».

Résolution 799, «Résolution pour faire droit à Juliana Zichy Penney».

Résolution 800, «Résolution pour faire droit à Marie-Germaine (Ruth) Nicole Morency Yarosky».

Résolution 801, «Résolution pour faire droit à Bernard Charles Thillaye».

Résolution 802, «Résolution pour faire droit à Douglas Norman Seaban».

Résolution 803, «Résolution pour faire droit à Michael Zajdel».

Résolution 804, «Résolution pour faire droit à Bernice Ann Meikle Walters».

Résolution 805, «Résolution pour faire droit à Gwendoline Vining Blott Paxton».

Résolution 806, «Résolution pour faire droit à Madeline-Édith L'Écuyer Burdon».

Résolution 807, «Résolution pour faire droit à Robert David Elder».

Résolution 808, «Résolution pour faire droit à Gisela Elizabeth Eichmann Bragard».

Résolution 809, «Résolution pour faire droit à Kathleen Linda Maslin Dutton».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, tendant à la deuxième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 18 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

MOTION

Pour le vendredi 19 mars 1965.

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

17 mars—Que, d'ici la fin de la présente session, les Règles du Sénat portant les numéros 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles concernent les bills d'intérêt public.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 18 mars 1965.

N° 1.

17 mars—Troisième lecture du Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 2.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Roebuck attirant l'attention du Sénat sur la Conférence générale de 1964 de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Kingston, à la Jamaïque, du 16 au 22 novembre 1964, et en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada. —(*L'honorable sénateur Grosart*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 18 mars 1965	
256–S	Transports et communications (*Bill C–137*).....	10.00 a.m.
	Le mardi 23 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 101

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 18 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Hugessen,
Inman,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McGrand,
McKeen,
McLean,
Méthot,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Taylor,
Thorvaldson,
Veniot,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 18 mars 1965.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Robert Taschereau, C.P., le Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 18 mars, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année terminée le 31 mars 1964, en conformité de l'article 34 de la *Loi sur les travaux publics,* chapitre 228, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 6 de la *Loi sur le ministère des Affaires extérieures,* chapitre 68, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Correspondance échangée entre le Premier ministre du Canada et les Premiers ministres des provinces, durant la période allant du 15 août au 9 septembre 1964, au sujet des arrangements concernant l'application de la formule d'option aux subventions conditionnelles et programmes conjoints. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère du Commerce, intitulé: «Investissements privés et publics au Canada—Perspectives de 1965—et Estimations d'ordre régional». (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Bouffard, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-123, intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances», rapporte que le Comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, auquel a été renvoyé le Bill C-137, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada», rapporte que le Comité, après avoir étudié de nouveau ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 23 mars 1965, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le Bill C-146, intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu», soit lu la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Roebuck attirant l'attention du Sénat sur la Conférence générale de 1964 de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Kingston, à la Jamaïque, du 16 au 22 novembre 1964, et en particulier sur les discutions et les délibérations de la Conférence, et sur la participation à ces dernières de la Délégation du Canada.

Débat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures trente-cinq de l'après-midi, p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 4.40 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.35 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:
Loi concernant les Statuts revisés du Canada.
Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada.
Loi modifiant la Loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies.
Loi concernant les Conventions de Genève (1949).
Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.
Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.
Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline, Ltd.
Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company.
Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.
Loi constituant en corporation l'Institut Canadien des Actuaires.
Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et d'Hypothèques.

Loi concernant la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.

Loi concernant The Economical Mutual Insurance Company.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands.

Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers.

Loi modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon.

Loi concernant la durée du travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours fériés payés dans les ouvrages, entreprises et affaires relevant de la juridiction fédérale.

Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et le Japon pour éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et modifiant les accords et les conventions existants entre le Canada et le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, en matière d'impôt sur le revenu.

Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 23 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Motion.**

MOTION

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

17 mars—Que, d'ici la fin de la présente session, les Règles du Sénat portant les numéros 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles concernent les bills d'intérêt public.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 23 mars 1965.

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le lundi 22 mars 1965	
356–S	Divorces.....	2.00 p.m.
	Le mardi 23 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 102

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 23 mars 1965

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Buchanan,
Burchill,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davies,
Denis,
Dessureault,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gershaw,
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hnatyshyn,
Hollett,
Hugessen,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McGrand,
McLean,
Méthot,
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Rattenbury,
Reid,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Thorvaldson,
Veniot,
Walker,
Welch,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1964, et montant estimatif des dépenses pour 1965, relativement à la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, de certaines installations ferroviaires terminus dans la ville de Toronto et le voisinage, en conformité de l'article 10 de la *Loi sur les terminus des Chemins de fer Nationaux à Toronto,* chapitre 26, Statuts du Canada, 1960. (Textes français et anglais).

État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1964, et montant estimatif des dépenses pour 1965, sous le régime du chapitre 7, Statuts du Canada, 1960-1961, relativement à la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire à partir du mille 72.6 de la subdivision de Kiask Falls jusqu'à la propriété de la *Mattagami Lake Mines,* canton de Galinée, dans la province de Québec, en conformité de l'article 8 de ladite loi. (Textes français et anglais).

État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1964, et montant estimatif des dépenses pour 1965, sous le régime du chapitre 56, Statuts du Canada, 1960-1961, relativement à la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire depuis un point situé à proximité de Grimshaw, dans la province d'Alberta, vers le nord jusqu'au Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest, en conformité de l'article 9 de ladite loi. (Textes français et anglais).

État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1964, et montant estimatif des dépenses pour 1965, sous le régime du chapitre 13, Statuts du Canada, 1957-1958, tel que modifié, relativement à la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire d'Optic Lake à Chisel Lake, et de Chisel Lake à Stall Lake, et à l'achat, par cette compagnie, à l'*International Nickel Company of Canada, Limited,* d'une ligne ferroviaire depuis Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood près de Mystery Lake, dans la province du Manitoba, en conformité de l'article 11 de ladite loi. (Textes français et anglais).

État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1964, et montant estimatif des dépenses pour 1965, sous le régime du chapitre 11, Statuts du Canada, 1962-1963, relativement à la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire à partir d'un point de Nepisiguit Junction en direction sud et en direction ouest jusqu'à un point situé à peu près au milieu de la moitié ouest de la paroisse de Bathurst, dans la province du Nouveau-Brunswick, à l'emplacement de la propriété de la *Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited,* en conformité de l'article 8 de ladite loi. (Textes français et anglais).

Rapport sur les dépenses et l'administration relatives à la *Loi sur l'assistance-chômage,* pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 26, Statuts du Canada, 1956. (Textes français et anglais).

Budget supplémentaire (D) de l'année financière se terminant le 31 mars 1965. (Textes français et anglais).

Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1966. (Textes français et anglais).

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 30 mars 1965, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que, d'ici la fin de la présente session, les Règles du Sénat portant les numéros 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles concernent les bills d'intérêt public.

Après débat,
État posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre plus tard ce jour, elle est—

Résolue par l'affirmative. 8.30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 10.20 p.m.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux rapports des Comités.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-35, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (*Habeas Corpus*)», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec l'amendement suivant:

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Retrancher l'article 1er du bill et y substituer ce qui suit:—

«1. Le paragraphe (2) de l'article 691 du *Code criminel* est abrogé et remplacé par les paragraphes suivants:

«(2) Sauf ce qui est prévu ci-après au présent article, les dispositions de la Partie XVIII s'appliquent, *mutatis mutandis*, aux appels interjetés sous le régime du présent article.

(3) Lorsqu'une demande de bref d'*habeas corpus ad subjiciendum* est refusée par un juge d'une cour ayant juridiction en l'espèce, aucune demande ne peut être présentée de nouveau pour les même motifs, soit à la même cour ou au même juge, soit à quelque autre cour ou juge, à moins qu'une preuve nouvelle ne soit fournie, mais il y a appel de ce refus à la Cour d'appel et si, lors de cet appel, la demande est refusée un nouvel appel peut être interjetée à la Cour suprême du Canada.

(4) Lorsqu'un bref d'*habeas corpus ad subjiciendum* est accordé par un juge, aucun appel de cette décision ne peut être interjeté à l'instance d'une partie quelconque, y compris le procureur général de la province en cause ou le procureur général du Canada.

(5) Lorsqu'un jugement est délivré au moment du rapport d'un bref d'*habeas corpus ad subjiciendum*, il peut en être interjeté appel à la Cour d'appel et il y a appel d'un jugement de cette dernière Cour à la cour suprême du Canada, à l'instance du demandeur ou du procureur général de la province en cause ou du procureur général du Canada, mais non à l'instance de quelque autre partie, sauf la Couronne.

(6) Un appel en matière d'*habeas corpus* doit être entendu par la cour à laquelle il est adressé à une date rapprochée, que ce soit pendant les sessions prescrites de la cour ou en dehors de cette période.»

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Rattenbury, que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement pour lequel il désire l'agrément des Communes.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 30 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le mardi 30 mars 1965.

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 30 mars 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 103

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 30 mars 1965

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
McCutcheon,
McGrand,
McKeen,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Pouliot,
Power,
Rattenbury,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Taylor,
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable le Président dépose sur le bureau ce qui suit:—

Rapport de l'Auditeur général du Canada aux présidents conjoints et aux membres du Comité parlementaire mixte du Restaurant du Parlement sur l'étude des comptes et des opérations financières pour l'année terminée le 31 octobre 1964.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-35, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (*Habeas Corpus*)»,

Et informe le Sénat que les Communes ont agréé l'amendement apporté par le Sénat à ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne un Bill S-36, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec un amendement, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:—

Page 1, ligne 16: Retrancher le mot «des» à la fin de la ligne 16.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Woodrow, que l'amendement soit agréé maintenant.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé l'amendement apporté par les Communes à ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-22 intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec des amendements, pour lesquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:—

1. *Page 10, lignes 3 à 30.* Substituer ce qui suit:

«12A. (1) Dans le présent article, l'expression «actions de fonds mutuel» désigne toute catégorie d'actions assujetties à des conditions comprenant notamment des conditions exigeant que la compagnie qui émet les actions accepte, à la demande du détenteur de telles actions et à des prix déterminés et payables en conformité de ces conditions, la cession des actions ou des fractions ou parties de ces actions, qui sont intégralement acquittées.

(2) Lorsque les affaires d'une compagnie consistent exclusivement à placer les fonds de la compagnie, ses lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires peuvent prévoir l'émission d'une ou de plusieurs catégories d'actions de fonds mutuel, auquel cas les lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires doivent établir les conditions qui régissent

a) la cession des actions de fonds mutuel intégralement acquittées ou de toutes fractions ou parties de ces actions qui sont intégralement acquittées; et

b) la détermination du prix à payer pour cette cession ainsi que le mode et le moment de paiement.

(3) Toutes actions, fractions d'actions ou parties d'actions de fonds mutuel cédées à la compagnie aux conditions auxquelles elles sont assujetties sont réputées ne plus être en circulation et ne doivent pas être émises de nouveau par la compagnie.

(4) Il est loisible d'inclure dans les conditions auxquelles sont assujetties les actions de fonds mutuel

a) une condition prévoyant un intérêt en participation dans tout fonds administré par la compagnie; et

b) une condition stipulant que, lors de la cession de toutes actions de fonds mutuel intégralement acquittées ou de toutes fractions ou parties de ces actions qui sont intégralement acquittées, le prix à payer à cette fin soit prélevé sur le capital.

(5) Lorsque, dans toutes lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires, l'expression «rachat ou achat pour annulation» ou une expression ayant la même signification est utilisée relativement à des actions d'une compagnie, l'expression est, relativement aux actions de fonds mutuel de la compagnie, réputée signifier l'acceptation de la cession de ces actions par la compagnie.»

2. *Page 16, ligne 47.* Substituer ce qui suit:
«lorsque, en conformité du paragraphe (1a) de l'article»;

3. *Page 17, lignes 5 et 6.* Substituer ce qui suit:
«l'article 62 et le capital autorisé et émis de la compagnie doit être diminué d'autant; et les paragraphes (1) et (2) du présent article ainsi que les articles 51 à 58 ne s'appliquent pas.»

4. *Page 18, ligne 9.* Substituer ce qui suit:
«de telles actions ou de les acheter pour annulation autrement que par prélèvement sur le capital, si»;

5. *Page 18, ligne 37.* Substituer ce qui suit:
«(5) Rien au présent article ne doit s'interpréter comme s'appliquant à un rachat ou à un achat pour annulation d'actions qui sont rachetées ou achetées pour annulation en conformité du paragraphe (3) de l'article 49.»

6. *Page 29, ligne 38.* Substituer ce qui suit:
«et leur prix de rachat, et en indiquant séparément toute catégorie d'actions qui est rachetable sur le capital;»;

7. *Page 31, lignes 41 et 42.* Substituer ce qui suit:
«gratifications, honoraires et autres émoluments;»

8. *Page 36, lignes 41 à 48.* Retrancher.

9. *Page 41, lignes 28 à 44.* Retrancher.

10. *Pages 41 à 48.* Renuméroter les articles 42 et 52 du Bill comme articles 41 à 51 inclusivement.

11. *Page 45.* Immédiatement après l'article du Bill renuméroté comme article 51, insérer ce qui suit, à titre d'article 52:

«52. La présente loi entrera en vigueur le 1er juillet 1965.»

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que les amendements soient agréés maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur Walker, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur White, C.P., que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est alors lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur McCutcheon, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la *Polymer Corporation Limited,* y compris les comptes et un relevé financier certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1964, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement, comprenant le relevé des comptes certifié par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1964, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement,* chapitre 46, et aux articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952. Textes français et anglais).

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la création d'un tribunal international d'arbitrage chargé de régler les réclamations des États-Unis relatives aux barrages Gut. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 11 de la *Loi sur le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales*, chapitre 4, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 4, inclusivement, édictées par le Commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest et sanctionnées le 17 février 1965, en conformité de l'article 15 de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, chapitre 331, S.R.C., 1952, modifiée en 1953-1954, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1965-509 du 19 mars 1965, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Budgets d'établissement de l'*Eldorado Mining and Refining Limited*, de la *Northern Transportation Company Limited* et de l'*Eldorado Aviation Limited*, pour l'année se terminant le 31 décembre 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1965-471, en date du 18 mars 1965, approuvant lesdits budgets. (Textes français et anglais).

Rapport de la Commission du tarif sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des produits de la radio, de la télévision et de certains produits connexes—renvoi n° 123 (textes français et anglais); et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête, (texte anglais), en conformité de l'article 6 de la *Loi sur la Commission du tarif*, chapitre 261, S.R.C., 1952.

Rapport du Séquestre des biens ennemis pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 3 de la *Loi sur le commerce avec l'ennemi* (*Pouvoirs transitoires*), chapitre 24, Statuts du Canada, 1947. (Textes français et anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 24 mars 1965, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements*, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable président du Comité permanent des divorces:

De Joseph-Lorenzo-Lucien Matte, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ellen Bertha Walker Matte.

De Joel Rozenblat, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ludmila Lozowska Rozenblat.

De Roger Simonneau, de Ville Jacques-Cartier, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joyce Mary Alice McLachlan Simonneau.

De Myra Belle Feingold Ryerson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec André Ryerson.

De Jean Gérin-Lajoie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nicole Baillargeon Gérin-Lajoie.

De Denis Sproule Flack, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Cynthia Kathleen Margaret Harley Flack.

De Jacqueline de Muinck Comijs, autrement connue sous le nom de Jacqueline de Muinck Comys, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joris Willem Herman Comijs, autrement connu sous le nom de Joris Willem Herman Comys.

De William Thomas Lucas Butcher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Virginia Mae Wigle Butcher.

De Joseph-Wenceslas-Adrien Gagnon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Marguerite-Fleurette Magnan Gagnon.

De Jean-Lionel Saumur, d'Aylmer, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marguerite-Gaétane Grenier Saumur.

De Lucile Gouin Bureau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jacques-Édouard Bureau.

De Marie-Jacqueline-Madeleine Pominville Lépine, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Maurice Lépine.

De Neonila (Nila) Latysh Perederyj, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Iwan Perederyj.

De Doris Leclair Picard, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gérard Picard.

D'Henri-Paul Gaudreault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Victoire Jean Gaudreault.

De Claire (Mary-Clara-Ida) Lacoste White, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'un résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bert Jorgensen White.

De Patricia Louise Rodriguez Pichnej, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Adam Pichnej.

D'Irene Janet Charlotte Haverland Parkinson, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Clifford Edward Parkinson.

De Marie-Marguerite-Suzanne Desormeaux Barbeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Hector-Bernard Barbeau.

De Vilma Kirby Morris, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Albert Reginald Morris.

De Margaret McGlinchy Ehrensperger, de Greenfield Park, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Paul Ehrensperger.

D'Enevio Noce, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Teresa Lambiase Noce.

D'Agnes Zmroczek Stanczykowski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Casimir George Stanczykowski.

De Thérèse-Marie-Pauline Weber Watson, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas Arthur Watson.

D'Armand (Armando) Ronco, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louise Beaudry Ronco.

De Cecile Hammond Sara, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Sara.

De Ralph Bryan Thomson, d'Otterburn Park, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Suzanne Martel Thomson.

De Dorothy Jean Abbott Ferrabee, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henry Gilbert Ferrabee.

De Clara Elizabeth Duncan Garrow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Charles Donald Langton Garrow.

De Leslie Leonard Dunn, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lillian Gloria King Dunn.

De Dorothy Grace Arnold Penczak, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexander John Penczak.

De Mariette Labelle Gauthier dit Maréchal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Raoul Gauthier dit Maréchal.

De Peter Doukas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Theodora Psyhogios Doukas.

De John Maloney, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Micheline Labonne Maloney.

D'Esther Titleman Caplan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Samuel Gordon Caplan.

De Lucille Amiko Furuya Hartnell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harold James Hartnell.

D'Ann Campbell Elder Grimsdale, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Kenneth William Grimsdale.

De Matteo Della Malva, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Doris Isabell Ashley Della Malva.

D'Alan Armour, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Helen Auld Lochhead Armour.

De Micheline Cecile Pepe McLeod, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Murdoch McLeod.

De Jocelyn Mary Diana Bampfylde Daniell McCay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Tackaberry McCay.

De Kate Figenblatt Stern Burke, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Burke, de Montréal, Québec.

De Mykola Matieschyn, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Veronica Lemster Matieschyn.

De Jean-H. Deslauriers, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marielle Lemieux Deslauriers.

De Carole Grace Kathleen Campbell Vassilieff, autrement connue sous le nom de Carole Grace Kathleen Vance, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Vassilieff, autrement connu sous le nom de William Vance.

De Fannie Hartman Shulman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alex Shulman.

De Doris Marie Sanford Seymour, de Winnipeg, Manitoba, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lewis Ernest Seymour, domicilié au Québec et résidant temporairement à St. James, Manitoba.

De Rose Mary Sudds Burnstun, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael Sinnett Burnstun.

D'Olga Stekif Auger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Auger.

De Gilbert Antaya, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louise Lamarre Antaya.

De Muriel Douglas McLaren Barr, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John West Marquand Barr.

De Robert Toupin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Louise-Yvette Robert Toupin.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros huit cent quarante et un à huit cent quatre-vingt-seize, inclusivement:

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-Lorenzo-Lucien Matte, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ellen Bertha Walker Matte.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joel Rozenblat, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Ludmila Lozowska Rozenblat.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Roger Simonneau, de Ville Jacques-Cartier, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joyce Mary Alice McLachlan Simonneau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Myra Belle Feingold Ryerson, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec André Ryerson.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean Gérin-Lajoie, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Nicole Baillargeon Gérin-Lajoie.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Denis Sproule Flack, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Cynthia Kathleen Margaret Harley Flack.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jacqueline de Muinck Comijs, autrement connue sous le nom de Jacqueline de Muinck Comys, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joris Willem Herman Comijs, autrement connu sous le nom de Joris Willem Herman Comys.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de William Thomas Lucas Butcher, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Virginia Mae Wigle Butcher.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quarante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph-Wenceslas-Adrien Gagnon, de la ville de

Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Marguerite-Fleurette Magnan Gagnon.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean-Lionel Saumur, de la ville d'Aylmer, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marguerite-Gaétane Grenier Saumur.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lucile Gouin Bureau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Jacques-Édouard Bureau.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Jacqueline-Madeleine Pominville Lépine, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui annule son mariage avec Maurice Lépine.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Neonila (Nila) Latysh Perederyj, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Iwan Perederyj.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Doris Leclair Picard, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Gérard Picard.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Henri-Paul Gaudreault, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Victoire Jean Gaudreault.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Claire (Mary-Clara-Ida) Lacoste White, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Bert Jorgensen White.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Patricia Louise Rodriguez Pichnej, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Adam Pichnej.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Irene Janet Charlotte Haverland Parkinson, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Clifford Edward Parkinson.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent cinquante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Marguerite-Suzanne Desormeaux Barbeau, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Joseph-Hector-Bernard Barbeau.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixantième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Vilma Kirby Morris, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Albert Reginald Morris.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante et unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Margaret McGlinchy Ehrensperger, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Paul Ehrensperger.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Enevio Noce, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Teresa Lambiase Noce.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Agnes Zmroczek Stanczykowski, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Casimir George Stanczykowski.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Thérèse-Marie-Pauline Weber Watson, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Thomas Arthur Watson.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Armand (Armando) Ronco, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louise Beaudry Ronco.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Cecile Hammond Sara, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Richard Sara.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Ralph Bryan Thomson, d'Otterburn Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Suzanne Martel Thomson.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Dorothy Jean Abbott Ferrabee, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Henry Gilbert Ferrabee.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Clara Elizabeth Duncan Garrow, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Charles Donald Langton Garrow.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Leslie Leonard Dunn, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lilian Gloria King Dunn.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante et onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Dorothy Grace Arnold Penczak, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexander John Penczak.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Mariette Labelle Gauthier dit Maréchal, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Raoul Gauthier dit Maréchal.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Peter Doukas, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Théodora Psyhogios Doukas.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de John Maloney, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Micheline Labonne Maloney.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Esther Titleman Caplan, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Samuel Gordon Caplan.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Lucille Amiko Furuya Hartnell, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Harold James Hartnell.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Ann Campbell Elder Grimsdale, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Kenneth William Grimsdale.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Matteo Della Malva, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Doris Isabell Ashley Della Malva.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent soixante-dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alan Armour, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Helen Auld Lochhead Armour.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingtième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Micheline Cécile Pepe McLeod, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Murdoch McLeod.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-unième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jocelyn Mary Diana Bampfylde Daniell McCay, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Tackaberry McCay.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-deuxième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Maurice-Réal Lecompte, de la ville de Montréal, province de Québec, présentée le 18 juillet 1963, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Rose-Dolorès-Hélène Turenne Lecompte.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires versées soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-troisième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Nicholas Karavas, de la ville de Montréal, province de Québec, présentée le 22 juillet 1963, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Demetra Karababas Karavas.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires versées soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-quatrième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Kate Figenblatt Stern Burke, de la ville de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Burke, de la ville de Montréal, province de Québec,

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires versées soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-cinquième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mykola Matieschyn, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Veronica Lemster Matieschyn,

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires versées soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de $25.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Roger Jodoin, de la ville de Montréal, province de Québec, présentée le 18 juillet 1963, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jacqueline Quéry Jodoin,

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires versées soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Rita Romanishen Quinn, de la ville de Montréal, province de Québec, présentée le 2 décembre 1963, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Patrick Quinn,

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires versées soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $25.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean-H. Deslauriers, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marielle Lemieux Deslauriers.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Carole Grace Kathleen Vassilieff, autrement connue sous le nom de Carole Grace Kathleen Campbell Vance, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec William Vassilieff, autrement connu sous le nom de William Vance.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité des divorces présente sont huit cent quatre-vingt-dixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Fannie Hartman Shulman, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alex Shulman.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-onzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Doris Marie Sanford Seymour, de la ville de

Winnipeg, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Lewis Ernest Seymour, de la ville de Magog, province de Québec, résidant temporairement en la ville de St. James, dite province du Manitoba.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-douzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rose Mary Sudds Burnstun, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael Sinnett Burnstun.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-treizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Olga Stefik Auger, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec James Auger.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

4. Le comité recommande que les taxes parlementaires versées en rapport avec cette pétition, mais non celles qui ont trait à une pétition antérieure, soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de $25.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-quatorzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gilbert Antaya, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Louise Lamarre Antaya.

2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-quinzième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Muriel Douglas McLaren Barr, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec John West Marquand Barr.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Le JEUDI 11 mars 1965.

Le Comité permanent des divorces présente son huit cent quatre-vingt-seizième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Robert Toupin, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Marie-Louise-Yvette Robert Toupin.
2. Le comité agrée la recommandation du Commissaire.
3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK. C.R.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports de ce comité portant les numéros huit cent quarante et un à huit cent quatre-vingt-seize, inclusivement, soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à la Présentation des pétitions.

L'honorable sénateur Roebuck, C.R., président du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 810, «Résolution pour faire droit à Joseph-Lorenzo-Lucien Matte».

Résolution 811, «Résolution pour faire droit à Joel Rozenblat».

Résolution 812, «Résolution pour faire droit à Roger Simonneau».

Résolution 813, «Résolution pour faire droit à Myra Belle Feingold Ryerson».

Résolution 814, «Résolution pour faire droit à Jean Gérin-Lajoie».

Résolution 815, «Résolution pour faire droit à Denis Sproule Flack».

Résolution 816, «Résolution pour faire droit à Jacqueline de Muinck Comijs, autrement connue sous le nom de Jacqueline de Muinck Comys».

Résolution 817, «Résolution pour faire droit à William Thomas Lucas Butcher».

Résolution 818, «Résolution pour faire droit à Joseph-Wenceslas-Adrien Gagnon».

Résolution 819, «Résolution pour faire droit à Jean-Lionel Saumur».

Résolution 820, «Résolution pour faire droit à Lucile Gouin Bureau».

Résolution 821, «Résolution pour faire droit à Marie-Jacqueline-Madeleine Pominville Lépine».

Résolution 822, «Résolution pour faire droit à Neonila (Nila) Latysh Perederyj».

Résolution 823, «Résolution pour faire droit à Doris Leclair Picard».

Résolution 824, «Résolution pour faire droit à Henri-Paul Gaudreault».

Résolution 825, «Résolution pour faire droit à Claire (Mary-Clara-Ida) Lacoste White».

Résolution 826, «Résolution pour faire droit à Patricia Louise Rodriguez Pichney».

Résolution 827, «Résolution pour faire droit à Irene Janet Charlotte Haverland Parkinson».

Résolution 828, «Résolution pour faire droit à Marie-Marguerite-Suzanne Desormeaux Barbeau».

Résolution 829, «Résolution pour faire droit à Vilma Kirby Morris».

Résolution 830, «Résolution pour faire droit à Margaret McGlinchy Ehrensperger».

Résolution 831, «Résolution pour faire droit à Enevio Noce».

Résolution 832, «Résolution pour faire droit à Agnes Zmroczek Stanczykowski».

Résolution 833, «Résolution pour faire droit à Thérèse-Marie-Pauline Weber Watson».

Résolution 834, «Résolution pour faire droit à Armand (Armando) Ronco».

Résolution 835, «Résolution pour faire droit à Cecile Hammond Sara».

Résolution 836, «Résolution pour faire droit à Ralph Bryan Thomson».

Résolution 837, «Résolution pour faire droit à Dorothy Jean Abbott Ferrabee».

Résolution 838, «Résolution pour faire droit à Clara Elizabeth Duncan Garrow».

Résolution 839, «Résolution pour faire droit à Leslie Leonard Dunn».

Résolution 840, «Résolution pour faire droit à Dorothy Grace Arnold Penczak».

Résolution 841, «Résolution pour faire droit à Mariette Labelle Gauthier dit Maréchal».

Résolution 842, «Résolution pour faire droit à Peter Doukas».
Résolution 843, «Résolution pour faire droit à John Maloney».
Résolution 844, «Résolution pour faire droit à Esther Titleman Caplan».
Résolution 845, «Résolution pour faire droit à Lucille Amiko Furuya Hartnell».
Résolution 846, «Résolution pour faire droit à Ann Campbell Elder Grimsdale».
Résolution 847, «Résolution pour faire droit à Matteo Della Malva».
Résolution 848, «Résolution pour faire droit à Alan Armour».
Résolution 849, «Résolution pour faire droit à Micheline Cecile Pepe McLeod».
Résolution 850, «Résolution pour faire droit à Jocelyn Mary Diana Bampfylde Daniell McCay».
Résolution 851, «Résolution pour faire droit à Jean-H. Deslauriers.»
Résolution 852, «Résolution pour faire droit à Carole Grace Kathleen Campbell Vassilieff, autrement connue sous le nom de Carole Grace Kathleen Campbell Vance».
Résolution 853, «Résolution pour faire droit à Fannie Hartman Shulman».
Résolution 854, «Résolution pour faire droit à Doris Marie Sanford Seymour».
Résolution 855, «Résolution pour faire droit à Rose Mary Sudds Burnstun».
Résolution 856, «Résolution pour faire droit à Olga Stefik Auger».
Résolution 857, «Résolution pour faire droit à Gilbert Antaya».
Résolution 858, «Résolution pour faire droit à Muriel Douglas McLaren Barr».
Résolution 859, «Résolution pour faire droit à Robert Toupin».

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les résolutions portant les numéros 810 à 859, inclusivement, soient mises à l'étude jeudi prochain, le 1er avril 1965.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte aux Avis d'interpellations.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*):

Que le nom de l'honorable sénateur Aird soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*):

Que le nom de l'honorable sénateur Aird soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Beaubien (*Provencher*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*):

Que le nom de l'honorable sénateur Aird soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité permanent des bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 31 mars 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 31 mars 1965.

N° 1.

30 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, visant à l'adoption des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les Compagnies».—(*L'honorable sénateur Walker, C.P.*).

N° 2.

30 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi établissant au Canada un régime général des pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard».—(*L'honorable sénateur McCutcheon, C.P.*).

Pour le jeudi 1er avril 1965.

30 mars—Étude des résolutions portant les numéros 810 à 859, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 6 avril 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 104

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 31 mars 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald, (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Sullivan,
Taylor,
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Walker,
White,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-142, intitulé: «Loi concernant le fonctionnement de certains programmes établis relevant des gouvernements fédéral et provinciaux», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'établissement revisé de la Commission de la capitale nationale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1965-422 du 9 mars 1965. (Textes français et anglais).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, visant à agréer les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-22, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements apportés par les Communes à ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit déféré au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 1er avril 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 1er avril 1965.

N° 1.

30 mars—Étude des résolutions portant les numéros 810 à 859, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 2.

31 mars—Deuxième lecture du Bill C-142, intitulé: «Loi concernant le fonctionnement de certains programmes établis relevant des gouvernements fédéral et provinciaux».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*)

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 1er avril 1965	
256–S	Banques et commerce (*Bill C–136*).....	9.30 a.m.
	Le mardi 6 avril 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 105

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 1er avril 1965

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Gershaw,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Leonard,
Macdonald (*Brantford*),
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Phillips,
Pouliot,
Power,
Quart,
Rattenbury,
Roebuck,
Savoie,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor,
Thorvaldson,
Vaillancourt,
Veniot,
Vien,
Walker,
White,
Willis,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur l'application des Parties I et II de la *Loi sur la pension du service public* pour l'année financière close le 31 mars 1964, conformément à l'article 34, chapitre 47, Statuts du Canada, 1952-1953, et à l'article 49, chapitre 64, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Arrêté en conseil C.P. 1965-553, en date du 25 mars 1965, autorisant, selon l'article 21A de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation* la requête formulée par l'*Export Credits Insurance Corporation* réclamant le paiement, par l'*Industrias Forestales, S.A.*, de Santiago, d'une partie de la dette exigible au 1er avril 1965, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, telle que modifiée en 1960-1961. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Leonard, du Comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le JEUDI 1er avril 1965.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,
T. D'ARCY LEONARD.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Leonard, président suppléant du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude des résolutions portant les numéros 810 à 859, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que les résolutions suivantes soient adoptées maintenant:

Résolution 810, «Résolution pour faire droit à Joseph-Lorenzo-Lucien Matte».

Résolution 811, «Résolution pour foire droit à Joel Rozenblat».

Résolution 812, «Résolution pour faire droit à Roger Simonneau».

Résolution 813, «Résolution pour faire droit à Myra Belle Feingold Ryerson».

Résolution 814, «Résolution pour faire droit à Jean Gérin-Lajoie».

Résolution 815, «Résolution pour faire droit à Denis Sproule Flack».

Résolution 816, «Résolution pour faire droit à Jacqueline de Muinck Comijs, autrement connue sous le nom de Jacqueline de Muinck Comys».

Résolution 817, «Résolution pour faire droit à William Thomas Lucas Butcher».

Résolution 818, «Résolution pour faire droit à Joseph-Wenceslas-Adrien Gagnon».

Résolution 819, «Résolution pour faire droit à Jean-Lionel Saumur».

Résolution 820, «Résolution pour faire droit à Lucile Gouin Bureau».

Résolution 821, «Résolution pour faire droit à Marie-Jacqueline-Madeleine Pominville Lépine».

Résolution 822, «Résolution pour faire droit à Neonila (Nila) Latysh Perederyj».

Résolution 823, «Résolution pour faire droit à Doris Leclair Picard».

Résolution 824, «Résolution pour faire droit à Henri-Paul Gaudreault».

Résolution 825, «Résolution pour faire droit à Claire (Mary-Clara-Ida) Lacoste White».

Résolution 826, «Résolution pour faire droit à Patricia Louise Rodriguez Pichnej».

Résolution 827, «Résolution pour faire droit à Irene Janet Charlotte Haverland Parkinson».

Résolution 828, «Résolution pour faire droit à Marie-Marguerite-Suzanne Desormeaux Barbeau».

Résolution 829, «Résolution pour faire droit à Vilma Kirby Morris».

Résolution 830, «Résolution pour faire droit à Margaret McGlinchy Ehrensperger».

Résolution 831, «Résolution pour faire droit à Enevio Noce».

Résolution 832, «Résolution pour faire droit à Agnes Zmroczek Stanczykowski».

Résolution 833, «Résolution pour faire droit à Thérèse-Marie-Pauline Weber Watson».

Résolution 834, «Résolution, pour faire droit à Armand (Armando) Ronco».

Résolution 835, «Résolution pour faire droit à Cecile Hammond Sara».

Résolution 836, «Résolution pour faire droit à Ralph Bryan Thomson».

Résolution 837, «Résolution pour faire droit à Dorothy Jean Abbott Ferrabee».

Résolution 838, «Résolution pour faire droit à Clara Elizabeth Duncan Garrow».

Résolution 839, «Résolution pour faire droit à Leslie Leonard Dunn».

Résolution 840, «Résolution pour faire droit à Dorothy Grace Arnold Penczak».

Résolution 841, «Résolution pour faire droit à Mariette Labelle Gauthier dit Maréchal».

Résolution 842, «Résolution pour faire droit à Peter Doukas».

Résolution 843, «Résolution pour faire droit à John Maloney».

Résolution 844, «Résolution pour faire droit à Esther Titleman Caplan».

Résolution 845, «Résolution pour faire droit à Lucille Amiko Furuya Hartnell».

Résolution 846, «Résolution pour faire droit à Ann Campbell Elder Grimsdale».

Résolution 847, «Résolution pour faire droit à Matteo Della Malva».

Résolution 848, «Résolution pour faire droit à Alan Armour».

Résolution 849, «Résolution pour faire droit à Micheline Cecile Pepe McLeod».

Résolution 850, «Résolution pour faire droit à Jocelyn Mary Diana Bampfylde Daniell McCay».

Résolution 851, «Résolution pour faire droit à Jean-H. Deslauriers.»

Résolution 852, «Résolution pour faire droit à Carole Grace Kathleen Campbell Vassilieff, autrement connue sous le nom de Carole Grace Kathleen Campbell Vance».

Résolution 853, «Résolution pour faire droit à Fannie Hartman Shulman».

Résolution 854, «Résolution pour faire droit à Doris Marie Sanford Seymour».

Résolution 855, «Résolution pour faire droit à Rose Mary Sudds Burnstun».

Résolution 856, «Résolution pour faire droit à Olga Stefik Auger».

Résolution 857, «Résolution pour faire droit à Gilbert Antaya».

Résolution 858, «Résolution pour faire droit à Muriel Douglas McLaren Barr».

Résolution 859, «Résolution pour faire droit à Robert Toupin».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill C-142, intitulé: «Loi concernant le fonctionnement de certains programmes établis relevant des gouvernements fédéral et provinciaux», soit lu la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le vendredi 2 avril 1965

1. **Présentation des requêtes.**
2. **Lecture des requêtes.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis de questions ou d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 2 avril 1965.

Pour le lundi 12 avril 1965.

28 avril—Deuxième lecture du Bill S-16, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le mariage et le divorce».—(*L'honorable sénateur Pouliot*).

. . . . . .

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le vendredi 2 avril 1965	
356–S	Divorces.....	2.00 p.m.
	Le mardi 6 avril 1965	
356–S	Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur.....	10.00 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

N° 106

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 2 avril et le samedi 3 avril 1965

Trois heures de l'après-midi.
Le 2 avril.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Baird,
Basha,
Beaubien (*Bedford*),
Beaubien (*Provencher*),
Blois,
Boucher,
Bouffard,
Bourget,
Bourque,
Brooks,
Buchanan,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Denis,
Dupuis,
Fergusson,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gershaw,
Gouin,
Haig,
Hnatyshyn,
Hollett,
Isnor,
Jodoin,
Kinley,
Lambert,
Lang,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
McCutcheon,
McGrand,
McLean,
O'Leary (*Antigonish-Guysborough*),
O'Leary (*Carleton*),
Pearson,
Phillips,
Power,
Quart,
Roebuck,
Smith (*Kamloops*),
Smith (*Queens-Shelburne*),
Taylor,
Veniot,
Vien,
White,
Woodrow,
Yuzyk.

PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de feu le Général H. D. G. Crerar.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-32, intitulé: «Loi constituant en corporation La Corporation Mondiale d'Hypothèques»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec des amendements, pour lesquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:—

1. *Page 2, lignes 3 à 35:* Retrancher.
2. *Page 2, ligne 36:* Renuméroter l'article 9 comme article 7.
3. *Page 2, ligne 38:* Retrancher les mots «sauf ce qui y est autrement prévu,».

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que les amendements soient agréés maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements apportés par les Communes à ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-150, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1966», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Conseil des ports nationaux, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1964, conformément à l'article 32 de la *Loi sur le Conseil des ports nationaux*, chapitre 187, et aux articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre, elle est—

Résolue par l'affirmative. 4 h. 15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 6 h. 15 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers huit heures et trente du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 6 h. 20 p.m.

Le samedi 3 avril

Le Sénat reprend sa séance. 1 h. 45 a.m.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-151, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 3 avril 1965.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat à deux heures et quinze du matin, aujourd'hui, le 3 avril 1965, dans le but de proroger la deuxième session de la vingt-sixième Législature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
A. G. CHERRIER.

L'honorable
Le Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, C.P., Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi concernant le Code criminel (Habeas Corpus).

Loi constituant en corporation l'Association des Universités et Collèges du Canada.

Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard.

Loi modifiant la loi sur les compagnies.

Loi concernant le fonctionnement de certains programmes établis relevant des gouvernements fédéral et provinciaux.

Loi constituant en corporation La Corporation Mondiale d'Hypothèques.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

«Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1966.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Je prie humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills.»

Le Greffier adjoint du Sénat ayant donné lecture de ces bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.»

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la Deuxième session du Vingt-sixième Parlement par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La deuxième session de la vingt-sixième législature s'est ouverte le 18 février 1964, et vous avez été en session plus longtemps que durant n'importe quelle autre législature de notre histoire. Vous avez adopté beaucoup de lois importantes et approuvé de nombreuses mesures gouvernementales d'une grande porté pour les Canadiens.

Le Canada a été honoré par la présence de Sa Majesté la Reine Élisabeth et de Son Altesse Royale le Duc d'Édimbourg en octobre dernier, lorsque nous avons commémoré les conférences qui ont préparé la voie, il y a un siècle, à la Confédération.

Il y a eu durant l'année écoulée une augmentation très sensible du nombre de personnes employées au Canada. Le chômage a été réduit au niveau le plus bas depuis bien des années. La croissance économique s'est accélérée. L'expansion du produit national brut en 1964 a atteint le pourcentage le plus élevé depuis 1956. Le revenu des Canadiens a atteint de nouveaux sommets. Les exportations se sont grandement améliorées, notamment au chapitre des produits manufacturés. Les taux d'intérêt se sont maintenus à des niveaux relativement bas et la situation monétaire a contribué à l'expansion des affaires. Le déficit budgétaire du gouvernement a été fortement réduit.

Vous avez été saisis du premier rapport du Conseil économique du Canada, qui analyse les grandes possibilités d'expansion de l'économie canadienne d'ici 1970. Mes Ministres étudient les politiques nécessaires à la réalisation de ces possibilités.

Mon Gouvernement s'est entendu avec les gouvernements de toutes les provinces pour recommander une mesure en vertu de laquelle toutes les modifications à la constitution du pays seront dorénavant adoptées au Canada.

Vous avez instauré une réforme importante en prévoyant que des commissions indépendantes entreprendront le maniement des circonscriptions électorales de la Chambre des communes, sur une base qui rectifiera de nombreuses disparités dans la représentation de la population.

Comme suite à la recommandation d'un comité spécial représentant tous les partis qui siègent à la Chambre des communes, vous avez approuvé un drapeau canadien distinctif. Aux termes d'une proclamation royale, ce drapeau, aux couleurs canadiennes, rouge et blanc, et portant l'emblème canadien de la feuille d'érable, a été inauguré le 15 février 1965. Mes Ministres sont convaincus que, tout au long des ans, le drapeau constituera un important apport à l'unité et à l'identité canadiennes.

Avec le consentement de Sa Majesté et en conformité de votre recommandation, le drapeau Royal Union sera arboré à certaines occasions pour symboliser l'adhésion du Canada au Commonwealth et notre dévouement envers la Couronne.

Vous avez adopté une loi autorisant l'intégration des trois armes du Canada et vous avez approuvé un Livre blanc sur le remaniement de la politique de défense du Canada afin d'améliorer l'efficacité de notre apport au maintien de la paix et à la sécurité internationale.

Vous avez été saisis du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Mes Ministres sont heureux de constater que l'on comprend mieux les problèmes que posent la réalité et l'importance de la dualité de caractère de notre pays.

Dans un esprit de fédéralisme coopératif, mon Gouvernement a convoqué les provinces à d'importantes conférences. Cette étroite collaboration a grandement amélioré la coordination des politiques fédérales et provinciales.

Vous avez adopté un texte législatif en vue d'accroître, au cours des deux prochaines années financières, l'abattement, en faveur des provinces, de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers. Vous avez adopté un autre texte législatif qui permet à mon Gouvernement de conclure, avec les provinces qui le désirent, des arrangements financiers de rechange à l'égard de certains programmes établis que mon Gouvernement défraye en partie.

La conférence fédérale-provinciale a établi un comité du régime fiscal qui fait la revue des besoins et des rapports fiscaux des gouvernements fédéral et provinciaux.

Vous avez approuvé l'envoi à la Reine d'une Adresse qui a permis de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de manière que le Parlement puisse légiférer sur le versement de prestations aux infirmes et aux survivants, en plus de la pension de la vieillesse.

A la suite de cette modification à la constitution, vous avez adopté un projet de loi visant à établir le régime de pensions du Canada, sous l'empire duquel le gouvernement versera à tous les citoyens retraités une pension entièrement transférable qui sera rajustée en fonction des fluctuations des gains et du coût de la vie. Par le même texte législatif, vous avez assuré un revenu soutenu aux cotisants qui deviennent infirmes ainsi qu'aux veuves et aux orphelins des cotisants qui meurent.

Toujours en vertu de ce projet de loi, vous avez prévu que la pension de sécurité de la vieillesse sera payable désormais à partir de 65 ans et que le montant de base en augmentera selon le coût de la vie.

Vous avez adopté un texte législatif grâce auquel des allocations de $10 par mois sont payées aux enfants de 16 et 17 ans qui ne travaillent pas, parce qu'ils en sont incapables ou qu'ils fréquentent l'école à plein temps.

Vous avez adopté un projet de loi qui permet à mon Gouvernement de garantir des prêts bancaires aux étudiants d'université et de payer l'intérêt sur ces prêts pendant leurs années d'études; ce programme est appliqué de concert avec les provinces.

Vous avez approuvé un texte législatif visant à établir un code du travail pour les industries relevant de la compétence fédérale. Le code prévoit un salaire minimum de $1.25 l'heure et des normes relatives aux heures de travail et aux congés.

En 1964, le revenu en espèces des cultivateurs canadiens a atteint un sommet sans précédent. Les exportations de blé n'ont jamais été aussi élevées. Les changements apportés à la politique laitière ont augmenté la production, notamment celle du fromage, ainsi que les ventes et les prix, et ont aboli l'excédent de beurre.

Vous avez adopté un projet de loi visant à établir une nouvelle forme de crédit agricole, de sorte que des associations de cultivateurs peuvent obtenir des prêts pour l'achat de machines devant être utilisées en commun.

Vous avez approuvé un texte législatif visant à doubler le montant des prêts que peut consentir la Société du crédit agricole et celui des prêts accordés par les banques à charte et garantis aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Vous avez adopté un projet de loi qui permet à mon Gouvernement de réassurer la majeure partie des risques de désastre assumés par toute povince qui établit un programme d'assurance-récolte.

Vous avez appouvé une aide accrue aux cultivateurs de l'Est et de la Colombie-Britannique qui achètent des céréales de provende.

Mon Gouvernement donne une ampleur nouvelle à l'œuvre de l'ARDA et a conclu avec les provinces un nouvel accord sur les programmes quinquennaux qui entrent en vigueur le 1er avril 1965.

Vous avez approuvé l'augmentation de la contribution du Canada au Programme alimentaire mondial.

En 1964, les pêcheries canadiennes ont établi des records quant à la quantité de poisson débarquée et à la valeur de la prise pour les pêcheurs. Une conférence fédérale-provinciale sur la mise en valeur des pêcheries a imprimé un élan à un vaste programme d'expansion de l'industrie de la pêche.

Vous avez adopté un projet de loi établissant une zone de pêche de douze milles.

Vous avez approuvé le relèvement des pensions et allocations accordées aux anciens combattants, ce qui permettra aux bénéficiaires de maintenir leur niveau de vie et de participer aux avantages d'une économie plus active.

En modifiant la loi nationale sur l'habitation, vous avez étendu la portée de l'aide financière offerte à la rénovation urbaine et à l'habitation à loyer modique.

Mon Gouvernement a conclu un accord avec les États-Unis concernant le libre-échange dans le commerce de l'automobile et des pièces constituantes d'automobiles. Cet accord permet à l'industrie d'élaborer des programmes qui permettront de réaliser des améliorations sensibles aux chapitres de l'efficacité, de la production et de l'emploi.

Vous avez approuvé le paiement d'une subvention d'aide au transport du charbon canadien pour une période quinquennale à compter du 1er avril 1965, et vous avez autorisé des prêts pour aider à la production du charbon pour une autre période de quatre ans.

Vous avez adopté une mesure législative qui permet d'étudier les bills de divorce avec plus de célérité.

Mon Gouvernement a amorcé des enquêtes en vue de repenser notre politique et nos méthodes d'immigration.

Mes Ministres ont réalisé de nouveaux progrès dans l'étude et la mise en œuvre d'un bon nombre de recommandations et de propositions de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du Gouvernement.

Il faut remarquer avec regret que pendant la dernière année, on a assez peu réduit la tension internationale. Ces dernières semaines, la tension a encore monté en certains endroits. Mon Gouvernement a poursuivi son travail soutenu en vue d'assurer la paix et une politique de bon voisinage.

Vous avez approuvé la participation de troupes canadiennes à la force des Nations Unies à Chypre.

Sans doute, aucune solution durable de ce problème n'est-elle encore prévisible, mais la force des Nations Unies a réussi à empêcher un conflit armé.

Vous avez approuvé le traité du Columbia ainsi que son protocole et, par la suite, mon Gouvernement l'a ratifié. Ces ententes assurent des avantages mutuels au Canada et aux États-Unis et fournissent à notre pays de vastes ressources d'énergie à bon marché, tout en augmentant les occasions d'emploi.

Mon Premier Ministre s'est rendu à la conférence des Premiers Ministres du Commonwealth, à Londres, pour y étudier des questions d'intérêt commun, dont l'établissement d'un secrétariat du Commonwealth.

Mon Gouvernement a convoqué une conférence de spécialistes afin de faciliter un échange de vues entre hommes avertis des problèmes pratiques et techniques que pose le maintien de la paix. La Conférence du Commonwealth sur l'éducation a été tenue à Ottawa.

Dans le cadre de leurs efforts visant à assurer la compréhension et la collaboration dans le monde, mon Premier Ministre et ses collègues ont visité et accueilli nombres d'hommes d'État étrangers, notamment les Présidents de l'Irlande et des États-Unis, les Premiers Ministres de la Grande-Bretagne, du Japon, de la Malaysia et de la Trinité et Tobago, le Chancelier de la République fédérale allemande, les Ministres des Affaires étrangères de l'Australie, de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de la Norvège, et les secrétaires généraux des Nations Unies et de l'OTAN.

Dernièrement, les Canadiens se sont unis à la population de la Grande-Bretagne, du Commonwealth et du monde entier pour rendre un dernier hommage à sir Winston Churchill, à qui tous les hommes libres devaient tant.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux services publics durant l'année financière courante.

Honorables membres du Sénat,

Honorables membres de la Chambres des communes,

Je prie la Divine Providence de continuer à bénir notre pays.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au lundi, cinquième jour d'avril 1965, pour être tenu ici; et ce Parlement est en conséquence prorogé au lundi, cinquième jour d'avril 1965.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965